1999-2000

Rapport annuel de l'Université du Québec et de ses établissements

ERRATA

Une erreur s'est produite lors de la mise en page de la table des matières. Il faut lire :

Code d'éthique et de déontologie
en page 8 plutôt qu'en page 9

École nationale d'administration publique
en page 48 plutôt qu'en page 52

École de technologie supérieure
en page 52 plutôt qu'en page 56

Télé-université
en page 56 plutôt qu'en page 60

États financiers
en page 60 plutôt qu'en page 64

Québec, le 14 mars 2001

Monsieur François Legault
Ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse

101-06086/

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 25 de la Loi sur l'Université du Québec, je vous transmets notre rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mai 2000.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Pierre Lucier

Pierre Lucier

Coordonnateur-éditeur : **Guy Massicotte**
Conception graphique : **Denis Savard**
Réalisation graphique : **Denis Savard**
Denise Cloutier
Photogravure : **Mono-Lino**
Impression : **Offset Beauce**

Les textes de ce rapport annuel nous ont été transmis par les établissements. Nous remercions nos collègues du réseau de nous avoir fourni le matériel photographique approprié.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1202-175X

Conformément à la Loi sur la protection des non-fumeurs, l'Université du Québec a adopté des mesures limitant l'usage du tabac.

TABLE DES MATIÈRES

Université du Québec

- Rapport du président 4
- Code d'éthique et de déontologie 9
- Statistiques
  - Inscriptions 10
  - Diplômes 12
  - Personnel 14
  - Recherche 16
  - Données financières 18

Université du Québec à Montréal 20

Université du Québec à Trois-Rivières 24

Université du Québec à Chicoutimi 28

Université du Québec à Rimouski 32

Université du Québec à Hull 36

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 40

Institut national de la recherche scientifique 44

École nationale d'administration publique 52

École de technologie supérieure 56

Télé-université 60

- États financiers 64

Université du Québec

L'année 1999-2000 a été marquée par la poursuite des efforts de consolidation et de développement, malgré une situation financière particulièrement difficile, qui a tout de même donné des signes d'amélioration au cours de l'année.

PIERRE LUCIER
PRÉSIDENT

La conviction, toutefois, que l'Université du Québec devait s'ajuster au nouveau contexte m'a amené à ouvrir la voie à des changements en profondeur.

Consolidation et développement

Les actions stratégiques placées sous le signe des regroupements et des maillages se sont poursuivies. Sur le plan des structures, l'implantation de l'INRS-Institut Armand-Frappier - Microbiologie et Biotechnologie et celle de l'Institut des sciences de la mer (ISMER) de l'UQAR ont été complétées. Dans ce dernier cas, la décision de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) de financer l'acquisition d'un navire de recherche est venue confirmer la position de chef de file de l'ISMER, tout en lui fournissant les moyens nécessaires à la mise en œuvre de sa programmation.

L'institutionnalisation de l'École de technologie de l'information, sous la responsabilité de l'INRS, de l'ETS, de la Télé-université et de l'UQAM, s'est poursuivie avec l'adoption d'un protocole concernant la structure organisationnelle et le mode de fonctionnement et celle d'un programme de Maîtrise en technologie de l'information. D'autres regroupements ont poursuivi leur lancée, comme le Centre multirégional en foresterie, alors que de nouveaux pôles émergeaient, comme celui en développement des territoires, qui a notamment bénéficié d'une importante subvention de Valorisation-Recherche Québec (VRQ).

L'Université du Québec continue de recourir aux maillages de programmes pour assurer l'accessibilité et renforcer ses capacités d'action. C'est ainsi, par exemple, que le doctorat en environnement de l'UQAM est maintenant offert en association avec les autres établissements à vocation générale. En plus de donner des assises plus larges à l'Institut des sciences de l'environnement, l'ouverture de ce programme dans l'ensemble du Québec permet d'apporter une contribution de premier plan dans ce domaine. Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres. Mentionnons aussi la maîtrise en sciences infirmières, présentée par l'UQTR, l'UQAC, l'UQAR, l'UQAH et l'UQAT, et le diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion de projet, offert par les mêmes établissements, en plus de l'UQAM et de l'ETS, ou encore le diplôme d'études supérieures en administration scolaire, offert par tous les établissements à vocation générale et par la Télé-université. Autre exemple intéressant de synergie au sein du réseau : l'extension à l'UQAC, l'UQAR, l'UQAH et l'UQAT du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) offert à l'UQAM.

Sur le plan institutionnel, les établissements de l'Université du Québec se sont regroupés pour former Valorisation Innovation Plus, une société de commercialisation des résultats de la recherche, dans le cadre du programme créé à cette fin par VRQ. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus globale de valorisation des résultats de la recherche. Cette question a d'ailleurs servi de thème au symposium annuel de la Commission de planification de l'automne 1999.

La priorité accordée à l'appropriation des technologies de l'information et de la communication a continué de se manifester, à l'échelle du réseau, par des investissements majeurs réalisés dans le cadre du FODAR (Fonds de développement académique du réseau). Pour l'année 1999-2000, le FODAR a financé quatorze nouveaux projets pour un montant de 660 000 $, alors que le financement des neuf projets de l'année précédente était renouvelé pour un montant de 440 000 $.

Sur le plan des infrastructures physiques, l'année a été marquée par les travaux de construction de l'édifice au cœur du quartier Saint-Roch, qui abritera le siège social de l'Université, ainsi que la Télé-université.

La conjoncture financière

L'année financière s'est engagée avec un déficit inégalé depuis la naissance de l'Université du Québec. Plusieurs années de compressions des subventions gouvernementales, combinées à des revenus de clien-

tèle stagnants, ont créé cette situation dans les établissements du réseau.

N'eût été l'annonce, à l'hiver 2000, du refinancement universitaire, l'Université du Québec aurait été confrontée à une contraction radicale de ses modes d'intervention, voire de sa mission même. Le refinancement, tout en étant assorti d'un processus de contractualisation, apparaît donc comme une perspective de sortie de crise, encore que tout ne soit pas résolu.

En effet, la formule de financement, si elle a le mérite d'effacer les effets des aléas du financement historique et de remettre tous les établissements sur le même pied, comporte des paramètres qui ne valorisent pas toujours le type d'activités que privilégie l'Université du Québec. Il en résulte que les problèmes financiers de plusieurs établissements ne seront pas nécessairement tous résolus au terme des discussions qui établiront le financement récurrent. Nous sommes donc conviés à beaucoup de vigilance dans ces démarches, tout en poursuivant les actions de rationalisation.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le Conseil des études, à l'invitation de l'Assemblée des gouverneurs, a étudié un plan d'action et a procédé à des modifications réglementaires de manière à ce que tous les programmes de baccalauréat comprennent un plus grand nombre de cours, soit 15 crédits suivis en dehors du champ d'études des étudiants. Cette mesure, tout en favorisant les économies de ressources, est de nature à renforcer la polyvalence de la formation. Des ajustements ont également été apportés pour augmenter la valeur des crédits de recherche dans les programmes de maîtrise et ainsi réduire les exigences de scolarité, conformément aux pratiques en vigueur dans les autres universités.

Sur le plan des moyens, l'Université du Québec a poursuivi l'implantation du réseau de télécommunication à haute vitesse, de façon à permettre la tenue de vidéoconférences entre les établissements et à favoriser ainsi le partage d'activités. Grâce à une contribution financière du ministère de l'Éducation, le réseau à haute vitesse est maintenant accessible dans tous les établissements.

Perspectives d'avenir

Les changements qui affectent le devenir de l'Université du Québec ne sont pas seulement financiers. Dans une allocution prononcée en mai, à l'UQTR, dans le cadre de la fête soulignant les trente ans de l'Université du Québec, j'ai eu l'occasion de le rappeler.

Le discours « classique » sur l'université n'est pas d'emblée et en tous points accordé à celui de ceux - et ils sont nombreux, ces temps-ci - qui, estimant faire mieux, s'emploient à définir l'université dans des termes qui ne sont pas tous exempts de perspectives étroitement marchandes. Le « mythe fondateur » de l'Université du Québec repose sur des valeurs et des assises qui n'ont plus d'emblée la même cote d'appui, qu'il s'agisse des valeurs d'égalité des chances ou de développement social, voire de développement des régions.

Le retour sur notre « mythe fondateur » trace la voie d'une réflexion sur l'essentiel. Je suis, pour ma part, convaincu que nous ne serions pas fidèles à l'esprit de nos origines si nous refusions de nous interroger sur la manière, pour l'Université du Québec, de réussir ces tournants majeurs. Sans y perdre son âme, bien sûr, car tous les changements ne traduisent pas tous des valeurs dont nous voulons, mais en s'assurant de changer vraiment et résolument là et comme il le faut. La fidélité commande ainsi souvent le devoir de changer. La vraie façon d'assumer et de faire fructifier l'héritage, c'est de travailler à inventer l'avenir - l'inventer, c'est-à-dire à la fois le découvrir et le créer.

Le nouveau siège social de l'Université du Québec, dans le quartier Saint-Roch, au centre-ville de Québec. À gauche, les édifices de l'ENAP et de la Téluq.

La figure concrète de l'Université du Québec est sans doute appelée à se transformer profondément au cours des années qui viennent. Ma conviction est que notre « maison », qui a trente ans, a la maturité qui permet l'audace et l'inédit. Aussi est-ce en toute liberté et en toute confiance que j'ai proposé aux dirigeants du réseau d'engager une réflexion destinée à redéfinir notre façon de réaliser le projet qui nous a fait naître.

La démarche mise de l'avant comporte trois volets simultanés et complémentaires. Il nous faut d'abord, premièrement, et c'est l'essentiel, redéfinir notre projet universitaire de formation et de recherche dans la société québécoise d'aujourd'hui et de demain, et nous assurer que nous sommes efficacement organisés pour répondre aux besoins des étudiantes et des étudiants qui choisissent de nous fréquenter et aux attentes des populations qui nous soutiennent. Il nous faut aussi, deuxièmement, identifier les zones stratégiques où la réussite de percées significatives, notamment en recherche et dans les nouvelles technologies, exigerait des actions davantage concertées, voire des reconfigurations organisationnelles, particulièrement au moment où des concurrences nouvelles et féroces conduisent tous les établissements à se repositionner. Enfin, troisièmement, il y a des modalités de notre fonctionnement en réseau qu'il faut mettre à jour et revoir, pour les adapter aux contextes nouveaux et à notre niveau de maturité. Accessoires et secondaires en apparence seulement, nos procédures quotidiennes nous façonnent et valent dès lors qu'on en reste maîtres. Nous nous devons d'investir temps et énergie dans ces entreprises d'analyse et de prospection, car il y va de la réalisation même de notre mission. Je compte, pour ma part, m'y adonner avec détermination.

L'année 2000-2001 sera marquée par ce programme de changements et de transformations qui permettront à l'Université du Québec de réaliser, dans un contexte nouveau, son œuvre éducative et sociale.

LAURÉATS DES PRIX D'EXCELLENCE 1999

PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT
Wilson O'Shaughnessy, professeur
Département des sciences de la gestion et de l'économie — UQTR

PRIX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE
Colette Jourdan-Ionescu, professeure
Département de psychologie — UQTR

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION - Prix Carrière
René-Paul Fournier
Directeur des études avancées et de la recherche — INRS

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION - Prix Réalisation
Monique Desnoyers
Directrice, Service d'évaluation linguistique (SEL) — TELUQ

RÉCIPIENDAIRES DE DOCTORATS HONORIFIQUES

Sous l'égide de la Télé-université
Sir John Daniel

Sous l'égide de l'Université du Québec à Hull
Albert Chartier

Sous l'égide de l'Université du Québec à Montréal
Louise Arbour
Pierre Angers

Sous l'égide de l'Université du Québec
Maurice Boisvert

La figure concrète de l'Université du Québec est sans doute appelée à se transformer profondément au cours des années qui viennent. Ma conviction est que notre « maison », qui a trente ans, a la maturité qui permet l'audace et l'inédit. Aussi est-ce en toute liberté et en toute confiance que j'ai proposé aux dirigeants du réseau d'engager une réflexion destinée à redéfinir notre façon de réaliser le projet qui nous a fait naître.

La démarche mise de l'avant comporte trois volets simultanés et complémentaires. Il nous faut d'abord, premièrement, et c'est l'essentiel, redéfinir notre projet universitaire de formation et de recherche dans la société québécoise d'aujourd'hui et de demain, et nous assurer que nous sommes efficacement organisés pour répondre aux besoins des étudiantes et des étudiants qui choisissent de nous fréquenter et aux attentes des populations qui nous soutiennent. Il nous faut aussi, deuxièmement, identifier les zones stratégiques où la réussite de percées significatives, notamment en recherche et dans les nouvelles technologies, exigerait des actions davantage concertées, voire des reconfigurations organisationnelles, particulièrement au moment où des concurrences nouvelles et féroces conduisent tous les établissements à se repositionner. Enfin, troisièmement, il y a des modalités de notre fonctionnement en réseau qu'il faut mettre à jour et revoir, pour les adapter aux contextes nouveaux et à notre niveau de maturité. Accessoires et secondaires en apparence seulement, nos procédures quotidiennes nous façonnent et valent dès lors qu'on en reste maîtres. Nous nous devons d'investir temps et énergie dans ces entreprises d'analyse et de prospection, car il y va de la réalisation même de notre mission. Je compte, pour ma part, m'y adonner avec détermination.

L'année 2000-2001 sera marquée par ce programme de changements et de transformations qui permettront à l'Université du Québec de réaliser, dans un contexte nouveau, son œuvre éducative et sociale.

LAURÉATS DES PRIX D'EXCELLENCE 1999

PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT
Wilson O'Shaughnessy, professeur
Département des sciences de la gestion et de l'économie — UQTR

PRIX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE
Colette Jourdan-Ionescu, professeure
Département de psychologie — UQTR

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION - Prix Carrière
René-Paul Fournier
Directeur des études avancées et de la recherche — INRS

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION - Prix Réalisation
Monique Desnoyers
Directrice, Service d'évaluation linguistique (SEL) — TELUQ

RÉCIPIENDAIRES DE DOCTORATS HONORIFIQUES

Sous l'égide de la Télé-université
Sir John Daniel

Sous l'égide de l'Université du Québec à Hull
Albert Chartier

Sous l'égide de l'Université du Québec à Montréal
Louise Arbour
Pierre Angers

Sous l'égide de l'Université du Québec
Maurice Boisvert

DIRECTION

PIERRE LUCIER, président, MICHEL LECLERC, vice-président à l'administration, LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Président : PIERRE LUCIER*, président, Université du Québec

Membres : BERNARD ANGERS, recteur, Université du Québec à Chicoutimi, JULES ARSENAULT, recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, ROLLANDE BARABÉ CLOUTIER*, directrice générale, Le FAR (Famille, Accueil, Référence) 1985 inc., PIERRE BROSSARD, premier vice-président aux affaires institutionnelles et adjoint exécutif au président, La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, MONIQUE CHARBONNEAU, présidente-directrice générale, CEFRIO, JEAN-PIERRE CLERMONT*, directeur général, Cégep de Matane, JEAN-PIERRE COLLIN, professeur, Institut national de la recherche scientifique, PIERRE COUTURE*, recteur, Université du Québec à Rimouski, COLETTE DEAUDELIN, professeure, Université du Québec à Trois-Rivières, PIERRE DE CELLES, directeur général, École nationale d'administration publique, GILBERT DIONNE, recteur par intérim, Université du Québec à Montréal, JOËL GENDRON, étudiant, Université du Québec à Rimouski, MICHEL HARVEY, président-directeur général, Isoco Construction inc., PIERRE LAPOINTE*, directeur général, Institut national de la recherche scientifique, GILLES LAROCHE, président des conseils d'administration du Groupe QuébecTel et de Québec-Téléphone, MICHEL LEBLOND, avocat, Flynn Rivard, ANNE MARREC, directrice générale, Télé-université, ROBERT L. PAPINEAU, directeur général, École de technologie supérieure, ROXANE PERREAULT, étudiante, Université du Québec à Trois-Rivières, PETER RADZISZEWSKI*, professeur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, GEORGES SMITH *, vice-président et directeur général, affaires corporatives et secrétaire, L'Industrielle Alliance, CLAIRE VERRET DE LA DURANTAYE, rectrice, Université du Québec à Trois-Rivières, FRANCIS RAE WHYTE, recteur, Université du Québec à Hull

Personnes convoquées : MICHEL LECLERC, vice-président à l'administration, Université du Québec, LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Personne invitée : Lorraine Saumure, secrétaire de direction, Centre de formation sur mesure, Télé-université

Secrétaire : Michel Quimper, secrétaire général et directeur des affaires juridiques, Université du Québec

*** Membre du Comité exécutif**

CONSEIL DES ÉTUDES

Président : PIERRE LUCIER, président, Université du Québec

Membres : YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche, École de technologie supérieure, LOUISE BERTRAND, directrice de l'enseignement et de la recherche, Télé-université, ÉRIC BOUCHARD, étudiant, Université du Québec à Montréal, GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Chicoutimi, MARIO DESAULNIERS, étudiant, Université du Québec à Montréal, LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation, Université du Québec à Montréal, DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Hull, SERGE GÉRIN-LAJOIE, étudiant, Université du Québec à Trois-Rivières, YVES GOUDREAULT, professeur, École de technologie supérieure, JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche par intérim, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, RAYMOND J. LEBLANC, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Trois-Rivières, LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec, GINETTE PAGÉ, professeure, Université du Québec à Rimouski, MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche, École nationale d'administration publique, MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche, Université du Québec à Rimouski, ROBERT STAMPFLER, professeur, Université du Québec à Trois-Rivières, HÉLÈNE P. TREMBLAY, directrice scientifique, Institut national de la recherche scientifique

Secrétaire : MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur des affaires juridiques, Université du Québec

COMMISSION DE PLANIFICATION

Président : PIERRE LUCIER, président, Université du Québec

Membres : BERNARD ANGERS, recteur, Université du Québec à Chicoutimi, JULES ARSENAULT, recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, PIERRE COUTURE, recteur, Université du Québec à Rimouski, PIERRE DE CELLES, directeur général, École nationale d'administration publique, GILBERT DIONNE, recteur par intérim, Université du Québec à Montréal, PIERRE LAPOINTE, directeur général, Institut national de la recherche scientifique, MICHEL LECLERC, vice-président à l'administration, Université du Québec, ANNE MARREC, directrice générale, Télé-université, LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec, ROBERT L. PAPINEAU, directeur général, École de technologie supérieure, CLAIRE VERRET DE LA DURANTAYE, rectrice, Université du Québec à Trois-Rivières, FRANCIS RAE WHYTE, recteur, Université du Québec à Hull

Personne convoquée : GUY MASSICOTTE, directeur du Bureau de la planification, Université du Québec

Secrétaire : MICHEL QUIMPER, secrétaire général
et directeur des affaires juridiques, Université du Québec

www.uquebec.ca

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

1. Titre

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

2. Préambule

Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'administrateur, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Université du Québec et à inspirer la plus entière confiance auprès du public.

À ces fins, l'Assemblée des gouverneurs adopte les règles qui suivent conformément aux dispositions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

3. Champ d'application

Chaque membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code. Un membre est en outre tenu aux devoirs et obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent l'Université du Québec, par les dispositions applicables de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q. c. M-30) et ses règlements concernant l'éthique et la déontologie, ainsi que les articles 321 à 326 du Code civil du Québec.

4. Devoirs généraux

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts de l'Université du Québec, et avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

5. Règles relatives à l'utilisation des biens et ressources de l'Université du Québec

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas confondre les biens de l'Université du Québec avec les siens. Il ne peut utiliser les biens, ressources matérielles, physiques ou humaines de l'Université à son profit ou au profit de tiers, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.

6. Règles relatives à l'information

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

7. Règles de conduite sur les conflits d'intérêts

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

8. Situations de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts :

a) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération de l'Assemblée des gouverneurs ;

b) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise qui transige ou est sur le point de transiger avec l'Université du Québec ;

c) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou une transaction, ou un projet de contrat ou de transaction, avec l'Université du Québec ;

d) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de l'Université du Québec.

9. Intérêts incompatibles avec la charge d'administrateur et retrait de la séance lors de délibérations sur les conditions de travail, conventions collectives ou protocole d'entente

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

a) le président de l'Université ;

b) le recteur de chaque université constituante ;

c) les quatre personnes désignées parmi les directeurs généraux des instituts de recherche et des écoles supérieures ;

d) les professeurs et les étudiants ;

ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et les devoirs de leurs fonctions. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si cet intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

e) les membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail ;

f) le membre provenant du milieu de l'enseignement collégial;

qui ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Université du Québec doivent, sous peine de déchéance de leur charge, le dénoncer par écrit au président de l'Assemblée des gouverneurs et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle ils ont leur intérêt ou à toute séance au cours de laquelle leur intérêt est débattu.

Le membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante ou d'une école supérieure qui fait partie de l'Assemblée des gouverneurs à titre de professeur ou d'étudiant, doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure.

Un membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

10. Règle prohibant l'acceptation de cadeaux ou autres avantages

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

11. Règle prohibant l'acceptation de faveurs ou avantages

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

12. Règle prohibant l'influence

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

13. Règles applicables après la cessation des fonctions

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs qui a cessé d'exercer sa charge d'administrateur doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de sa charge antérieure.

Dans l'année qui suit la fin de sa charge d'administrateur, un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public au sujet d'une procédure, d'une négociation ou d'une autre opération à laquelle l'Université du Québec est partie, ne peut donner des conseils, ni agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à cette procédure, cette négociation ou cette autre opération.

Pendant la même période et dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ne peuvent traiter avec la personne visée au premier alinéa.

14. Mécanismes d'application

14.1 Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie relève de l'Assemblée des gouverneurs. Il est formé de trois (3) membres de l'Assemblée, dont un président, désignés par l'Assemblée des gouverneurs pour une durée de trois (3) ans. Le secrétaire général, ou son mandataire, agit comme secrétaire.

Lorsqu'un membre du comité d'éthique et de déontologie est visé par une allégation découlant de l'application du présent code, l'Assemblée des gouverneurs doit pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais.

14.1.1 Mandat du comité

Le comité a pour mandat :

a) de remplir les responsabilités qui lui sont confiées par le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec ;

b) de diffuser et de promouvoir ce code d'éthique et de déontologie auprès des membres de l'Assemblée des gouverneurs ;

c) de présenter à l'Assemblée des gouverneurs un rapport annuel et toutes recommandations qu'il juge appropriées en matière d'éthique et de déontologie. Le comité indique dans son rapport annuel le nombre de demandes d'avis qu'il a reçues ainsi que le nombre de dossiers d'allégations de manquements au code d'éthique et de déontologie dont il a traité au cours de l'année et leur suivi ;

d) de conseiller les membres de l'Assemblée des gouverneurs sur toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie.

14.1.2 Pouvoirs du comité

Outre les pouvoirs qui lui sont conférés par le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le comité d'éthique et de déontologie peut :

a) établir ses propres règles de fonctionnement et de régie interne, dont il informe l'Assemblée des gouverneurs ;

b) procéder à toute consultation qu'il juge utile à l'exécution de son mandat.

14.2 Traitement des allégations de transgression du Code

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ou l'Assemblée des gouverneurs, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'une contravention au présent code a été commise, peut en saisir par écrit, le président du comité d'éthique et de déontologie et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

Le comité d'éthique et de déontologie détermine, après examen, s'il y a matière à ouvrir un dossier. Dans l'affirmative, il avise, par écrit, la personne concernée des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents et de toute autre information à son dossier se rapportant aux manquements reprochés.

Le comité d'éthique et de déontologie rencontre la personne concernée ainsi que toute autre personne dont il estime la présence pertinente afin de recueillir leurs observations et points de vue.

Lorsque le rapport du comité d'éthique et de déontologie conclut qu'il y a eu contravention au présent code et recommande une sanction, l'Assemblée des gouverneurs donne à la personne concernée l'occasion de présenter son point de vue. Elle rend sa décision par scrutin secret.

14.3 Sanctions

Une contravention au présent code peut donner lieu à un avertissement, une réprimande, une demande de corriger la situation qui a généré la transgression du code, une demande de révocation à l'autorité compétente, si le manquement est grave ou s'il y a refus de donner suite à la décision de l'Assemblée des gouverneurs faisant état d'une demande de correction de situation.

14.4 Mesures provisoires

Lorsqu'une situation urgente nécessite une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, le comité d'éthique et de déontologie peut faire une demande à l'autorité compétente de relever provisoirement de ses fonctions le membre à qui l'on reproche une contravention au présent code, le temps nécessaire pour examiner la situation et prendre la décision appropriée.

14.5 Demande d'avis

L'Assemblée des gouverneurs ou l'un de ses membres peut demander l'avis du comité d'éthique et de déontologie sur la conformité d'une conduite ou d'une situation donnée avec le présent code.

15. Disposition finale

Entrée en vigueur

Le présent code entre en vigueur dès son adoption[1] par l'Assemblée des gouverneurs.

1 Adopté par l'Assemblée des gouverneurs, le 9 décembre 1998, résolution 1998-16-AG-R-200

MISE EN APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE AU COURS DE L'ANNÉE 1999-2000

Au cours de l'année 1999-2000, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs n'a été saisi d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

LES INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE 1999 [1]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE TOTAL D'INSCRIPTIONS	37 548	9 892	6 798	4 503	4 595	2 639	561	1 083	3 017	7 735	78 371
EN ÉQUIVALENCE AU TEMPS PLEIN DE L'ANNÉE 1999-2000	22 862	6 507	3 979	2 530	2 704	1 173	264	429	2 318	2 424	45 190
NOUVEAUX DANS L'ÉTABLISSEMENT AU 1er CYCLE	8 344	2 298	1 295	949	944	794	N.A.P.	N.A.P.	712	2 731	18 067

L'Université du Québec comptait 78 371 étudiants à l'automne 1999, ce qui représente une hausse d'environ 1 % par rapport à l'automne précédent. Au 1er cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec a augmenté de 12,8 %, comparativement à 6,6 % à l'automne 1998. Quant à la clientèle aux cycles supérieurs, elle a connu une augmentation de 1,7 %. Soulignons que le volume des étudiants de 2e et de 3e cycles a enregistré une croissance de plus de 25 % depuis l'automne 1994.

INDICATEURS

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
INSCRIPTIONS AU BACCALAURÉAT À TEMPS PLEIN SUR L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS DE 1er CYCLE	41,5	48,8	43,1	44,2	44,1	26,4	N.A.P.	N.A.P.	52,3	0,9	38,2
INSCRIPTIONS AUX CYCLES SUPÉRIEURS SUR L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS	13,2	11,7	12,4	13,0	12,4	9,5	100,0	100,0	7,9	2,0	13,3
FEMMES AUX CYCLES SUPÉRIEURS	52,8	48,3	55,0	50,4	55,0	63,5	37,1	49,9	14,6	35,5	50,4

À l'automne 1999, 38,2 % des étudiants de 1er cycle à l'Université du Québec étaient inscrits à temps plein à un programme de baccalauréat, comparativement à 33,1 % en 1991 **(figure 1)**. Le poids relatif des étudiants aux cycles supérieurs a continué d'augmenter pour se situer à 13,3 % **(figure 2)**. En ce qui concerne la proportion des femmes aux cycles supérieurs, elle dépasse maintenant les 50 %, en légère hausse par rapport à 1998 **(figure 3)**.

FIGURE 1
Baccalauréat à temps plein sur les inscriptions du 1er cycle (en %)

FIGURE 2
Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)

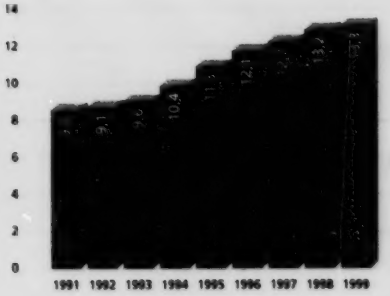

FIGURE 3
Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)

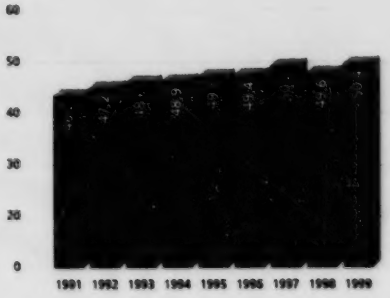

1 Source: Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

RÉPARTITION SELON LE GENRE DE PROGRAMME

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
BACCALAURÉAT [2]	48,8	52,2	48,1	46,1	51,4	30,6	-	-	72,7	4,2	44,0
CERTIFICAT	30,0	29,1	27,6	28,2	29,7	30,0	-	-	11,4	55,1	30,7
AUTRES 1er CYCLE	8,0	7,0	12,0	12,7	6,5	29,8	-	-	8,1	38,7	12,0
MAÎTRISE	8,2	7,9	6,8	8,4	6,7	5,4	43,5	49,3	4,4	-	7,7
DOCTORAT	2,8	1,4	1,0	1,2	0,2	-	29,6	2,1	1,7	-	2,0
AUTRES 2e ET 3e CYCLES	2,3	2,4	4,6	3,5	5,4	4,2	26,9	48,6	1,9	2,0	3,6

Les trois quarts des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat tandis que 9,7 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise ou au doctorat, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'année précédente **(figures 4 et 5)**. L'augmentation de la proportion des programmes d'autres types et des études libres vient affecter à la baisse le poids relatif des programmes menant à un grade.

RÉPARTITION SELON LE GRAND SECTEUR DISCIPLINAIRE

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
SCIENCES DE LA SANTÉ	-	12,6	5,0	9,1	4,6	5,1	17,3	-	-	0,2	3,1
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	12,6	11,4	12,7	14,6	11,5	7,2	69,0	-	92,2	10,6	15,4
SCIENCES HUMAINES	31,6	37,5	39,5	32,8	26,0	34,5	7,5	2,3	-	8,0	28,7
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	30,3	23,9	20,3	31,1	37,6	26,9	-	1,2	-	41,8	28,3
ARTS	6,9	1,7	2,8	-	3,7	5,0	-	-	-	-	4,2
LETTRES	7,4	5,4	7,6	4,2	4,5	1,4	-	-	-	5,3	5,9
AUTRES [3]	11,2	7,5	12,0	8,1	12,2	19,9	6,2	96,5	7,8	34,1	14,3

Sept étudiants de l'Université du Québec sur dix ont choisi d'étudier en sciences humaines, en sciences de l'administration ou en sciences pures et appliquées, soit la même proportion que l'année précédente. Les secteurs de l'administration et des sciences pures et appliquées continuent leur progression amorcée respectivement en 1995 et en 1991 **(figure 6)**.

FIGURE 4
Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

FIGURE 5
Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

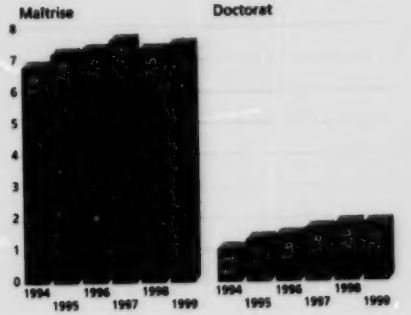

FIGURE 6
Évolution de la proportion des inscriptions dans les secteurs qui regroupent le plus d'étudiants

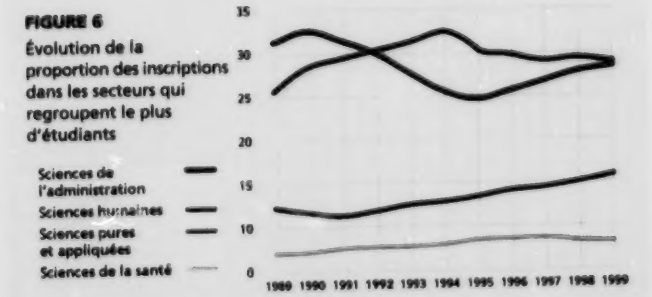

2 Les données de l'UQTR incluent le doctorat de 1er cycle en chiropratique.

3 Comprend l'administration publique (particulièrement à l'ENAP) et autres services publics et communautaires, les programmes d'échanges ou les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par la CREPUQ, les études plurisectorielles ainsi que les étudiants libres et auditeurs.

N.A.P. : Ne s'applique pas.

LES INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE 1999 [1]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE TOTAL D'INSCRIPTIONS	37 548	9 892	6 798	4 503	4 595	2 639	561	1 083	3 017	7 735	78 371
EN ÉQUIVALENCE AU TEMPS PLEIN DE L'ANNÉE 1999-2000	22 862	6 507	3 979	2 530	2 704	1 173	264	429	2 318	2 424	45 190
NOUVEAUX DANS L'ÉTABLISSEMENT AU 1er CYCLE	8 344	2 298	1 295	949	944	794	N.A.P.	N.A.P.	712	2 731	18 067

L'Université du Québec comptait 78 371 étudiants à l'automne 1999, ce qui représente une hausse d'environ 1 % par rapport à l'automne précédent. Au 1er cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec a augmenté de 12,8 %, comparativement à 6,6 % à l'automne 1998. Quant à la clientèle aux cycles supérieurs, elle a connu une augmentation de 1,7 %. Soulignons que le volume des étudiants de 2e et de 3e cycles a enregistré une croissance de plus de 25 % depuis l'automne 1994.

INDICATEURS

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
INSCRIPTIONS AU BACCALAURÉAT À TEMPS PLEIN SUR L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS DE 1er CYCLE	41,5	48,8	43,1	44,2	44,1	26,4	N.A.P.	N.A.P.	52,3	0,9	38,2
INSCRIPTIONS AUX CYCLES SUPÉRIEURS SUR L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS	13,2	11,7	12,4	13,0	12,4	9,5	100,0	100,0	7,9	2,0	13,3
FEMMES AUX CYCLES SUPÉRIEURS	52,8	48,3	55,0	50,4	55,0	63,5	37,1	49,9	14,6	35,5	50,4

À l'automne 1999, 38,2 % des étudiants de 1er cycle à l'Université du Québec étaient inscrits à temps plein à un programme de baccalauréat, comparativement à 33,1 % en 1991 **(figure 1)**. Le poids relatif des étudiants aux cycles supérieurs a continué d'augmenter pour se situer à 13,3 % **(figure 2)**. En ce qui concerne la proportion des femmes aux cycles supérieurs, elle dépasse maintenant les 50 %, en légère hausse par rapport à 1998 **(figure 3)**.

FIGURE 1
Baccalauréat à temps plein sur les inscriptions du 1er cycle (en %)

FIGURE 2
Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)

FIGURE 3
Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)

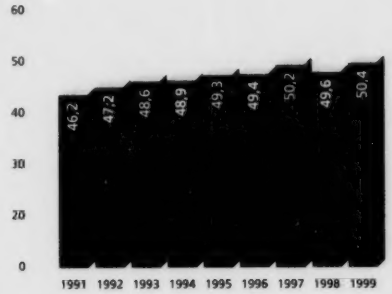

1 Source : Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

RÉPARTITION SELON LE GENRE DE PROGRAMME

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
BACCALAURÉAT [2]	48,8	52,2	48,1	46,1	51,4	30,6	-	-	72,7	4,2	44,0
CERTIFICAT	30,0	29,1	27,6	28,2	29,7	30,0	-	-	11,4	55,1	30,7
AUTRES 1er CYCLE	8,0	7,0	12,0	12,7	6,5	29,8	-	-	8,1	38,7	12,0
MAÎTRISE	8,2	7,9	6,8	8,4	6,7	5,4	43,5	49,3	4,4	-	7,7
DOCTORAT	2,8	1,4	1,0	1,2	0,2	-	29,6	2,1	1,7	-	2,0
AUTRES 2e ET 3e CYCLES	2,3	2,4	4,6	3,5	5,4	4,2	26,9	48,6	1,9	2,0	3,6

Les trois quarts des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat tandis que 9,7 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise ou au doctorat, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'année précédente **(figures 4 et 5)**. L'augmentation de la proportion des programmes d'autres types et des études libres vient affecter à la baisse le poids relatif des programmes menant à un grade.

RÉPARTITION SELON LE GRAND SECTEUR DISCIPLINAIRE

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
SCIENCES DE LA SANTÉ	-	12,6	5,0	9,1	4,6	5,1	17,3	-	-	0,2	3,1
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	12,6	11,4	12,7	14,6	11,5	7,2	69,0	-	92,2	10,6	15,4
SCIENCES HUMAINES	31,6	37,5	39,5	32,8	26,0	34,5	7,5	2,3	-	8,0	28,7
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	30,3	23,9	20,3	31,1	37,6	26,9	-	1,2	-	41,8	28,3
ARTS	6,9	1,7	2,8	-	3,7	5,0	-	-	-	-	4,2
LETTRES	7,4	5,4	7,6	4,2	4,5	1,4	-	-	-	5,3	5,9
AUTRES [3]	11,2	7,5	12,0	8,1	12,2	19,9	6,2	96,5	7,8	34,1	14,3

Sept étudiants de l'Université du Québec sur dix ont choisi d'étudier en sciences humaines, en sciences de l'administration ou en sciences pures et appliquées, soit la même proportion que l'année précédente. Les secteurs de l'administration et des sciences pures et appliquées continuent leur progression amorcée respectivement en 1995 et en 1991 **(figure 6)**.

2 Les données de l'UQTR incluent le doctorat de 1er cycle en chiropratique.

3 Comprend l'administration publique (particulièrement à l'ENAP) et autres services publics et communautaires, les programmes d'échanges ou les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par la CREPUQ, les études pluridisciplinaires ainsi que les étudiants libres et auditeurs.

N.A.P. : Ne s'applique pas.

FIGURE 4
Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

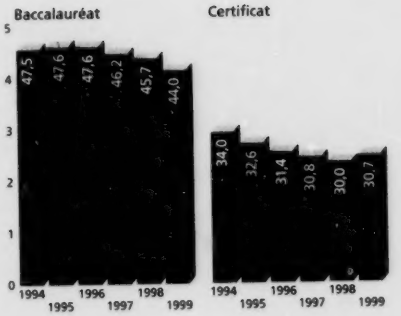

FIGURE 5
Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

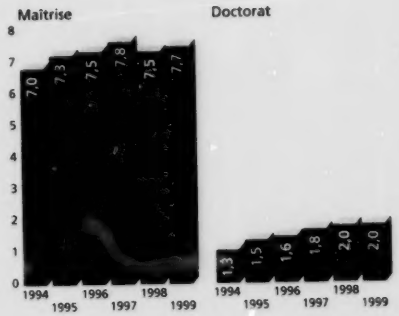

FIGURE 6
Évolution de la proportion des inscriptions dans les secteurs qui regroupent le plus d'étudiants

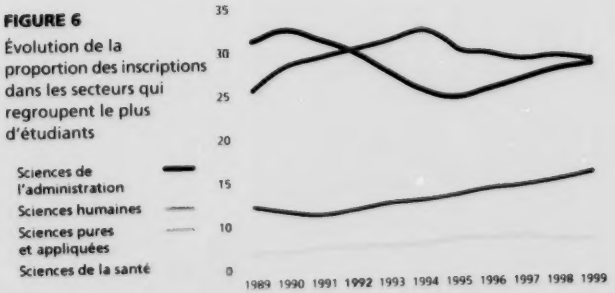

LES DIPLÔMES [1]

TOTAL DES DIPLÔMES DÉCERNÉS

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
EN 1999	8 169	2 412	1 206	834	987	334	85	297	522	688	15 534
DE 1968 à 1999 inclusivement	153 814	49 948	31 267	25 079	20 554	8 990	1 000	4 146	5 863	13 135	313 796

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 313 796 diplômes, dont 56 % ont été attribués à des femmes. En 1999, 15 534 nouveaux diplômes ont été décernés. De ce nombre, 7 365 [2] l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 8169 par le conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au 1er cycle demeure particulièrement élevée, atteignant 61,8 % au baccalauréat et 65,4 % au certificat. Depuis trois ans, aux cycles supérieurs, près de la moitié des diplômes ont été décernés à des femmes. Quant à la proportion de femmes au doctorat, elle marque une augmentation de 6,6 % par rapport à l'année précédente pour ainsi atteindre 52,9 % **(figure 7)**.

RÉPARTITION DES DIPLÔMES DÉCERNÉS EN 1999 SELON LE GENRE

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
BACCALAURÉAT	53,3	60,6	59,2	55,8	56,5	58,4	-	-	79,7	8,7	52,9
CERTIFICAT	33,1	28,1	34,6	32,6	34,5	37,4	0,0	-	11,5	90,3	33,6
MAÎTRISE	11,3	8,4	5,2	9,8	6,7	3,0	74,1	69,0	7,9	-	10,7
DIPLÔME	1,2	2,7	0,7	1,2	2,2	1,2	1,2	30,6	1,0	1,0	2,0
DOCTORAT	1,2	0,2	0,2	0,6	-	-	24,7	0,3	-	-	0,9

Plus de la moitié des diplômes décernés par l'Université du Québec en 1999 sont des baccalauréats et 13,6 % sont des diplômes de cycles supérieurs, ce qui confirme la hausse amorcée il y a deux ans. Depuis les six dernières années, on observe une diminution de la proportion des certificats au profit des baccalauréats et des maîtrises **(figure 8)**.

FIGURE 7
Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplôme décerné en 1999 (en %)

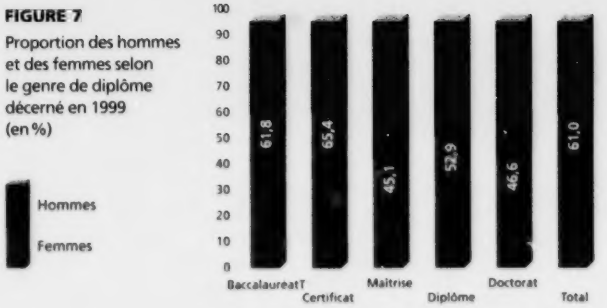

FIGURE 8
Répartition des diplômes décernés en 1999 selon le genre (en %)

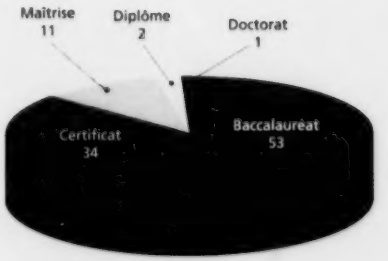

1 Source : Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

2 Comprend la maîtrise en analyse et gestion urbaine de l'UQAM, décernée par l'Assemblée des gouverneurs

RÉPARTITION DES DIPLÔMES DÉCERNÉS EN 1999 SELON LE SECTEUR DISCIPLINAIRE

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
SCIENCES DE LA SANTÉ	–	15,5	6,0	9,8	7,0	6,6	18,8	-	-	-	4,1
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	10,7	9,5	14,3	12,9	9,2	0,3	78,8	-	100,0	14,4	13,9
SCIENCES HUMAINES	33,7	42,4	35,8	34,7	29,0	30,5	2,4	-	-	11,3	31,9
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	35,0	20,6	23,6	34,9	37,0	43,4	-	-	-	56,8	31,1
ARTS	6,8	2,3	2,8	-	3,2	2,1	-	-	-	-	4,4
LETTRES	7,6	6,1	8,5	5,0	3,7	1,8	-	-	-	1,0	6,2
AUTRES [1]	6,2	3,7	8,9	2,6	10,8	15,3	-	100,0	-	16,4	8,3

Parmi les diplômes décernés par l'Université du Québec, six sur dix proviennent du secteur des sciences humaines ou de celui des sciences de l'administration **(figure 9)**. Ces deux secteurs ainsi que celui des sciences pures et appliquées ont connu une hausse par rapport à l'annee précédente.

FIGURE 9
Répartition des diplômes décernés en 1999 selon le secteur disciplinaire (en %)

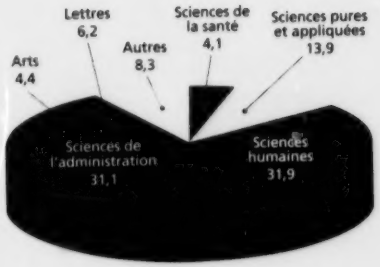

POUR LES PROGRAMMES CONDUISANT À L'OBTENTION D'UN GRADE UNIVERSITAIRE

	% BACCALAURÉAT	% MAÎTRISE	% DOCTORAT
SCIENCES DE LA SANTÉ	4	1	4
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	17	16	24
SCIENCES HUMAINES	45	26	49
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	18	34	3
ARTS	6	3	
LETTRES	6	6	10
AUTRES [1]	4	14	11

La répartition des diplômes entre les différents secteurs disciplinaires varie selon le grade décerné. Ainsi, près du quart des diplômes de doctorat sont en sciences pures et appliquées, alors que ce même secteur ne compte que pour 17% des diplômes de baccalauréat. À l'inverse, le secteur des sciences de l'administration, qui comprend 18% de tous les diplômes de baccalauréat décernés par l'Université du Québec, se retrouve avec seulement 3% du volume des doctorats. Par contre, soulignons que la proportion de ce même secteur pour les diplômes de maîtrise continue d'augmenter de façon sensible. En effet, cette proportion, qui était de 17% en 1997, est passée à 27% en 1998 et à 34% en 1999, dépassant ainsi le secteur des sciences humaines qui occupait le premier rang jusque-là.

3 Comprend les programmes d'études dans les domaines de l'administration publique (particulièrement à l'ENAP) et des autres services publics et communautaires, ainsi que les études plurisectorielles telles que les sciences de l'environnement, la santé et la sécurité au travail

LES DIPLÔMES [1]

TOTAL DES DIPLÔMES DÉCERNÉS

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
EN 1999	8 169	2 412	1 206	834	987	334	85	297	522	688	15 534
DE 1968 à 1999 inclusivement	153 814	49 948	31 267	25 079	20 554	8 990	1 000	4 146	5 863	13 135	313 796

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 313 796 diplômes, dont 56 % ont été attribués à des femmes. En 1999, 15 534 nouveaux diplômes ont été décernés. De ce nombre, 7 365 [2] l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 8169 par le conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au 1er cycle demeure particulièrement élevée, atteignant 61,8 % au baccalauréat et 65,4 % au certificat. Depuis trois ans, aux cycles supérieurs, près de la moitié des diplômes ont été décernés à des femmes. Quant à la proportion de femmes au doctorat, elle marque une augmentation de 6,6 % par rapport à l'année précédente pour ainsi atteindre 52,9 % **(figure 7)**.

RÉPARTITION DES DIPLÔMES DÉCERNÉS EN 1999 SELON LE GENRE

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
BACCALAURÉAT	53,3	60,6	59,2	55,8	56,5	58,4	-	-	79,7	8,7	52,9
CERTIFICAT	33,1	28,1	34,6	32,6	34,5	37,4	0,0	-	11,5	90,3	33,6
MAÎTRISE	11,3	8,4	5,2	9,8	6,7	3,0	74,1	69,0	7,9	-	10,7
DIPLÔME	1,2	2,7	0,7	1,2	2,2	1,2	1,2	30,6	1,0	1,0	2,0
DOCTORAT	1,2	0,2	0,2	0,6	-	-	24,7	0,3	-	-	0,9

Plus de la moitié des diplômes décernés par l'Université du Québec en 1999 sont des baccalauréats et 13,6 % sont des diplômes de cycles supérieurs, ce qui confirme la hausse amorcée il y a deux ans. Depuis les six dernières années, on observe une diminution de la proportion des certificats au profit des baccalauréats et des maîtrises **(figure 8)**.

FIGURE 7
Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplôme décerné en 1999 (en %)

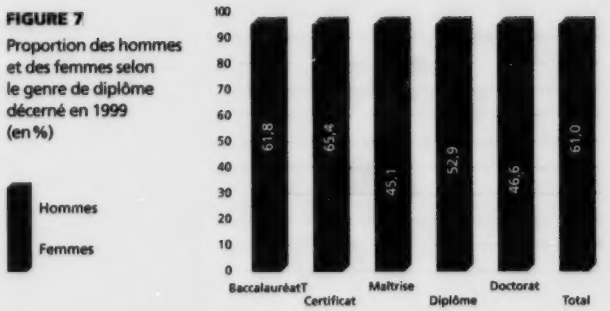

FIGURE 8
Répartition des diplômes décernés en 1999 selon le genre (en %)

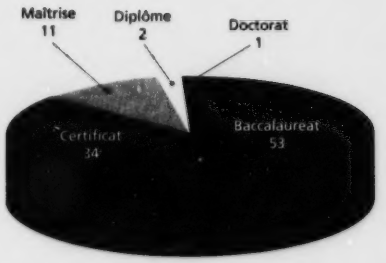

1 Source: Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

2 Comprend la maîtrise en analyse et gestion urbaine de l'UQAM, décernée par l'Assemblée des gouverneurs.

RÉPARTITION DES DIPLÔMES DÉCERNÉS EN 1999 SELON LE SECTEUR DISCIPLINAIRE

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
SCIENCES DE LA SANTÉ	–	15,5	6,0	9,8	7,0	6,6	18,8	-	-	-	4,1
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	10,7	9,5	14,3	12,9	9,2	0,3	78,8	-	100,0	14,4	13,9
SCIENCES HUMAINES	33,7	42,4	35,8	34,7	29,0	30,5	2,4	-	-	11,3	31,9
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	35,0	20,6	23,6	34,9	37,0	43,4	-	-	-	56,8	31,1
ARTS	6,8	2,3	2,8	-	3,2	2,1	-	-	-	-	4,4
LETTRES	7,6	6,1	8,5	5,0	3,7	1,8	-	-	-	1,0	6,2
AUTRES [3]	6,2	3,7	8,9	2,6	10,8	15,3	-	100,0	-	16,4	8,3

Parmi les diplômes décernés par l'Université du Québec, six sur dix proviennent du secteur des sciences humaines ou de celui des sciences de l'administration **(figure 9)**. Ces deux secteurs ainsi que celui des sciences pures et appliquées ont connu une hausse par rapport à l'année précédente.

FIGURE 9
Répartition des diplômes décernés en 1999 selon le secteur disciplinaire (en %)

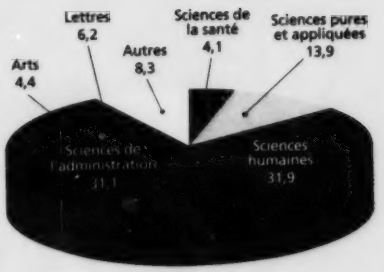

POUR LES PROGRAMMES CONDUISANT À L'OBTENTION D'UN GRADE UNIVERSITAIRE

	% BACCALAURÉAT	% MAÎTRISE	% DOCTORAT
SCIENCES DE LA SANTÉ	4	1	4
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	17	16	24
SCIENCES HUMAINES	45	26	49
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	18	34	3
ARTS	6	3	–
LETTRES	6	6	10
AUTRES [3]	4	14	11

La répartition des diplômes entre les différents secteurs disciplinaires varie selon le grade décerné. Ainsi, près du quart des diplômes de doctorat sont en sciences pures et appliquées, alors que ce même secteur ne compte que pour 17% des diplômes de baccalauréat. À l'inverse, le secteur des sciences de l'administration, qui comprend 18% de tous les diplômes de baccalauréat décernés par l'Université du Québec, se retrouve avec seulement 3% du volume des doctorats. Par contre, soulignons que la proportion de ce même secteur pour les diplômes de maîtrise continue d'augmenter de façon sensible. En effet, cette proportion, qui était de 17% en 1997, est passée à 27% en 1998 et à 34% en 1999, dépassant ainsi le secteur des sciences humaines qui occupait le premier rang jusque-là.

3 Comprend les programmes d'études dans les domaines de l'administration publique (particulièrement à l'ENAP) et des autres services publics et communautaires, ainsi que les études plurisectorielles telles que les sciences de l'environnement, la santé et la sécurité au travail.

LE PERSONNEL

RÉPARTITION DU PERSONNEL RÉGULIER PAR CATÉGORIE [1]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	CSC	TOTAL
ENSEIGNANT	923	350	206	154	123	74	123	36	85	34	-	-	2 108
DIRECTION	96	35	19	20	18	7	23	11	20	13	18	2	282
PROFESSIONNEL	278	92	64	42	38	21	57	15	37	65	30	14	753
TECHNIQUE	230	82	47	41	40	12	78	20	45	30	11	3	638
BUREAU	515	172	118	78	74	33	58	26	70	78	23	3	1 249
MÉTIERS ET SERVICES	140	34	20	29	7	1	36	6	20	-	3	-	296
TOTAL	2 182	766	474	364	300	148	375	114	277	219	85	22	5 326

Parmi le personnel régulier de l'Université du Québec, près de quatre individus sur dix (39,6%) sont des enseignants. Viennent ensuite les catégories du personnel de bureau et des métiers et services qui comptent pour 29 % de tout le personnel. Le personnel professionnel et technique, quant à lui, occupe un autre 26,1 % de l'ensemble, tandis que le personnel de direction représente 5,3% du personnel régulier **(figure 10)**. Depuis les cinq dernières années, l'ensemble du personnel régulier de l'Université du Québec a été réduit de 8,4%. La plus grande variation se situe chez le personnel de direction, en baisse de 23% par rapport à 1994.

FIGURE 10
Répartition du personnel régulier au 31 mars 2000 selon la catégorie

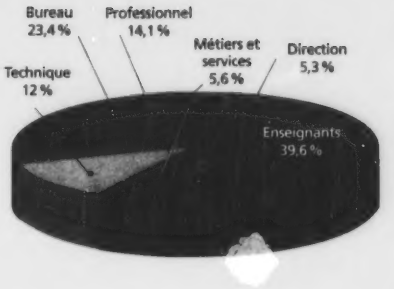

RÉPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT PAR DISCIPLINE [2]

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
SCIENCES DE LA SANTÉ	3,2	-	4,6	-	-	-	-	-	-	2,6	0,9
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	22,8	30,4	30,0	26,8	12,8	16,3	66,7	-	97,6	23,1	29,9
SCIENCES HUMAINES	45,9	42,3	42,9	39,2	56,0	62,5	33,3	-	1,2	48,7	42,3
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	15,0	14,5	14,3	22,9	31,2	21,3	-	100,0	-	17,9	16,6
ARTS ET LETTRES	16,3	9,6	12,9	6,5	-	-	-	-	1,2	7,7	10,3

Plus de 40% du personnel enseignant régulier est rattaché à des unités administratives du secteur des sciences humaines. Les deux autres secteurs qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences pures et appliquées et les sciences de l'administration **(figure 11).** On n'observe que de très légères variations dans la répartition du personnel enseignant par discipline au cours des ans.

FIGURE 11
Répartition du personnel enseignant selon la dicipline en 1999-2000

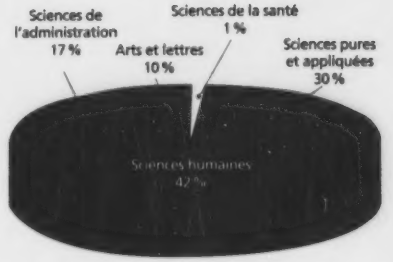

INDICATEURS SUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
% DE FEMMES [2]	28,8	24,9	23,3	23,5	30,4	36,3	15,6	13,9	12,9	30,8	26,0
% DE DÉTENTEURS DE DOCTORAT [2]	80,8	80,9	67,6	70,6	67,2	45,0	98,2	69,4	70,6	82,1	76,7
RATIO EEETP/PERSONNEL ENSEIGNANT [3]	24,8	18,6	19,3	16,4	22,0	15,8	N.A.P.	N.A.P.	27,3	71,3	22,8

Depuis l'automne 1996, au sein de l'Université du Québec, trois professeurs réguliers sur quatre détiennent au moins un doctorat **(figure 12)**. Cette proportion s'est accrue de 4,6% en cinq ans bien que l'on ait connu une légère diminution de 1998 à 1999. Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier **(figure 13)**. En effet, la proportion des femmes est passée de 21,9% en 1994 à 26% en 1999. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein sur le nombre de professeurs, il demeure relativement stable au cours des ans, oscillant autour de 22 et 23.

CHARGÉS DE COURS [4]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE	1369	499	334	232	339	209	N.A.P.	54	142	N.A.P.	3 178

1 Source : Budgets de fonctionnement 1999-2000, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 31 mars 2000 et occupant un poste autorisé au fonds de fonctionnement ou au fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

2 Source : Données de la CREPUQ, Octobre 2000. Jusqu'en 1997, les données étaient issues du système d'information financière des universités (SIFU) du MEQ. Pour les années subséquentes, les données sont issues de la base d'information de la CREPUQ. Compte tenu du changement de méthode de classification et de source de données, opéré en 1997-1998, toute comparaison avec les années antérieures est à éviter. La méthode de regroupements disciplinaires se base sur la variable « unité ou sous-unité administrative » et dans le cas où l'unité ne peut être reliée à une discipline, la principale discipline d'enseignement du professeur est utilisée (principalement à la Téluq).

3 Ce ratio est calculé pour les établissements offrant des programmes de 1er cycle.

4 Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 1999-2000 et transmises par la Direction des relations du travail. Pour la troisième année, les données incluent le nombre de chargés de cours ayant donné moins d'une charge de cours. Des écarts peuvent donc être constatés par rapport aux années antérieures.

N.A.P.: Ne s'applique pas.

FIGURE 12
Évolution de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier

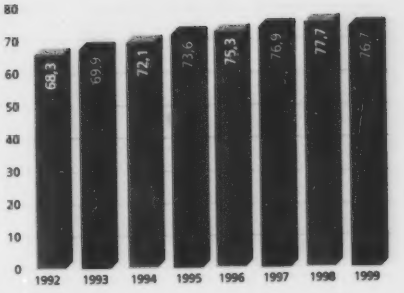

FIGURE 13
Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier

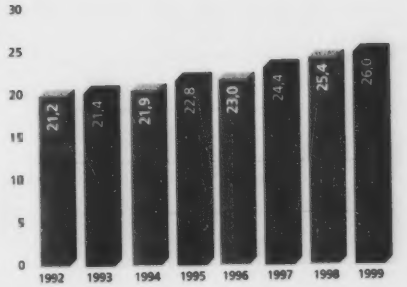

LE PERSONNEL

RÉPARTITION DU PERSONNEL RÉGULIER PAR CATÉGORIE [1]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	CSC	TOTAL
ENSEIGNANT	923	350	206	154	123	74	123	36	85	34	-	-	2 108
DIRECTION	96	35	19	20	18	7	23	11	20	13	18	2	282
PROFESSIONNEL	278	92	64	42	38	21	57	15	37	65	30	14	753
TECHNIQUE	230	82	47	41	40	12	78	20	45	30	11	3	638
BUREAU	515	172	118	78	74	33	58	26	70	78	23	3	1 249
MÉTIERS ET SERVICES	140	34	20	29	7	1	36	6	20	-	3	-	296
TOTAL	2 182	766	474	364	300	148	375	114	277	219	85	22	5 326

FIGURE 10
Répartition du personnel régulier au 31 mars 2000 selon la catégorie

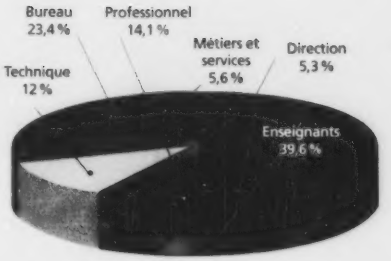

Parmi le personnel régulier de l'Université du Québec, près de quatre individus sur dix (39,6%) sont des enseignants. Viennent ensuite les catégories du personnel de bureau et des métiers et services qui comptent pour 29 % de tout le personnel. Le personnel professionnel et technique, quant à lui, occupe un autre 26,1 % de l'ensemble, tandis que le personnel de direction représente 5,3% du personnel régulier **(figure 10)**. Depuis les cinq dernières années, l'ensemble du personnel régulier de l'Université du Québec a été réduit de 8,4%. La plus grande variation se situe chez le personnel de direction, en baisse de 23% par rapport à 1994.

RÉPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT PAR DISCIPLINE [2]

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
SCIENCES DE LA SANTÉ	3,2	-	4,6	-	-	-	-	-	-	2,6	0,9
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	22,8	30,4	30,0	26,8	12,8	16,3	66,7	-	97,6	23,1	29,9
SCIENCES HUMAINES	45,9	42,3	42,9	39,2	56,0	62,5	33,3	-	1,2	48,7	42,3
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	15,0	14,5	14,3	22,9	31,2	21,3	-	100,0	-	17,9	16,6
ARTS ET LETTRES	16,3	9,6	12,9	6,5	-	-	-	-	1,2	7,7	10,3

FIGURE 11
Répartition du personnel enseignant selon la dicipline en 1999-2000

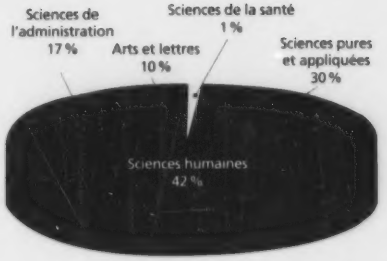

Plus de 40% du personnel enseignant régulier est rattaché à des unités administratives du secteur des sciences humaines. Les deux autres secteurs qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences pures et appliquées et les sciences de l'administration **(figure 11).** On n'observe que de très légères variations dans la répartition du personnel enseignant par discipline au cours des ans.

INDICATEURS SUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
% DE FEMMES [1]	28,8	24,9	23,3	23,5	30,4	36,3	15,6	13,9	12,9	30,8	26,0
% DE DETENTEURS DE DOCTORAT [2]	80,8	80,9	67,6	70,6	67,2	45,0	98,2	69,4	70,6	82,1	76,7
RATIO EEETP/PERSONNEL ENSEIGNANT [3]	24,8	18,6	19,3	16,4	22,0	15,8	N.A.P.	N.A.P.	27,3	71,3	22,8

Depuis l'automne 1996, au sein de l'Université du Québec, trois professeurs réguliers sur quatre détiennent au moins un doctorat **(figure 12)**. Cette proportion s'est accrue de 4,6% en cinq ans bien que l'on ait connu une légère diminution de 1998 à 1999. Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier **(figure 13)**. En effet, la proportion des femmes est passée de 21,9% en 1994 à 26% en 1999. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein sur le nombre de professeurs, il demeure relativement stable au cours des ans, oscillant autour de 22 et 23.

CHARGÉS DE COURS [4]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE	1369	499	334	232	339	209	N.A.P.	54	142	N.A.P.	3 178

1 Source : Budgets de fonctionnement 1999-2000, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 31 mars 2000 et occupant un poste autorisé au fonds de fonctionnement ou au fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

2 Source : Données de la CREPUQ, Octobre 2000. Jusqu'en 1997, les données étaient issues du système d'information financière des universités (SIFU) du MEQ. Pour les années subséquentes, les données sont issues de la base d'information de la CREPUQ. Compte tenu du changement de méthode de classification et de source de données, opéré en 1997-1998, toute comparaison avec les années antérieures est à éviter. La méthode de regroupements disciplinaires se base sur la variable « unité ou sous-unité administrative » et dans le cas où l'unité ne peut être reliée à une discipline, la principale discipline d'enseignement du professeur est utilisée (principalement à la Teluq).

3 Ce ratio est calculé pour les établissements offrant des programmes de 1er cycle.

4 Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 1999-2000 et transmises par la Direction des relations du travail. Pour la troisième année, les données incluent le nombre de charges de cours ayant donné moins d'une charge de cours. Des écarts peuvent donc être constatés par rapport aux années antérieures.

N.A.P. : Ne s'applique pas.

FIGURE 12
Évolution de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier

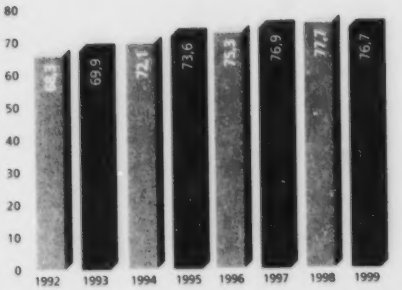

FIGURE 13
Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier

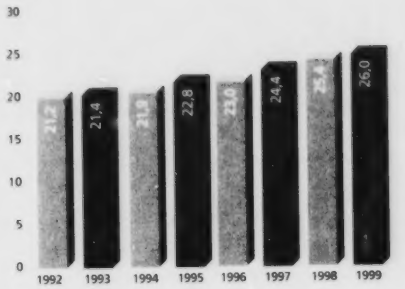

LA RECHERCHE [1]

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE 1998-1999

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE D'OCTROIS	1 305	359	309	171	96	150	648	17	214	49	3 318
MONTANT DES OCTROIS EN 000 $	30 613	11 234	10 207	4 155	1 769	6 624	27 741	204	7 649	2 076	102 272
% DES MONTANTS SOUS FORME DE CONTRATS	15,4	8,3	27,0	36,1	8,0	63,0	34,8	38,8	23,7	24,8	23,2
VALEUR DES OCTROIS / NB DE PROFESSEURS	34 906	32 656	46 820	27 340	14 382	82 799	216 727	5 822	100 647	61 059	49 478

En 1999-2000, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisaient 102 271 472 $ par rapport à 94 652 404 $ en 1998-1999, ce qui représente une augmentation de 8 %. Rappelons que ces données sont provisoires et excluent une partie de la recherche interuniversitaire dont l'établissement responsable est à l'extérieur du réseau. La valeur des octrois par professeur qui se situe au-dessus de 40 000 $ depuis 1996-1997 est en hausse de 6,9 % cette année et dépasse les 49 000 $ par professeur **(figure 14).**

FIGURE 14
Évolution du montant des octrois de recherche en 000 $ et de la valeur des octrois par professeur

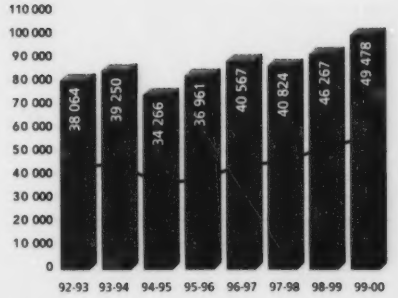

OCTROIS 1998-1999 SELON LA CATÉGORIE D'ORGANISME EN 000 $

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
FCAR	3 748	692	249	203	220	88	967	20	183	18	6 388
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (AUTRES)	3 316	3 021	3 613	790	45	1 096	3 966	-	1 480	152	17 479
CQRS	1 392	275	52	-	157	-	161	-	-	-	2 037
CRSNG	4 769	2 136	1 228	1 098	435	341	5 645	-	1 551	426	17 629
CRMC	327	48	-	-	-		840	-	42	-	1 257
CRSH	4 555	412	537	104	342	47	565	36	-	99	6 697
FRSQ	375	164	51	13	-	61	310	-	19	-	993
GOUVERNEMENT DU CANADA (AUTRES)	3 813	1 735	1 070	313	151	621	6 207	-	1 132	651	15 693
FIR	1 764	325	230	55	242	90	190	-	240	56	3 192
AUTRES SOURCES INTERNES	964	812	-	568	72	65	1 450	39	575	-	4 545
UQ [2]	80	6	-	32	3	50	5	-	25	4	205
AUTRES SOURCES EXTERNES	5 510	1 608	3 177	979	102	4 165	7 435	109	2 402	670	26 157
TOTAL	**30 613**	**11 234**	**10 207**	**4 155**	**1 769**	**6 624**	**27 741**	**204**	**7 649**	**2 076**	**102 272**

FIGURE 15
Répartition des octrois de recherche en 1999-2000 selon la catégorie d'organisme

Les organismes gouvernementaux constituaient, en 1999-2000, la principale source de financement des activités de recherche avec 32,4 % du montant total des octrois. Viennent ensuite les organismes non gouvernementaux (autres sources externes) qui contribuaient pour 25,6 %. Parmi les grands organismes subventionnaires, soulignons la contribution importante du CRSNG, dont les subventions représentaient 17,2 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 1999-2000 **(figure 15).**

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES OCTROIS EXTERNES DE RECHERCHE EN 000 $

ENSEMBLE DU RÉSEAU	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00
SUBVENTIONS DES GRANDS CONSEILS	13 944	15 307	17 195	17 946	20 786	22 916	24 976	25 405	25 446	25 775	24 731	24 843	24 340	27 264	35 066
CONTRATS	7 965	8 407	9 488	12 607	16 473	19 341	29 535	30 472	36 587	22 850	30 171	36 056	34 672	31 916	24 172
AUTRES SUBVENTIONS EXTERNES	8 876	11 211	12 202	13 879	14 183	17 433	18 218	18 863	17 897	21 680	22 454	23 127	22 722	28 399	24 222
TOTAL DES OCTROIS EXTERNES	30 786	34 925	38 885	44 432	51 442	59 690	72 729	74 740	79 930	70 305	77 356	84 026	81 734	87 579	83 460

Considérant les données provisoires de 1999-2000, on enregistre, cette année, une baisse de 4,7 % de l'ensemble des octrois externes de recherche à l'Université du Québec. Les subventions obtenues des principaux conseils subventionnaires connaissent une importante augmentation de 28,6 %, tandis que les subventions de sources externes en provenance de fondations, de ministères à vocation sectorielle et autres organismes diminuent de 14,7 %. De plus, les sommes reçues sous forme de contrats connaissent une baisse de plus de 24 % **(figure 16)**.

FIGURE 16
Évolution du montant des octrois externes de recherche selon le type en 000 $

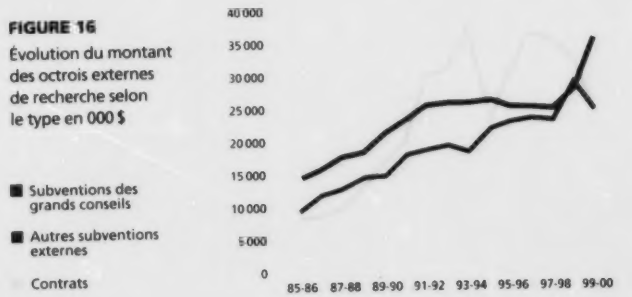

1 Source: Données provisoires transmises par les établissements à la direction des études de cycles supérieurs et de la recherche de la Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche. Excluant une partie des subventions de recherche interuniversitaire.

2 Les octrois proviennent du Fonds de développement académique du réseau (FODAR) et le programme Communauté scientifique réseau.

3 Appelés aussi « conseils », les principaux organismes subventionnaires regroupent le CRSNG, le CRMC, le CRSH, le CQRS, le FCAR et le FRSQ.

ABRÉVIATIONS

FCAR	Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CRMC	Conseil de recherches médicales du Canada
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
FIR	Fonds institutionnel de recherche (de l'Université du Québec)
CQRS	Conseil québécois de la recherche sociale
FRSQ	Fonds de la recherche en santé du Québec

LA RECHERCHE [1]

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE 1998-1999

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE D'OCTROIS	1 305	359	309	171	96	150	648	17	214	49	3 318
MONTANT DES OCTROIS EN 000 $	30 613	11 234	10 207	4 155	1 769	6 624	27 741	204	7 649	2 076	102 272
% DES MONTANTS SOUS FORME DE CONTRATS	15,4	8,3	27,0	36,1	8,0	63,0	34,8	38,8	23,7	24,8	23,2
VALEUR DES OCTROIS / NB DE PROFESSEURS	34 906	32 656	46 820	27 340	14 382	82 799	216 727	5 822	100 647	61 059	49 478

En 1999-2000, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisaient 102 271 472 $ par rapport à 94 652 404 $ en 1998-1999, ce qui représente une augmentation de 8 %. Rappelons que ces données sont provisoires et excluent une partie de la recherche interuniversitaire dont l'établissement responsable est à l'extérieur du réseau. La valeur des octrois par professeur qui se situe au-dessus de 40 000 $ depuis 1996-1997 est en hausse de 6,9 % cette année et dépasse les 49 000 $ par professeur **(figure 14).**

FIGURE 14
Évolution du montant des octrois de recherche en 000 $ et de la valeur des octrois par professeur

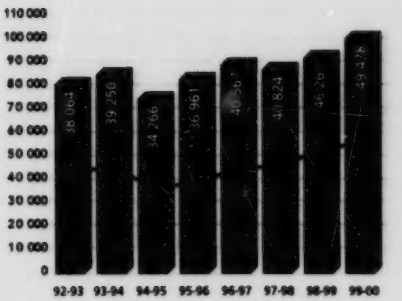

OCTROIS 1998-1999 SELON LA CATÉGORIE D'ORGANISME EN 000 $

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
FCAR	3 748	692	249	203	220	88	967	20	183	18	6 388
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (AUTRES)	3 316	3 021	3 613	790	45	1 096	3 966	-	1 480	152	17 479
CQRS	1 392	275	52	-	157	-	161	-	-	-	2 037
CRSNG	4 769	2 136	1 228	1 098	435	341	5 645	-	1 551	426	17 629
CRMC	327	48	-	-	-		840	-	42	-	1 257
CRSH	4 555	412	537	104	342	47	565	36	-	99	6 697
FRSQ	375	164	51	13	-	61	310	-	19	-	993
GOUVERNEMENT DU CANADA (AUTRES)	3 813	1 735	1 070	313	151	621	6 207	-	1 132	651	15 693
FIR	1 764	325	230	55	242	90	190	-	240	56	3 192
AUTRES SOURCES INTERNES	964	812	-	568	72	65	1 450	39	575	-	4 545
UQ [2]	80	6	-	32	3	50	5	-	25	4	205
AUTRES SOURCES EXTERNES	5 510	1 608	3 177	979	102	4 165	7 435	109	2 402	670	26 157
TOTAL	**30 613**	**11 234**	**10 207**	**4 155**	**1 769**	**6 624**	**27 741**	**204**	**7 649**	**2 076**	**102 272**

FIGURE 15
Répartition des octrois de recherche en 1999-2000 selon la catégorie d'organisme

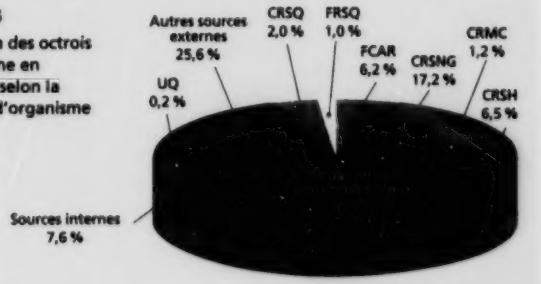

Les organismes gouvernementaux constituaient, en 1999-2000, la principale source de financement des activités de recherche avec 32,4 % du montant total des octrois. Viennent ensuite les organismes non gouvernementaux (autres sources externes) qui contribuaient pour 25,6 %. Parmi les grands organismes subventionnaires, soulignons la contribution importante du CRSNG, dont les subventions représentaient 17,2 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 1999-2000 **(figure 15).**

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES OCTROIS EXTERNES DE RECHERCHE EN 000 $

ENSEMBLE DU RÉSEAU	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00
SUBVENTIONS DES GRANDS CONSEILS	13 944	15 307	17 195	17 946	20 786	22 916	24 976	25 405	25 446	25 775	24 731	24 843	24 340	27 264	35 066
CONTRATS	7 965	8 407	9 488	12 607	16 473	19 341	29 535	30 472	36 587	22 850	30 171	36 056	34 672	31 916	24 172
AUTRES SUBVENTIONS EXTERNES	8 876	11 211	12 202	13 879	14 183	17 433	18 218	18 863	17 897	21 680	22 454	23 127	22 722	28 399	24 222
TOTAL DES OCTROIS EXTERNES	30 786	34 925	38 885	44 432	51 442	59 690	72 729	74 740	79 930	70 305	77 356	84 026	81 734	87 579	83 460

Considérant les données provisoires de 1999-2000, on enregistre, cette année, une baisse de 4,7 % de l'ensemble des octrois externes de recherche à l'Université du Québec. Les subventions obtenues des principaux conseils subventionnaires connaissent une importante augmentation de 28,6 %, tandis que les subventions de sources externes en provenance de fondations, de ministères à vocation sectorielle et autres organismes diminuent de 14,7 %. De plus, les sommes reçues sous forme de contrats connaissent une baisse de plus de 24 % **(figure 16)**.

FIGURE 16
Évolution du montant des octrois externes de recherche selon le type en 000 $

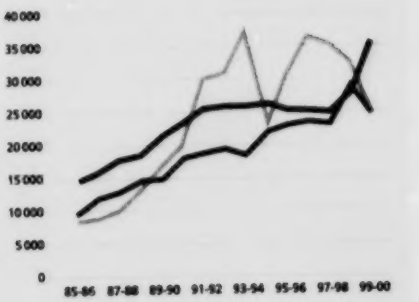

1 Source: Données provisoires transmises par les établissements à la direction des études de cycles supérieurs et de la recherche de la Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche. Excluant une partie des subventions de recherche interuniversitaire.

2 Les octrois proviennent du Fonds de développement académique du réseau (FODAR) et le programme Communauté scientifique réseau.

3 Appelés aussi « conseils », les principaux organismes subventionnaires regroupent le CRSNG, le CRMC, le CRSH, le CQRS, le FCAR et le FRSQ.

ABRÉVIATIONS

FCAR	Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CRMC	Conseil de recherches médicales du Canada
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
FIR	Fonds institutionnel de recherche (de l'Université du Québec)
CQRS	Conseil québecois de la recherche sociale
FRSQ	Fonds de la recherche en santé du Québec

LES DONNÉES FINANCIÈRES [1]

FONDS DE FONCTIONNEMENT EN 000 $ AU 31 MAI 2000

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	CSC	PROG. RÉSEAU [2]	TOTAL [3]
PRODUITS	213 717	64 940	43 496	29 918	28 937	15 000	39 787	12 613	28 393	23 183	9 198	3 941	6 602	516 249
CHARGES	231 588	75 131	48 398	34 274	32 770	19 130	43 831	12 337	30 357	24 255	9 890	3 909	12 724	575 118
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	(17 871)	(10 191)	(4 902)	(4 356)	(3 833)	(4 130)	(4 044)	276	(1 964)	(1 072)	(692)	32	(6 122)	(58 869)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS APRÈS PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	(6 675)	(7 638)	(2 585)	(2 520)	(2 279)	(3 261)	(2 320)	837	(529)	85	(12)	120	(6 122)	(31 959)
SOLDE DE FONDS	(19 082)	(12 972)	(7 476)	(4 274)	(3 621)	(3 819)	(8 979)	2 071	(573)	2 387	199	65	(16 270)	(72 344)

Aux opérations courantes, l'Université du Québec a terminé l'exercice 1999-2000 avec une insuffisance des produits de l'ordre de 58 869 000 $. L'encaissement à titre exceptionnel d'une subvention forfaitaire pour l'amélioration de la santé financière a permis de réduire cette insuffisance à 31 959 000 $. Les charges augmentent de 10,8 % en raison de l'indexation des salaires selon la politique gouvernementale et du rétablissement de la contribution patronale au Régime de retraite de l'Université du Québec **(figure 17).** Le solde de fonds consolidé au 31 mai 2000 est déficitaire d'un montant de 72 344 000 $.

FIGURE 17
Évolution des produits et des charges du Fonds de fonctionnement en 000 $

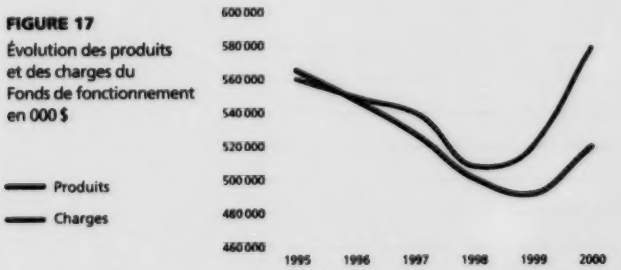

RÉPARTITION EN % DES PRODUITS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT SELON LA SOURCE

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	66,4	69,4	69,3	77,2	65,3	76,1	77,6	59,5	68,3	68,4	69,4
DROITS DE SCOLARITÉ	19,1	18,0	15,9	15,0	19,5	13,2	1,5	11,3	18,4	14,4	15,9
AUTRES [4]	14,4	12,5	14,9	7,7	15,2	10,7	20,9	29,2	13,2	17,2	14,7

La subvention de fonctionnement en 1999-2000, allouée par le ministère de l'Éducation, est la principale source des produits du fonds de fonctionnement. L'importance relative de cette source de fonds continue de diminuer. En 1999-2000, elle représente 69,4% des produits totaux comparativement à 84,5% en 1988-1989. L'importance relative des droits de scolarité, quant à elle, est passée de 5,6 % à 15,9 % en onze ans **(figure 18).** Notons également la croissance, pour la cinquième année consécutive, du poids relatif des autres produits.

FIGURE 18
Évolution de la répartition des produits du Fonds de fonctionnement selon la source en %

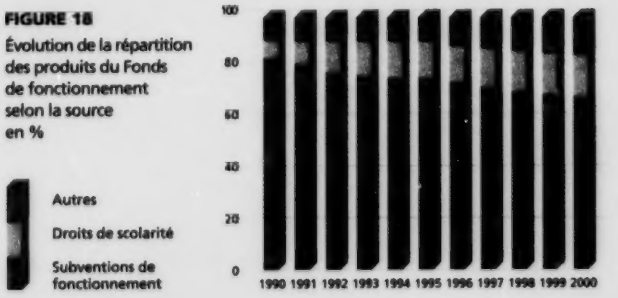

RÉPARTITION EN % DES CHARGES DU FONDS DE FONCTIONNEMENT SELON LA FONCTION (excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	64,0	69,2	68,5	68,3	64,8	69,2	63,5	60,5	64,0	71,8	63,6
SOUTIEN [5]	28,1	25,2	26,3	28,9	30,4	28,1	36,4	38,2	27,8	26,0	29,9
AUTRES [6]	7,9	5,7	5,2	2,8	4,7	2,7	0,1	1,3	8,2	2,1	6,5
CHARGES PAR EEETP [7]	9 888	11 416	11 946	13 346	11 985	15 727	N.A.P.	N.A.P.	13060	9076	11 590

L'Université du Québec consacre 63,6 % de ses dépenses de fonctionnement à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité **(figure 19).** Bien que les proportions des trois grands regroupements de fonctions demeurent stables cette année, soulignons l'augmentation des charges d'enseignement et de recherche.

FONDS AVEC RESTRICTION EN 000 $ AU 31 MAI 2000

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL
CHARGES [8]	33 987	9 098	7 576	4 551	1 385	4 426	26 643	2 250	5 994	3 979	157	100 046
% UTILISÉ POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE	95,2	96,2	93,7	97,2	100,0	81,8	92,5	26,5	91,3	70,4	N.A.P.	91,1

Au fonds avec restriction, 91,1 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche. Cette somme de 91 150 000 $ représente un montant moyen de 41 985 $ par professeur.

FONDS DES IMMOBILISATIONS EN 000 $ AU 31 MAI 2000

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL [3]
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS [9]	19 308	8 318	8 223	2 603	2 447	1 513	10 170	869	7 426	8 542	6 980	76 399
ACTIFS EN IMMOBILISATION AU 31 MAI	462 841	84 665	67 902	50 607	54 451	28 881	73 937	18 035	72 307	11 696	33 901	959 223

En 1999-2000, les acquisitions d'immobilisations de 76 399 000 $ représentent 25,2 % de l'ensemble des déboursés effectués au fonds des immobilisations. Cette somme a été versée pour l'achat de mobilier, d'appareils et d'équipement (56,0 %), pour la réalisation de projets de construction et le réaménagement d'édifices en propriété (34,3 %), et, pour l'acquisition de volumes et de collections (9,7 %).

FIGURE 19

Répartition des charges du Fons de fonctionnement selon la fonction (excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances)

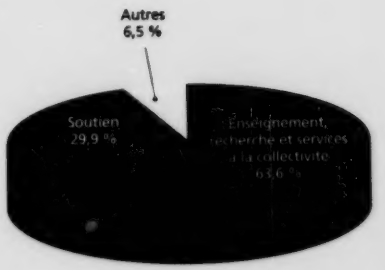

1 Source: États financiers de l'Université du Québec et de ses établissements 1999-2000: états synoptiques.

Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs pour l'ensemble de l'Université du Québec incluent toujours les données du Siège social, du Centre des services communs et des programmes réseau.

2 Comprend le Fonds de développement académique du réseau (FODAR), la contribution pour le redressement des bases et autres projets spéciaux.

3 Incluant les écritures d'éliminations effectuées pour la consolidation des États financiers.

4 Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects, la contribution interfonds et les autres produits.

5 Comprend les bibliothèques, l'audio-visuel, l'informatique, l'administration excluant les frais financiers et mauvaises créances, ainsi que les terrains et bâtiments excluant les loyers.

6 Comprend principalement les services aux étudiants, les entreprises auxiliaires et les charges inhérentes au redressement des bases.

7 Excluant les loyers ainsi que les frais financiers et les mauvaises créances.

8 Excluant les postes exceptionnels.

9 Incluant tous les biens: terrains et bâtiments, mobiliers, volumes de bibliothèque, etc. Excluant les intérêts sur emprunt bancaire.

N.A.P.: Ne s'applique pas.

LES DONNÉES FINANCIÈRES [1]

FONDS DE FONCTIONNEMENT EN 000 $ AU 31 MAI 2000

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	CSC	PROG. RÉSEAU [2]	TOTAL [3]
PRODUITS	213 717	64 940	43 496	29 918	28 937	15 000	39 787	12 613	28 393	23 183	9 198	3 941	6 602	516 249
CHARGES	231 588	75 131	48 398	34 274	32 770	19 130	43 831	12 337	30 357	24 255	9 890	3 909	12 724	575 118
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	(17 871)	(10 191)	(4 902)	(4 356)	(3 833)	(4 130)	(4 044)	276	(1 964)	(1 072)	(692)	32	(6 122)	(58 869)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS APRÈS PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	(6 675)	(7 638)	(2 585)	(2 520)	(2 279)	(3 261)	(2 320)	837	529	85	(12)	120	(6 122)	(31 959)
SOLDE DE FONDS	(19 082)	(12 972)	(7 476)	(4 274)	(3 621)	(3 819)	(8 979)	2 071	(573)	2 387	199	65	(16 270)	(72 344)

Aux opérations courantes, l'Université du Québec a terminé l'exercise 1999-2000 avec une insuffisance des produits de l'ordre de 58 869 000 $. L'encaissement à titre exceptionnel d'une subvention forfaitaire pour l'amélioration de la santé financière a permis de réduire cette insuffisance à 31 959 000 $. Les charges augmentent de 10,8 % en raison de l'indexation des salaires selon la politique gouvernementale et du rétablissement de la contribution patronale au Régime de retraite de l'Université du Québec **(figure 17).** Le solde de fonds consolidé au 31 mai 2000 est déficitaire d'un montant de 72 344 000 $.

RÉPARTITION EN % DES PRODUITS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT SELON LA SOURCE

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	66,4	69,4	69,3	77,2	65,3	76,1	77,6	59,5	68,3	68,4	69,4
DROITS DE SCOLARITÉ	19,1	18,0	15,9	15,0	19,5	13,2	1,5	11,3	18,4	14,4	15,9
AUTRES [1]	14,4	12,5	14,9	7,7	15,2	10,7	20,9	29,2	13,2	17,2	14,7

La subvention de fonctionnement en 1999-2000, allouée par le ministère de l'Éducation, est la principale source des produits du fonds de fonctionnement. L'importance relative de cette source de fonds continue de diminuer. En 1999-2000, elle représente 69,4% des produits totaux comparativement à 84,5% en 1988-1989. L'importance relative des droits de scolarité, quant à elle, est passée de 5,6 % à 15,9 % en onze ans **(figure 18).** Notons également la croissance, pour la cinquième année consécutive, du poids relatif des autres produits.

FIGURE 17
Évolution des produits et des charges du Fonds de fonctionnement en 000 $

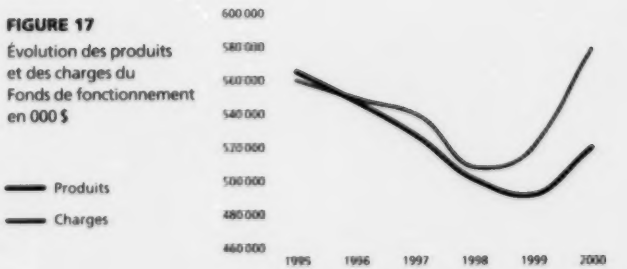

FIGURE 18
Évolution de la répartition des produits du Fonds de fonctionnement selon la source en %

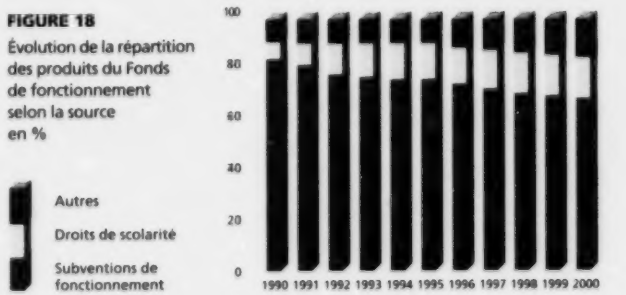

RÉPARTITION EN % DES CHARGES DU FONDS DE FONCTIONNEMENT SELON LA FONCTION (excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	64,0	69,2	68,5	68,3	64,8	69,2	63,5	60,5	64,0	71,8	63,6
SOUTIEN [2]	28,1	25,2	26,3	28,9	30,4	28,1	36,4	38,2	27,8	26,0	29,9
AUTRES [3]	7,9	5,7	5,2	2,8	4,7	2,7	0,1	1,3	8,2	2,1	6,5
CHARGES PAR EEETP	9 888	11 416	11 946	13 346	11 985	15 727	N.A.P.	N.A.P.	13060	9075	11 590

L'Université du Québec consacre 63,6 % de ses dépenses de fonctionnement à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité **(figure 19).** Bien que les proportions des trois grands regroupements de fonctions demeurent stables cette année, soulignons l'augmentation des charges d'enseignement et de recherche.

FONDS AVEC RESTRICTION EN 000 $ AU 31 MAI 2000

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL
CHARGES [4]	33 987	9 098	7 576	4 551	1 385	4 426	26 643	2 250	5 994	3 979	157	100 046
% UTILISÉ POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE	95,2	96,2	93,7	97,2	100,0	81,8	92,5	26,5	91,3	70,4	N.A.P.	91,1

Au fonds avec restriction, 91,1 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche. Cette somme de 91 150 000 $ représente un montant moyen de 41 985 $ par professeur.

FONDS DES IMMOBILISATIONS EN 000 $ AU 31 MAI 2000

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL [1]
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS [9]	19 308	8 318	8 223	2 603	2 447	1 513	10 170	869	7 426	8 542	6 980	76 399
ACTIFS EN IMMOBILISATION AU 31 MAI	462 841	84 665	67 902	50 607	54 451	28 881	73 937	18 035	72 307	11 696	33 901	959 223

En 1999-2000, les acquisitions d'immobilisations de 76 399 000 $ représentent 25,2 % de l'ensemble des déboursés effectués au fonds des immobilisations. Cette somme a été versée pour l'achat de mobilier, d'appareils et d'équipement (56,0 %), pour la réalisation de projets de construction et le réaménagement d'édifices en propriété (34,3 %), et, pour l'acquisition de volumes et de collections (9,7 %).

FIGURE 19
Répartition des charges du Fons de fonctionnement selon la fonction
(excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances)

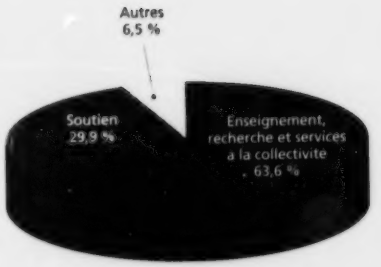

1 Source: États financiers de l'Université du Québec et de ses établissements 1999-2000, états synoptiques.

Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs pour l'ensemble de l'Université du Québec incluent toujours les données du Siège social, du Centre des services communs et des programmes réseau.

2 Comprend le Fonds de développement académique du réseau (FODAR), la contribution pour le redressement des bases et autres projets spéciaux.

3 Incluant les écritures d'éliminations effectuées pour la consolidation des États financiers.

4 Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects, la contribution interfonds et les autres produits.

5 Comprend les bibliothèques, l'audio-visuel, l'informatique, l'administration excluant les frais financiers et mauvaises créances, ainsi que les terrains et bâtiments excluant les loyers.

6 Comprend principalement les services aux étudiants, les entreprises auxiliaires et les charges inhérentes au redressement des bases.

7 Excluant les loyers ainsi que les frais financiers et les mauvaises créances.

8 Excluant les postes exceptionnels.

9 Incluant tous les biens: terrains et bâtiments, mobiliers, volumes de bibliothèque, etc. Excluant les intérêts sur emprunt bancaire.

N.A.P. Ne s'applique pas.

Université du Québec à Montréal

Marquée par l'arrivée d'un recteur intérimaire, l'année en a été une de consolidation budgétaire et institutionnelle et de poursuite du développement, notamment en recherche.

GILBERT DIONNE
RECTEUR
INTÉRIMAIRE

À la suite de la démission de la rectrice, Paule Leduc, au début de l'année 2000, j'ai accepté le poste de recteur intérimaire que m'a confié le conseil d'administration, parce que je crois en cette université, à son potentiel de développement et à l'excellence de sa recherche.

Dès mon arrivée, j'ai mis en place un groupe de travail afin qu'il m'aide à prendre des décisions éclairées pour que l'UQAM retrouve le plus vite possible l'équilibre budgétaire, qu'elle puisse continuer à se développer et faire face à la concurrence. J'ai mobilisé des membres de tous les groupes de la communauté pour que nous réfléchissions ensemble et établissions des consensus sur des questions prioritaires : la révision de la programmation, le réaménagement des conventions collectives, l'organisation de la recherche, les modalités de gestion et l'utilisation des ressources financières et physiques.

Parallèlement à notre réflexion stratégique, nous avons préparé un budget en tenant compte du nouveau mode de financement des universités et du plan de réinvestissement du ministère de l'Éducation (MEQ). Ce budget demeure déficitaire, mais maintient intégralement des investissements prioritaires destinés à l'encadrement des étudiants. Le sous-financement chronique de l'Université explique en grande partie son déficit accumulé et continue de freiner son épanouissement. Il est impérieux que nous obtenions un règlement satisfaisant du MEQ à ce chapitre.

Les programmes et les étudiants

L'UQAM met régulièrement ses programmes à jour afin d'offrir une formation de qualité, adaptée aux réalités d'un monde en perpétuelle évolution.

La Faculté des sciences s'est enrichie d'un doctorat en informatique cognitive, administré conjointement avec la Téluq. À l'École des sciences de la gestion (ESG), trois nouvelles spécialisations ont été ajoutées au programme de MBA pour cadres : en bio-industries, en financement des entreprises agricoles ainsi qu'en entreprises collectives. Pour sa part, la Faculté de science politique et de droit a développé deux spécialisations pour sa maîtrise en droit : en mathématiques financières et en droit social et du travail. Sept diplômes d'études supérieures spécialisées ont été créés : en gestion de projet, en planification territoriale et développement local, en design d'événements, en danse,

L'UQAM, en collaboration avec l'Association des physiciens et des ingénieurs biomédicaux du Québec, a mis sur pied un Centre de vigie planétaire dans le contexte du passage à l'an 2000. Ce centre de surveillance et de prévision de crise par Internet, dirigé par Danielle Maisonneuve, professeure au Département de communications, a permis de mesurer, en fonction des différents fuseaux horaires, les répercussions en temps réel du passage à l'an 2000. Cette initiative s'est réalisée en concertation avec des acteurs majeurs dans les secteurs de la santé, de la sécurité civile, de la protection des biens et des citoyens, etc. et avait pour but de permettre, si requis, la mise en place de plans de relève.

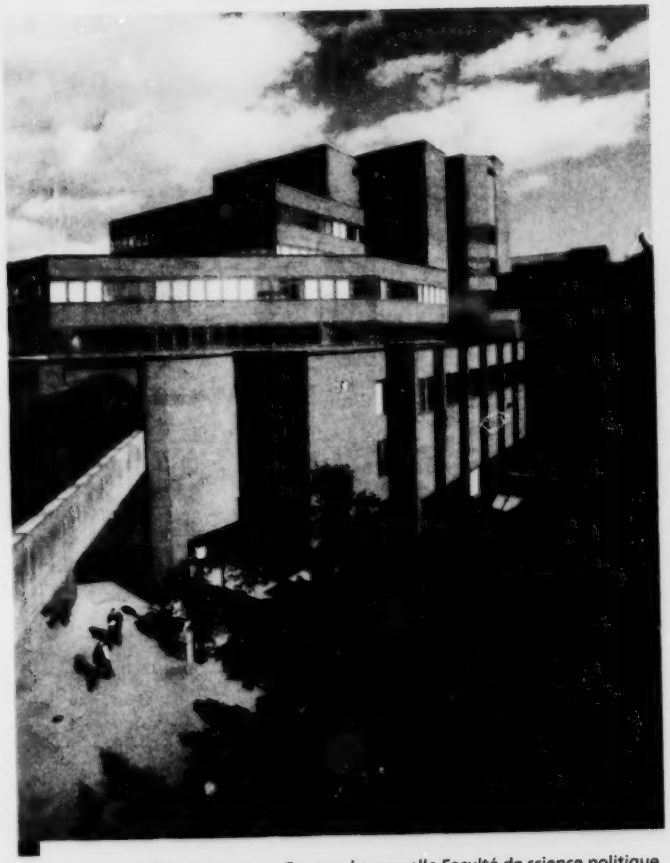

Inspirée d'un modèle reconnu en Europe, la nouvelle Faculté de science politique et de droit de l'UQAM développe une approche innovatrice au Québec et au Canada, qui vise à accroître les nombreux liens de complémentarité existant entre ces deux champs de connaissances. L'objectif recherché est de mieux répondre aux nouvelles réalités sociales sur les plans politique, économique et juridique, tant aux niveaux local, national qu'international.

en analyse expressive du mouvement, en éducation somatique et en connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne. Toujours aux études supérieures, trois programmes courts ont été mis en place : en gestion et planification du tourisme, en administration scolaire et en économie sociale.

Au 1er cycle, c'est surtout l'ESG qui a innové en offrant notamment un programme court en gestion de service de garde, ainsi qu'un certificat et un programme court en gestion du tourisme, visant à l'internationalisation de la formation par le recours aux technologies de l'information et des communications. Soulignons également la création de mineures en allemand, en anglais et en espagnol, d'une majeure en études urbaines, d'une mineure en urbanisme opérationnel, d'une mineure en patrimoine urbain, ainsi que d'un certificat et d'une mineure en histoire.

L'Université a aussi élaboré un plan d'action pour la révision de la programmation et amorcé la première phase qui concerne le baccalauréat. Au 1er cycle, les efforts pour améliorer la persévérance et la réussite ont été poursuivis : 46 % des nouveaux étudiants à temps plein et 21 % des étudiants à temps partiel dans 30 programmes ont pu profiter du monitorat de programme.

La recherche

Le financement de la recherche a augmenté de 2 millions pour atteindre 30 millions, dont 28,6 millions proviennent de sources externes. L'UQAM a connu une importante augmentation de son financement auprès des trois grandes agences de financement de la recherche : les fonds reçus du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ont crû de 14,5 % et ceux du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) ont fait une remontée encore plus spectaculaire de 67 %, après une hausse de 34 % l'année dernière. Cette croissance place l'UQAM au premier rang des universités francophones et au troisième rang des universités canadiennes subventionnées par cet organisme.

Enfin, pour ce qui est du Fonds FCAR, le financement est passé de 2,9 à 3,7 millions. De plus, l'Université a décroché quatre subventions de cet organisme dans les deux premiers concours de professeurs-chercheurs, avec un taux de succès de 80 %. Du côté de la recherche contractuelle, les revenus de l'année sont demeurés relativement stables à 6,1 millions.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Grâce à quelque 215 ententes avec différents milieux, l'Université a pu mieux réaliser sa mission de développement et de diffusion de nouveaux savoirs tant auprès de ses étudiants qu'auprès de groupes sociaux ou d'entreprises.

Étudiant en design et stylisme de mode à l'École supérieure de mode de Montréal (un partenariat original entre l'UQAM et le Groupe Collège La Salle), Pao Lim (à droite sur notre photo) s'est classé premier, devançant plus de 500 candidats, à la finale canadienne du concours Smirnoff Fashion Awards. Il représente le Canada à la finale internationale qui doit se dérouler à New York à l'automne 2000.

Des spécialisations en gestion des bio-industries, en financement des entreprises agricoles ainsi qu'en gestion des entreprises collectives s'ajoutent aux spécialisations déjà offertes dans le programme de MBA pour cadres.

À la fine pointe des technologies de l'information, les bibliothèques permettent l'accès à des centaines de banques de données bibliographiques textuelles, en ligne ou sur cédéroms. Chaque étudiant peut effectuer des recherches, consulter son dossier, renouveler ses prêts, réserver des documents, etc., sans quitter son domicile ou en utilisant un ordinateur mis à sa disposition à l'UQAM.

Parmi les nombreux projets, soulignons une importante entente conclue entre Bell-CGI, l'UQAM et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île pour la réalisation d'une inforoute du savoir. Signalons aussi quelques percées majeures en formation à distance pour la francophonie.

Créée en cours d'année, la Chaire en gestion des bio-industries est financée par six partenaires : Biochem-Pharma, CGI, Gestion T2C2, Innovatech du Grand Montréal, Investissement Québec et le CRIM. Par ailleurs, un consortium en exploration minérale – CONSOREM – réunit des chercheurs de l'UQAM et de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), des représentants de l'industrie, tels Noranda, Mines McWatters, Aurizon, SOQUEM, ainsi que des observateurs gouvernementaux.

L'UQAM s'est encore une fois vu confirmer sa spécificité par deux subventions d'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) du CRSH pour un projet sur les rapports sociaux de sexe et un autre sur l'économie sociale.

L'un des projets du Service de formation sur mesure à retenir est le développement d'un programme intensif en gestion immobilière, avec la Chaire SIT-Immobilier et le Groupe Proprius Millenium.

L'UQAM a aussi mis sur pied un centre de vigie pour le passage à l'an 2000, en collaboration avec l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec.

Le personnel

Le projet de convention collective à l'intention des maîtres de langues a été signé. Au printemps 2000, les négociations avec le syndicat des professeurs (SPUQ-UQAM) pour le règlement de la convention collective ont été entamées avec une volonté manifeste de recherche de consensus et ont permis d'en arriver à une entente de principe, en juillet 2000. Par ailleurs, l'UQAM a renouvelé le contrat social avec le syndicat des employés de soutien (SEUQAM) et amorcé des discussions au sujet de la mise en place d'un programme de planification de la main-d'œuvre.

Les ressources matérielles et financières

Maintenant propriétaire de l'ensemble de ses installations, l'UQAM poursuit toujours les démarches pour la construction d'un nouveau pavillon des sciences biologiques sur le site du Complexe des sciences. Au chapitre des technologies, soulignons l'implantation de deux nouveaux modules du système MANITOU dans toutes les constituantes de l'Université du Québec et l'inauguration d'une deuxième salle ainsi que d'un nouveau service de vidéoconférence (ATM) raccordé au réseau de l'UQ. En outre, le plan d'intégration des technologies de l'information (TI) dans la formation (1998-2001) donne déjà des résultats encourageants.

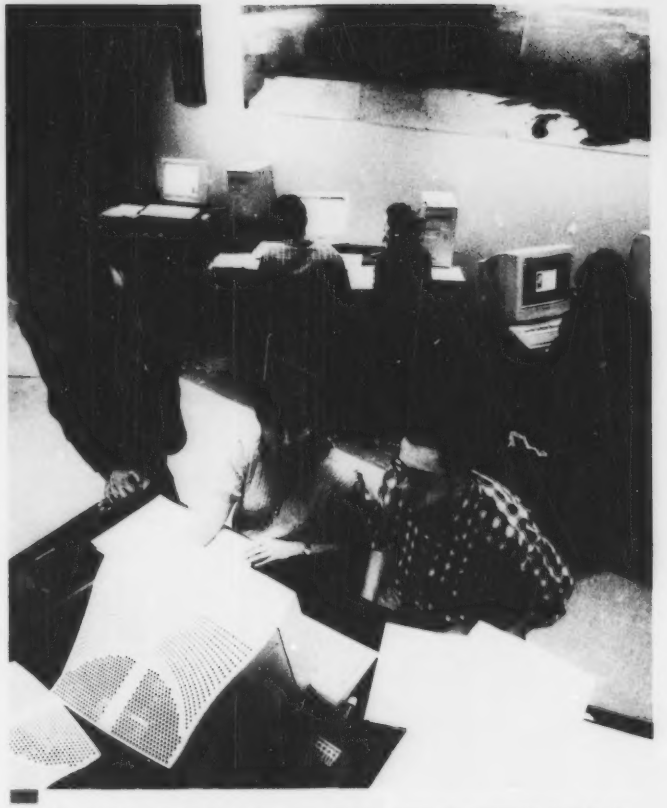

L'équipe de l'Atlas du Québec et de ses régions (AQR) est composée de plus de 70 géographes, géomaticiens, didacticiens et gestionnaires de banques de données qui travaillent depuis plusieurs années, sous l'égide de l'Université du Québec à Montréal, à la création d'un Atlas électronique national à l'échelle du Québec. Leur site Internet permet, depuis le mois de mai 2000, la consultation de 1 500 nouvelles cartes interrégionales, à l'adresse suivante : www.atlasduquebec.qc.ca

La situation financière a été extrêmement difficile et quasi intenable en raison de l'accumulation des compressions et de la faiblesse de la base de financement. En effet, malgré une somme forfaitaire de 11,2 millions consentie par le ministère pour le rétablissement de la situation financière, le déficit accumulé de l'Université a continué de croître.

Les produits ont été de 213,7 millions et les charges de 231,6 millions pour un déficit de 17,9 millions. Avec l'apport de la subvention forfaitaire, ce déficit a pu être réduit à 6,7 millions pour un déficit accumulé de 19 millions.

Les activités internationales

L'année a été particulièrement fertile puisque le nombre de projets s'est accru de 75 et leur valeur est passée de 2,7 à 4,2 millions.

Les relations avec l'Europe ont poursuivi leur croissance. Par exemple, la création du Centre Wallonie-Bruxelles, unique au Québec et au Canada, fera de l'UQAM un partenaire privilégié de la coopération avec la Belgique et de son rayonnement académique et culturel.

Finalement, la mobilité étudiante pourra être intensifiée grâce à la trentaine de nouveaux protocoles signés avec des institutions étrangères.

Les événements marquants de l'année

L'année a vu le renouvellement de l'équipe de direction. L'important travail amorcé pour retrouver un meilleur équilibre budgétaire a été poursuivi de même que la consolidation des facultés et secteurs. La Faculté de science politique et de droit a été inaugurée.

Deux doctorats honorifiques ont été attribués, l'un à la juge Louise Arbour pour sa contribution à l'émergence d'un nouveau droit international et l'autre au professeur Pierre Angers pour son apport exceptionnel au développement de l'éducation au Québec.

Les perspectives d'avenir

Depuis mon entrée en fonction, en mars 2000, un scénario budgétaire, tenant compte du nouveau mode de financement des universités et du plan de réinvestissement du MEQ, a été préparé.

J'ai déjà rencontré plusieurs membres de la communauté universitaire et j'ai pu constater un réel enthousiasme et une volonté de relever le défi imposé par la conjoncture difficile. L'entente de principe intervenue en juillet dernier entre la direction et le syndicat des professeurs est de bon augure. Je suis confiant que nous pourrons, ensemble, travailler au développement et au succès de l'UQAM.

DIRECTION

PAULE LEDUC, rectrice, GILBERT DIONNE[1], recteur intérimaire, LOUISE DANDURAND, vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification, LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation, ALAIN DUFOUR, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives, MAURO F. MALSERVISI[2], vice-recteur intérimaire aux ressources humaines et aux affaires administratives, PIERRE PARENT, secrétaire général et adjoint au recteur intérimaire, MICHEL ROBILLARD, vice-recteur aux services académiques et au développement technologique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : PIERRE DUCROS, administrateur de sociétés

Membres : ENRICO CARONTINI, professeur, LOUISE DANDURAND[3], vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification, GILBERT DIONNE[1,3], recteur intérimaire, LYNN DRAPEAU[3], vice-rectrice à la formation, MICHÈLE DUBREUIL[3], notaire et conseillère juridique, BERNARD ÉLIE[3], professeur, MARTINE ÉPOQUE, professeure, KARINE FARRELL, étudiante, RICHARD GUAY, vice-président exécutif, Banque Laurentienne du Canada, LIONEL P. HURTUBISE, président du conseil, Communications Ericsson inc., RÉGINALD LAVERTU[3], directeur général, Collège de Rosemont, SÉBASTIEN LEBLANC[3], étudiant, PAULE LEDUC[3], rectrice, JEAN-MARC LÉGER, président-directeur général, Léger marketing, SUZANNE WALSH, chargée de cours

Secrétaire : DANIEL HÉBERT[3], directeur, Secrétariat des instances

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidents : PAULE LEDUC[3], rectrice ,GILBERT DIONNE[1,3], recteur intérimaire

Membres : ROBERT V. ANDERSON, directeur de département, LORRAINE BÉNIC, chargée de cours, ANDRÉ BOURASSA, directeur de programme de cycles supérieurs, MICHEL BUCZYNSKI, étudiant, ROBERT COMEAU, professeur, DAVID D'ARRISSO, étudiant, LYNN DRAPEAU[3], vice-rectrice à la formation, BERTRAND GERVAIS, professeur, CLAUDETTE JODOIN, registraire, PIERRE LALONGÉ, chargé de cours, SIEGFRIED MATHELET, étudiant, ANNE MILLAIRE, étudiante, DANIELLE PILLETTE, directrice de programme de 1er cycle, ANDRÉ RICHELIEU, étudiant, FRANÇOIS ROBERT, étudiant, MARC TURGEON, doyen

Secrétaire : DANIEL HÉBERT[3], directeur, Secrétariat des instances

1 À compter du 6 mars 2000
2 À compter du 1er avril 2000
3 Membre du comité exécutif

La situation financière a été extrêmement difficile et quasi intenable en raison de l'accumulation des compressions et de la faiblesse de la base de financement. En effet, malgré une somme forfaitaire de 11,2 millions consentie par le ministère pour le rétablissement de la situation financière, le déficit accumulé de l'Université a continué de croître.

Les produits ont été de 213,7 millions et les charges de 231,6 millions pour un déficit de 17,9 millions. Avec l'apport de la subvention forfaitaire, ce déficit a pu être réduit à 6,7 millions pour un déficit accumulé de 19 millions.

Les activités internationales

L'année a été particulièrement fertile puisque le nombre de projets s'est accru de 75 et leur valeur est passée de 2,7 à 4,2 millions.

Les relations avec l'Europe ont poursuivi leur croissance. Par exemple, la création du Centre Wallonie-Bruxelles, unique au Québec et au Canada, fera de l'UQAM un partenaire privilégié de la coopération avec la Belgique et de son rayonnement académique et culturel.

Finalement, la mobilité étudiante pourra être intensifiée grâce à la trentaine de nouveaux protocoles signés avec des institutions étrangères.

Les événements marquants de l'année

L'année a vu le renouvellement de l'équipe de direction. L'important travail amorcé pour retrouver un meilleur équilibre budgétaire a été poursuivi de même que la consolidation des facultés et secteurs. La Faculté de science politique et de droit a été inaugurée.

Deux doctorats honorifiques ont été attribués, l'un à la juge Louise Arbour pour sa contribution à l'émergence d'un nouveau droit international et l'autre au professeur Pierre Angers pour son apport exceptionnel au développement de l'éducation au Québec.

Les perspectives d'avenir

Depuis mon entrée en fonction, en mars 2000, un scénario budgétaire, tenant compte du nouveau mode de financement des universités et du plan de réinvestissement du MEQ, a été préparé.

J'ai déjà rencontré plusieurs membres de la communauté universitaire et j'ai pu constater un réel enthousiasme et une volonté de relever le défi imposé par la conjoncture difficile. L'entente de principe intervenue en juillet dernier entre la direction et le syndicat des professeurs est de bon augure. Je suis confiant que nous pourrons, ensemble, travailler au développement et au succès de l'UQAM.

DIRECTION

PAULE LEDUC, rectrice, GILBERT DIONNE[1], recteur intérimaire, LOUISE DANDURAND, vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification, LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation, ALAIN DUFOUR, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives, MAURO F. MALSERVISI[2], vice-recteur intérimaire aux ressources humaines et aux affaires administratives, PIERRE PARENT, secrétaire général et adjoint au recteur intérimaire, MICHEL ROBILLARD, vice-recteur aux services académiques et au développement technologique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : PIERRE DUCROS, administrateur de sociétés

Membres : ENRICO CARONTINI, professeur, LOUISE DANDURAND[3], vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification, GILBERT DIONNE[1-3], recteur intérimaire, LYNN DRAPEAU[3], vice-rectrice à la formation, MICHÈLE DUBREUIL[3], notaire et conseillère juridique, BERNARD ÉLIE[3], professeur, MARTINE ÉPOQUE, professeure, KARINE FARRELL, étudiante, RICHARD GUAY, vice-président exécutif, Banque Laurentienne du Canada, LIONEL P. HURTUBISE, président du conseil, Communications Ericsson inc., RÉGINALD LAVERTU[3], directeur général, Collège de Rosemont, SÉBASTIEN LEBLANC[3], étudiant, PAULE LEDUC[3], rectrice, JEAN-MARC LÉGER, président-directeur général, Léger marketing, SUZANNE WALSH, chargée de cours

Secrétaire : DANIEL HÉBERT[3], directeur, Secrétariat des instances

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidents : PAULE LEDUC[3], rectrice ,GILBERT DIONNE[1-3], recteur intérimaire

Membres : ROBERT V. ANDERSON, directeur de département, LORRAINE BÉNIC, chargée de cours, ANDRÉ BOURASSA, directeur de programme de cycles supérieurs, MICHEL BUCZYNSKI, étudiant, ROBERT COMEAU, professeur, DAVID D'ARRISSO, étudiant, LYNN DRAPEAU[3], vice-rectrice à la formation, BERTRAND GERVAIS, professeur, CLAUDETTE JODOIN, registraire, PIERRE LALONGÉ, chargé de cours, SIEGFRIED MATHELET, étudiant, ANNE MILLAIRE, étudiante, DANIELLE PILLETTE, directrice de programme de 1er cycle, ANDRÉ RICHELIEU, étudiant, FRANÇOIS ROBERT, étudiant, MARC TURGEON, doyen

Secrétaire : DANIEL HÉBERT[3], directeur, Secrétariat des instances

1 À compter du 6 mars 2000
2 À compter du 1er avril 2000
3 Membre du comité exécutif

www.uqam.ca

Université du Québec à Trois-Rivières

En dépit de l'incertitude qui a plané sur le financement des universités, l'UQTR est entrée en force dans le nouveau millénaire.

CLAIRE V. DE LA DURANTAYE
RECTRICE

Un débat institutionnel majeur a ouvert la voie à des des transformations qui vont alléger l'organisation et mettre en valeur ses forces d'innovation.

En plus de réaliser sa meilleure rentrée étudiante d'automne depuis les cinq dernières années, l'UQTR a connu une grande effervescence. Elle s'est faite plus visible et plus ouverte sur l'extérieur, combinant les nouveautés de sa programmation, à la récolte d'un riche palmarès de succès individuels et collectifs. De quoi donner tout son sens à la volonté de la direction de préparer « le début d'un temps nouveau ».

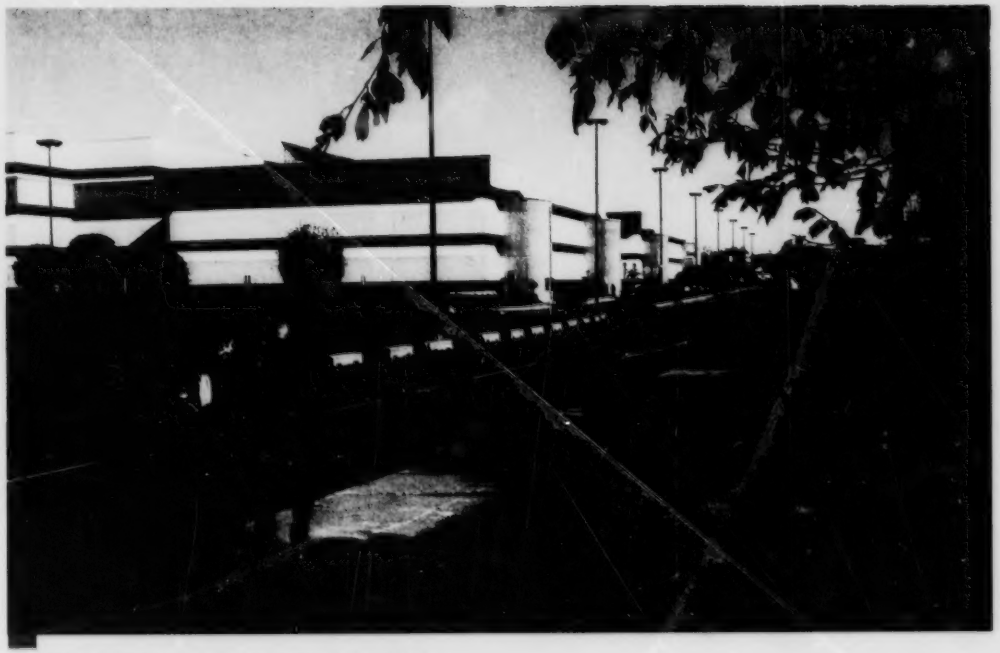

Entrée du campus de l'UQTR par l'avenue Gilles Boulet.

Les programmes d'études et les étudiants

L'arrivée de nouveaux étudiants à temps plein s'est fait sentir à l'automne 1999 par une hausse de 7,1 % au 1er cycle et de 3,9 % aux 2e et 3e cycles. La réussite des étudiants fut à l'honneur à plusieurs moments de l'année, puisqu'il y a eu des collations de grades pour un millier de finissants, une célébration du 100e doctorat, la sortie du premier docteur en génie électrique, les premiers rangs aux examens nationaux de comptabilité, et des succès individuels, telle la prestigieuse bourse Fessenden-Trott.

Plusieurs nouveautés ont caractérisé l'offre de formation. Il faut se réjouir en particulier de l'accueil à l'automne 1999 de la première cohorte d'étudiantes du baccalauréat en pratique sage-femme. Il y a eu aussi le démarrage de la maîtrise en psychoéducation conjointe avec l'UQAH, et celui du DESS réseau en gestion de projet. Une concentration a également été implantée en génie informatique dans le cadre du baccalauréat en génie électrique.

L'Université a aussi innové en mettant en place des DEC-BAC en sciences comptables, l'un avec le Cégep de Ste-Foy et l'autre avec celui de Trois-Rivières. D'autres programmes étaient sur le métier : le

doctorat de 1er cycle en médecine podiatrique, qui a franchi avec succès la visite des experts externes en septembre 1999, un programme réseau de baccalauréat en formation policière, dont le leadership a été confié à l'UQTR, et un baccalauréat de formation initiale en sciences infirmières.

La recherche

C'est avec satisfaction que l'UQTR a vu l'ensemble de ses subventions de recherche « percer » le plafond des 10 millions, ce qui montre une relève encourageante à la quarantaine de professeurs qui ont pris leur retraite en 1997. Le succès obtenu dans le cadre du Fonds de relève de la FCI et du Programme stratégique de chercheurs du Fonds FCAR confirme ce mouvement d'émergence de nouveaux chercheurs. Enfin, notons que l'UQTR et le Cégep de Trois-Rivières ont continué de marquer des points dans leur projet de fusionner dans un lieu unique leurs centres de recherche en pâtes et papiers, pour en faire un pôle stratégique majeur pour la région et le Québec.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Voulant témoigner sa reconnaissance à l'endroit de ses partenaires, l'Université a honoré à l'automne 1999 les donateurs de la Fondation de l'UQTR, puis ce fut le tour, au printemps 2000, d'une centaine d'organisations, d'entreprises et d'acteurs sociaux qui, depuis trente ans, coopèrent aux activités de l'Université. Il y a une réelle impulsion dans ce secteur. Outre les ententes déjà évoquées avec les collèges, il faut souligner une percée en formation continue, avec quatre-vingt nouvelles activités auprès de divers milieux. D'autres partenariats ont aussi été réaffirmés dans des ententes cadres, soit notamment avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la région, avec le Groupement des chefs d'entreprises du Québec, avec la Société de développement économique de Rivière-des-Prairies et avec le Centre des services en déficience intellectuelle de la région.

Le personnel

Les réflexions sur le changement ont donné le signal d'une réelle valorisation de la fonction stratégique des ressources humaines. Il s'en est suivi, en février 2000, la création d'un vice-rectorat aux ressources humaines.

Autre signe de ce renouvellement, il faut saluer la signature des conventions collectives avec le personnel non enseignant, en plus d'ententes particulières avec le syndicat des professeurs, l'une touchant les professeurs embauchés depuis deux ans avec un plafond salarial, et l'autre assurant un cadre de discussion pour faire progresser les échanges sur la transformation des structures académiques. Seule note discordante, une grève des chargés de cours a paralysé une partie des enseignements durant une semaine en février 2000. L'année a en outre été ponctuée par l'accueil de nouveaux titulaires à des postes clés, soit celui de recteur, de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, de registraire, de doyen des études de 1er cycle, et de secrétaire général, en plus du choix du nouveau vice-recteur aux ressources humaines.

La communauté a pu se réjouir par ailleurs de l'obtention de plusieurs distinctions prestigieuses à l'endroit de ses membres, dont les deux Prix d'excellence de l'Université du Québec, le prix Allan-Blizzard, et une des dix découvertes scientifiques de l'année 1999 au Québec.

Les ressources matérielles et financières

L'UQTR a multiplié les démarches pour faire reconnaître la nécessité d'un réinvestissement financier important pour ses activités et pour son développement. Elle en a fait état à la Commission parlementaire

Collation des grades, 29 avril 2000, en présence de la très honorable Lieutenant-gouverneur du Québec, Lise Thibault.

Levée de la première pelletée de terre de l'agrandissement du pavillon Desjardins-Hydro-Québec de l'Institut de recherche sur les PME, novembre 1999. Serge Bourgeois directeur de la Caisse Desjardins de Trois-Rivières, Claude Grandmaison de la Fondation de l'UQTR, Claire V. de la Durantaye, rectrice, Cléo Marchand, vice-recteur à l'administration et aux finances, Louise Pelletier, directrice régionale à Hydro-Québec, Robert Beaudoin, directeur de l'Institut, Robert O'Farrell, président de la Fédération des caisses populaires du Centre du Québec, Denise Asselin, présidente de l'Association des caisses populaires Desjardins de Francheville.

Accueil de la rectrice à la mairie de la Ville de La Tuque, dans le cadre d'une tournée régionale des chambres de commerce, mai 2000. La rectrice est accompagnée de la vice-présidente du conseil d'administration de l'UQTR, Louisette Lord-Bolduc et de la directrice des communications et des partenariats, Jeannine Routhier.

sur l'éducation et lors des consultations qui ont entouré la Politique à l'égard des universités. Elle a de plus participé à une démarche de sensibilisation conjointe des recteurs des universités uquistes en région et de leurs présidents de conseil d'administration et réalisé une trentaine de rencontres auprès de la députation régionale et des différents paliers du gouvernement. Mentionnons que l'UQTR a clos l'exercice financier écoulé avec un déficit d'opération de 7,6 millions.

Des améliorations ont été apportées à l'organisation du campus, soit le démarrage, en mai 2000, du Centre de ressources multiservice conçu pour regrouper et faciliter les services administratifs de première ligne aux étudiants et la mise en opération du nouveau logiciel de gestion des opérations administratives (SAP). La fonte des neiges a par ailleurs permis de constater les chantiers d'agrandissement du pavillon de l'Institut de recherche sur les PME et du pavillon de l'Institut de recherche sur l'hydrogène qui s'est doté d'un nouveau banc d'essai et d'une éolienne.

Université du Québec à Trois-F

Mot d'ouverture, lors du 30e anniversaire de l'Université du Québec, le 31 mai 2000. Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, Claire V. de la Durantaye, rectrice.

Les activités internationales

Toujours tournée vers l'internationalisation de sa communauté et de ses activités académiques, l'UQTR a poursuivi trois programmes de formation à l'étranger, l'un à la maîtrise en pâtes et papiers au Vénézuela et les deux autres au 2e cycle en administration scolaire, en Guinée-Conakry et au Tchad. Elle a été l'hôte de stagiaires du Bénin et de stagiaires de Madagascar et son rayonnement l'a aussi amenée à accueillir plusieurs dignitaires d'autres pays, notamment les recteurs d'universités brésiliennes membres de la OUI. Au titre du soutien à l'internationalisation, on doit souligner le démarrage du Consortium institutionnel de développement international (CIDIC) créé l'année dernière de concert avec les grands acteurs de l'éducation en Mauricie. De plus, il s'est tenu un atelier sur l'évaluation des projets d'aide au développement international. Un site sur la coopération internationale est par ailleurs maintenant accessible sur le site Web de l'UQTR.

Les événements majeurs de l'année

La communauté universitaire sort grandie de sa réflexion sur l'Énoncé institutionnel du changement, à laquelle la Direction l'a conviée au mois de février 2000. Précédé de trois études substantielles réalisées au cours de l'automne 1999, le rendez-vous du changement a, au mois d'avril 2000, pris la forme d'un consensus sur la vision d'organisation innovante que l'Université doit se donner d'elle-même pour les prochaines années et sur les transformations progressives qu'elle doit vivre pour incarner cette vision. L'Université a par ailleurs achevé durant l'année son Plan de développement 2000-2003 intitulé *Des choix d'avenir pour la réussite de nos étudiants*. Ce plan a été suivi d'un énoncé stratégique (le 2e depuis 1997) sur *L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement, l'apprentissage et la gestion académique*.

Parmi les événements qui ont fait honneur à la communauté universitaire, il y eut un rassemblement des établissements uquistes pour souligner à Trois-Rivières le 30e anniversaire de l'Université du Québec, la cérémonie annuelle de remise des prix du ministre de l'Éducation, le premier Salon national d'histoire et de patrimoine et

Centre de ressources multiservice, en opération depuis le mois de mai 2000.

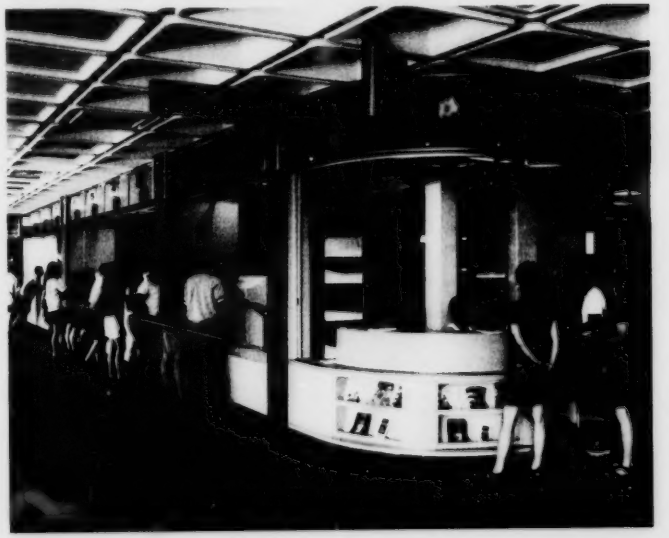

Remise de diplômes d'honneur de l'UQTR à deux pionniers de la Fondation de l'UQTR, mai 2000. Jacques Bégin, président du conseil d'administration de l'UQTR, André Young récipiendaire, Normand Bourassa, président de la Fondation, Claire V. de la Durantaye, rectrice, Richard Halley, récipiendaire.

le colloque annuel du Conseil de presse du Québec. Il s'est manifesté aussi une grande passion intellectuelle à travers cinq grandes soirées de débat appelées Forum 2000 qui se sont déroulées à l'hiver 2000 à l'intention du personnel, des étudiants et du grand public. Le Cercle des recteurs et des présidents de l'UQTR a de plus été créé en mai 2000.

Les perspectives d'avenir

L'année 2000-2001 sera celle où l'UQTR pourra commencer à bénéficier réellement de ses choix stratégiques et de ses changements organisationnels. Tous les efforts seront déployés pour accompagner les personnes dans ce changement. La prochaine année représentera aussi un moment de vérité quant à la situation financière dans laquelle devra fonctionner l'UQTR. Il faudra intensifier les démarches pour fidéliser un plus grand nombre d'alliés et faire en sorte qu'on perçoive mieux sa valeur et l'importance de son rôle. Avec la maturité de ses trente ans, c'est sous le signe du développement que l'UQTR entend aborder son contrat de performance avec le ministre de l'Éducation.

DIRECTION

CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice, FRANÇOIS HÉROUX, vice-recteur aux ressources humaines, CLÉO MARCHAND, recteur par intérim et vice-recteur à l'administration et aux finances, RAYMOND LEBLANC, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, ALAIN MAIRE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim et doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : JACQUES BÉGIN*, vice-président et directeur général Cogéco Câble Inc., diplômé de l'UQTR

Membres : JEAN CERMAKIAN*, professeur, GUY FORGUES, directeur général, Cégep de Trois-Rivières, JEAN-PIERRE GAUDETTE*, surintendant-ingénierie, Kruger inc., PATRICK LEBEL*, étudiant, RAYMOND LEBLANC, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, LORRAINE LEMIRE, directrice pédagogique deuxième cycle, Collège Saint-Bernard, LOUISETTE LORD-BOLDUC*, génagogue consultante, Ville de La Tuque, CLÉO MARCHAND, vice-recteur à l'administration et aux finances, DANIEL MCMAHON, professeur, LOUISE PARADIS, doyenne des études de 1er cycle, NORMAN PRESCOTT, retraité, DENIS TREMBLAY, professeur, BENOÎT TRUDEL, étudiant, CLAIRE V. DE LA DURANTAYE*, rectrice, RAYMOND VAILLANCOURT*, chargé de cours

Secrétaires : FRANÇOIS HÉROUX, à titre de vice-recteur et secrétaire général, LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidents : CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice (à compter du 28 juin 1999), CLÉO MARCHAND, recteur par intérim

Membres : HÉLÈNE COSSETTE, chargée de cours, CATHERINE DROUIN, étudiante, JEAN-LUC DUFOUR, chargé de cours, SOPHIE HOULE, étudiante, RAYMOND LEBLANC, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, ROBERT LORANGER, étudiant, ALAIN MAIRE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim et doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche, LOUIS MARCHILDON, directeur du Département de physique, LOUISE MATHIEU, directrice du Département de français, GAÉTAN OUELLET, professeur, JEAN-MARC PARADIS, professeur, LOUISE PARADIS, doyenne des études de premier cycle, MARC PROVOST, professeur, HARRY WHITE, professeur

Secrétaires : FRANÇOIS HÉROUX, à titre de vice-recteur et secrétaire général, LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

* Membre du comité exécutif

www.uqtr.uquebec.ca

Remise de diplômes d'honneur de l'UQTR à deux pionniers de la Fondation de l'UQTR, mai 2000. Jacques Bégin, président du conseil d'administration de l'UQTR, André Young récipiendaire, Normand Bourassa, président de la Fondation, Claire V. de la Durantaye, rectrice, Richard Halley, récipiendaire.

le colloque annuel du Conseil de presse du Québec. Il s'est manifesté aussi une grande passion intellectuelle à travers cinq grandes soirées de débat appelées Forum 2000 qui se sont déroulées à l'hiver 2000 à l'intention du personnel, des étudiants et du grand public. Le Cercle des recteurs et des présidents de l'UQTR a de plus été créé en mai 2000.

Les perspectives d'avenir

L'année 2000-2001 sera celle où l'UQTR pourra commencer à bénéficier réellement de ses choix stratégiques et de ses changements organisationnels. Tous les efforts seront déployés pour accompagner les personnes dans ce changement. La prochaine année représentera aussi un moment de vérité quant à la situation financière dans laquelle devra fonctionner l'UQTR. Il faudra intensifier les démarches pour fidéliser un plus grand nombre d'alliés et faire en sorte qu'on perçoive mieux sa valeur et l'importance de son rôle. Avec la maturité de ses trente ans, c'est sous le signe du développement que l'UQTR entend aborder son contrat de performance avec le ministre de l'Éducation.

DIRECTION

CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice, FRANÇOIS HÉROUX, vice-recteur aux ressources humaines, CLÉO MARCHAND, recteur par intérim et vice-recteur à l'administration et aux finances, RAYMOND LEBLANC, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, ALAIN MAIRE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim et doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : JACQUES BÉGIN*, vice-président et directeur général Cogéco Câble Inc., diplômé de l'UQTR

Membres : JEAN CERMAKIAN*, professeur, GUY FORGUES, directeur général, Cégep de Trois-Rivières, JEAN-PIERRE GAUDETTE*, surintendant-ingénierie, Kruger inc., PATRICK LEBEL*, étudiant, RAYMOND LEBLANC, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, LORRAINE LEMIRE, directrice pédagogique deuxième cycle, Collège Saint-Bernard, LOUISETTE LORD-BOLDUC*, génagogue consultante, Ville de La Tuque, CLÉO MARCHAND, vice-recteur à l'administration et aux finances, DANIEL MCMAHON, professeur, LOUISE PARADIS, doyenne des études de 1er cycle, NORMAN PRESCOTT, retraité, DENIS TREMBLAY, professeur, BENOÎT TRUDEL, étudiant, CLAIRE V. DE LA DURANTAYE*, rectrice, RAYMOND VAILLANCOURT*, chargé de cours

Secrétaires : FRANÇOIS HÉROUX, à titre de vice-recteur et secrétaire général, LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidents : CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice (à compter du 28 juin 1999), CLÉO MARCHAND, recteur par intérim

Membres : HÉLÈNE COSSETTE, chargée de cours, CATHERINE DROUIN, étudiante, JEAN-LUC DUFOUR, chargé de cours, SOPHIE HOULE, étudiante, RAYMOND LEBLANC, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, ROBERT LORANGER, étudiant, ALAIN MAIRE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim et doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche, LOUIS MARCHILDON, directeur du Département de physique, LOUISE MATHIEU, directrice du Département de français, GAÉTAN OUELLET, professeur, JEAN-MARC PARADIS, professeur, LOUISE PARADIS, doyenne des études de premier cycle, MARC PROVOST, professeur, HARRY WHITE, professeur

Secrétaires : FRANÇOIS HÉROUX, à titre de vice-recteur et secrétaire général, LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

* Membre du comité exécutif

www.uqtr.uquebec.ca

Université du Québec à Chicoutimi

Convaincue que l'éducation représente la meilleure façon de préparer les prochaines générations, l'UQAC a poursuivi avec détermination son engagement éducatif et social envers les étudiantes et étudiants qui façonneront l'avenir de leur région.

BERNARD ANGERS
RECTEUR

Solidement enracinée au Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans Charlevoix et sur la Côte-Nord, l'UQAC a reçu la preuve qu'elle occupe une place de choix dans le cœur de ses étudiants et de ses partenaires avec l'immense succès de la campagne de financement. Bientôt dépassé, l'objectif de 8 millions est en grande partie imputable à cet appui.

Les programmes d'études et les étudiants

À l'automne 1999, l'UQAC comptait 6 459 étudiants sur le campus et dans les centres d'Alma, de Charlevoix, de Saint-Félicien et de Sept-Îles, répartis dans 148 programmes, 109 au premier et 39 aux cycles supérieurs.

Au 1er cycle, l'Université a poursuivi les efforts d'évaluation et d'amélioration, en plaçant l'étudiant au cœur de ses préoccupations. Notons l'ajout de majeures et de mineures dans une dizaine de baccalauréats et l'ajout de stages au baccalauréat en administration. Il s'est greffé plus d'une douzaine de certificats, de majeures et de programmes courts dans des domaines variés (coaching, sciences naturelles, environnement, technologie éducative, philosophie, coopération internationale, développement de produits touristiques, informatique et réseaux, etc.).

Aux cycles supérieurs, c'est dans le réseau de l'Université du Québec que les collaborations se sont fait sentir le plus nettement. Pensons au MBA pour cadres qui est offert par extension et à d'autres collaborations fructueuses : maîtrises en ingénierie, en informatique, en études littéraires, doctorat en environnement, diplôme d'études supérieures en sciences infirmières.

La recherche et la formation de chercheurs

L'année a été particulièrement marquante. Une nouvelle chaire CRSNG-GM-UQAC sur la technologie avancée des métaux légers pour les applications automobiles s'ajoute à deux autres chaires industrielles liées au développement de l'aluminium, portant ainsi à quatre le nombre de chaires industrielles. Une chaire en sciences humaines s'est aussi ajoutée. Pour une université de taille modeste, il s'agit là d'un phénomène rare qui traduit bien l'excellence de la recherche et création.

Lors de l'inauguration de la Chaire industrielle GM-CRSNG-UQAC sur la technologie avancée des métaux légers pour les applications de l'automobile, le titulaire, Fawzy Hosny Samuel, précisait son programme de recherche à quelques invités: Robert Létourneau, représentant GM, Lucienne Robillard, présidente du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Bernard Angers, recteur de l'UQAC, et Gilbert Drouin, représentant du CRSNG.

Le nouveau pavillon pour les installations de la chaire sur l'impact des précipitations givrantes sur les équipements des lignes de transport d'énergie électrique (CIGELE) a été inauguré en février.

Un modèle mathématique développé par la CIGELE pour la prévision de l'arc électrique a été reconnu par *Québec-Science* comme

Frédéric Tremblay, étudiant en géographie, a reçu un prix de l'Association canadienne de cartographie lors d'un congrès international tenu à Ottawa. Sa carte sur les jeunes au Québec illustre admirablement leur distribution spatiale et la proportion démographique qu'ils occupent dans chaque région de la province. Frédéric est en compagnie de Claude Chamberland, technicien en cartographie, et de son professeur, Majella Gauthier.

l'une des dix découvertes de l'année 1999. Également, des articles des chercheurs de la CIGELE se sont mérité deux prestigieux prix internationaux, l'un par la Eastern Snow Conference, l'autre par l'International Symposium on High-Voltage Engineering. Un autre prix du meilleur article a été décerné par The Metallurgical Society : *TMS Light Metals Award*, écrit par le professeur Rung Tien Bui et plusieurs collègues.

Sur le modèle des consortiums de recherche en foresterie, en éducation et en recherches amérindiennes, le Consortium de recherche en exploration minérale (CONSOREM) a été créé.

Signalons enfin la création du Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL) qui regroupe actuellement le Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS) et la Chaire industrielle sur la solidification et la métallurgie de l'aluminium (CISMA).

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Un forum d'information et d'échange sur la mise en valeur et la protection des eaux souterraines, organisé par le Centre d'études sur les ressources minérales (CERM) et le Conseil régional de concertation et de développement, a permis le dépôt d'un mémoire à la Commission sur la gestion de l'eau au Québec du BAPE.

On constate une importante progression des activités de la campagne de financement 1998-2003. L'appui du milieu est remarquable. En effet, plus de 3 millions ont été récoltés. Signe de la qualité des personnes associées à la campagne et de la générosité des donateurs, cet appui montre aussi que les activités universitaires sont reconnues comme essentielles pour la qualité des services et la prospérité du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de Charlevoix.

Les liens avec les quatre cégeps de la région se sont intensifiés en vue d'une formation intégrée en informatique, en sciences infirmières, en administration et en génie. Les travaux de consultation et de réflexion concernant la formation continue se sont poursuivis de façon à toujours mieux desservir la clientèle régionale.

Le personnel

L'UQAC compte 501 employés, dont 205 professeurs et une excellente équipe de soutien. S'ajoutent plusieurs chargés de cours et 19 cadres.

Les conventions collectives du personnel enseignant et non enseignant, à l'exception de celle des chargés de cours, ont été renouvelées. Les ententes ont été signées pour quatre ou cinq ans selon le

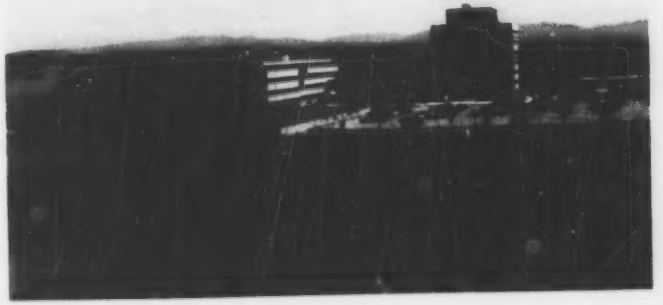

Pour la première fois à l'occasion de la cérémonie des bourses d'excellence, l'UQAC remettait le Prix du Lieutenant-gouverneur du Québec. Martin Tremblay, du bureau du député Stéphane Bédard, a remis le prix à l'étudiante récipiendaire Nancy Roberge.

Vue du campus de l'UQAC.

Un des modèles mathématiques développés par les chercheurs de la Chaire industrielle CRSNG/Hydro-Québec/UQAC sur le givrage atmosphérique des équipements des réseaux électriques (CIGELE) a été reconnu comme l'une des dix découvertes les plus importantes de l'année 1999. Ce prestigieux témoignage d'excellence a été rendu par le magazine Québec-Science dans son numéro spécial sur les dix découvertes de l'année. Notre photo, le titulaire de la Chaire, Masoud Farzaneh.

cas, favorisant ainsi la stabilité et un climat propice à la poursuite harmonieuse des relations du travail et des activités universitaires.

La direction a également accueilli un nouveau doyen des études de 1er cycle, Gilles Imbeau. Aussi, Hugues Paris, a été nommé à la direction du Service des immeubles et équipements.

Les ressources matérielles et financières

L'exercice financier 1999-2000 s'est soldé, tel que prévu, par un déficit d'exercice d'environ 5,3 %. Ces résultats ont été marqués par la fin du congé de primes au régime de retraite, le rétablissement du plein salaire des employés et une subvention forfaitaire de 2,3 millions du gouvernement.

Les travaux de construction au pavillon des humanités, au pavillon des arts, au pavillon du givre, la rénovation du pavillon principal et le déménagement du complexe Sagamie ont pris fin. Réalisés dans le respect des prévisions budgétaires, ils sont à la satisfaction de tous.

Les activités internationales

Un projet de coopération financé par l'AUCC/ACDI, dans le cadre de la coopération avec la Chine, traite de problèmes géo-environnementaux de développement durable. Il permet d'accueillir des étudiants chinois et d'envoyer en Chine des stagiaires de l'UQAC. Une autre entente se poursuit entre l'Académie des sciences de Chine, le ministère des Richesses naturelles de Chine et le Centre d'études sur les ressources minérales de l'UQAC.

Le développement des réseaux d'enseignement accompagne la mondialisation du commerce. L'UQAC s'est engagée résolument dans cette voie en ouvrant des programmes en partenariat avec des universités en Tunisie, au Maroc, au Liban et au Brésil. Adaptés au contexte de ces pays, les programmes sont dispensés par des professeurs de haut niveau de ces pays et par ceux de l'UQAC.

Les événements marquants de l'année

Le nouvel aménagement physique du campus a grandement favorisé le succès de la rentrée d'automne, en plus d'améliorer la circulation, la vie et les contacts interpersonnels.

L'historien Gérard Bouchard a été honoré par la Société historique du Canada pour son ouvrage *Quelques Arpents d'Amérique : Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971,* (Boréal, 1996). Il a

Duygu Kocaefe a été lauréate du concours Aide aux professeurs d'université du Conseil de recherche en sciences naturelles et génie (CRSNG), obtenant ainsi un poste de professeur au Département des sciences appliquées. Elle a de plus obtenu une subvention importante de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour l'achat d'un système sophistiqué de traitement d'images dans le cadre de ses recherches.

reçu la médaille François-Xavier-Garneau lors d'une cérémonie à l'Université de l'Alberta.

Un nouveau programme du ministère de l'Éducation a permis de distribuer près de 50 000 $ à des étudiants à temps plein pour du travail à temps partiel dans les départements et services.

La nouvelle salle de théâtre a été inaugurée avec un événement exceptionnel : Jean-Louis Millette, dans The Dragonfly of Chicoutimi, son premier spectacle solo en 40 ans de carrière.

Le fonds de développement de l'UQAC a donné ses premiers fruits. Huit bourses de recherche ont été remises à des étudiants de 1er cycle de chacun des huit départements, en plus de trois bourses à des étudiants des cycles supérieurs, pour un total de près de 40 000 $.

Une étude sur la qualité de vie dans une petite ville industrielle (Alma) a permis aux professeurs Michel Dubois et Christiane Gagnon de remporter le premier prix lors de la Conférence internationale sur

la qualité de vie dans les villes. Accordé par un jury international, la communication a été choisie parmi une quarantaine d'études de cas.

Dans le domaine du support au métier d'étudiant, soulignons le lancement du Guide du métier d'étudiant produit par les activités socioculturelles.

La nouvelle coopérative étudiante a été officiellement constituée avec un conseil d'administration composé de représentants des étudiants et de l'Université. La librairie assure un très bon service en plus de commanditer plusieurs activités du milieu : 15 000 $ pour la salle d'ordinateurs de l'association étudiante et 15 000 $ à la campagne de financement.

Une journée « portes ouvertes » a permis à la population, parents et jeunes, de visiter le nouveau campus et de découvrir leur université. Ce fut un grand succès avec une participation d'environ 3 000 visiteurs dont beaucoup de parents et d'étudiants du collégial et du secondaire.

Les perspectives d'avenir

Malgré un contexte budgétaire toujours difficile, l'UQAC ne ménagera aucun effort pour répondre aux besoins et aux attentes de son milieu. Des consultations sont présentement en cours pour compléter le schéma directeur pour les cinq prochaines années. Une stratégie de recrutement efficace permet de maintenir un niveau de clientèle acceptable. Nous prévoyons également atteindre nos objectifs avec la campagne de financement, ce qui nous permettra d'aider de nombreux étudiants. Tout en maintenant nos secteurs de recherche, nous envisageons le développement de certains nouveaux créneaux.

Avec le maintien d'une gestion serrée et la participation active des hommes et des femmes qui composent sa communauté, l'UQAC vise à maintenir ses acquis et à conserver sa place d'université à part entière vouée à l'amélioration de l'accès aux études supérieures, à la recherche et à l'appui au développement régional.

DIRECTION

BERNARD ANGERS, recteur, GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, GILLES BERGERON, vice-recteur à l'administration et aux finances, MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : BERNARD ANGERS*, recteur

Membres : GILLES BERGERON*, vice-recteur à l'administration et aux finances, NICOLE BLUTEAU, vice-présidente FTQ, GASTON BOILY*, courtier, Assurances Belley & Truchon, GERMAINE BOLDUC, chargée de cours, GILLES A. BONNEAU*, professeur, DOMINIQUE BOUCHARD*, directeur, Énergie électrique Québec (Sécal), DENIS BOURQUE, professeur, GHISLAIN BOURQUE*, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, JEAN LEFEBVRE, directeur général Cégep d'Alma, ANDRÉ LEBLOND, professeur, MARCEL MARTEL, consultant, MARTINE POTVIN, étudiante, LORRAINE ROBERTSON-MOAR, membre socio-économique, JEAN-FRANÇOIS ROY, étudiant*

Secrétaire : MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : BERNARD ANGERS, recteur

Membres : STÉPHANE AUBIN, professeur, GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, MICHAËL CÔTÉ, étudiant, GUILLAUME COUTURE, étudiant, FRÉDÉRIC DUMONT, étudiant, CLAUDE GILBERT, chargé de cours, GILLES IMBEAU, doyen des études de 1er cycle, ANDRÉ LECLERC, professeur, JEAN-FRANÇOIS MOREAU, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche, MARC NADEAU, étudiant, DENIS PLAMONDON, professeur, MARTINE POTVIN, étudiante, JEAN-ROBERT POULIN, professeur, ALAIN ROULEAU, professeur, STEEVE ROY, étudiant

Secrétaire : MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

* Membre du comité exécutif

la qualité de vie dans les villes. Accordé par un jury international, la communication a été choisie parmi une quarantaine d'études de cas.

Dans le domaine du support au métier d'étudiant, soulignons le lancement du Guide du métier d'étudiant produit par les activités socioculturelles.

La nouvelle coopérative étudiante a été officiellement constituée avec un conseil d'administration composé de représentants des étudiants et de l'Université. La librairie assure un très bon service en plus de commanditer plusieurs activités du milieu : 15 000 $ pour la salle d'ordinateurs de l'association étudiante et 15 000 $ à la campagne de financement.

Une journée « portes ouvertes » a permis à la population, parents et jeunes, de visiter le nouveau campus et de découvrir leur université. Ce fut un grand succès avec une participation d'environ 3 000 visiteurs dont beaucoup de parents et d'étudiants du collégial et du secondaire.

Les perspectives d'avenir

Malgré un contexte budgétaire toujours difficile, l'UQAC ne ménagera aucun effort pour répondre aux besoins et aux attentes de son milieu. Des consultations sont présentement en cours pour compléter le schéma directeur pour les cinq prochaines années. Une stratégie de recrutement efficace permet de maintenir un niveau de clientèle acceptable. Nous prévoyons également atteindre nos objectifs avec la campagne de financement, ce qui nous permettra d'aider de nombreux étudiants. Tout en maintenant nos secteurs de recherche, nous envisageons le développement de certains nouveaux créneaux.

Avec le maintien d'une gestion serrée et la participation active des hommes et des femmes qui composent sa communauté, l'UQAC vise à maintenir ses acquis et à conserver sa place d'université à part entière vouée à l'amélioration de l'accès aux études supérieures, à la recherche et à l'appui au développement régional.

DIRECTION

BERNARD ANGERS, recteur, GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, GILLES BERGERON, vice-recteur à l'administration et aux finances, MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : BERNARD ANGERS*, recteur

Membres : GILLES BERGERON*, vice-recteur à l'administration et aux finances, NICOLE BLUTEAU, vice-présidente FTQ, GASTON BOILY*, courtier, Assurances Belley & Truchon, GERMAINE BOLDUC, chargée de cours, GILLES A. BONNEAU*, professeur, DOMINIQUE BOUCHARD*, directeur, Énergie électrique Québec (Sécal), DENIS BOURQUE, professeur, GHISLAIN BOURQUE*, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, JEAN LEFEBVRE, directeur général Cégep d'Alma, ANDRÉ LEBLOND, professeur, MARCEL MARTEL, consultant, MARTINE POTVIN, étudiante, LORRAINE ROBERTSON-MOAR, membre socio-économique, JEAN-FRANÇOIS ROY, étudiant*

Secrétaire : MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : BERNARD ANGERS, recteur

Membres : STÉPHANE AUBIN, professeur, GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, MICHAËL CÔTÉ, étudiant, GUILLAUME COUTURE, étudiant, FRÉDÉRIC DUMONT, étudiant, CLAUDE GILBERT, chargé de cours, GILLES IMBEAU, doyen des études de 1er cycle, ANDRÉ LECLERC, professeur, JEAN-FRANÇOIS MOREAU, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche, MARC NADEAU, étudiant, DENIS PLAMONDON, professeur, MARTINE POTVIN, étudiante, JEAN-ROBERT POULIN, professeur, ALAIN ROULEAU, professeur, STEEVE ROY, étudiant

Secrétaire : MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

* Membre du comité exécutif

www.uqac.uquebec.ca

Université du Québec à Rimouski

Dans un contexte où la démographie régionale est à la baisse, nous réussissons, à l'UQAR, à attirer des étudiants des autres régions du Québec, du Canada et de plusieurs pays du monde. Souhaitons que nous pourrons garder en régions ces diplômés en devenir qui, actuellement, apprécient notre environnement universitaire.

PIERRE COUTURE
RECTEUR

Plusieurs événements et récompenses sont venus confirmer cette année la qualité de la formation offerte à l'UQAR, la pertinence des recherches qui sont menées et le dynamisme de la communauté universitaire.

Les programmes d'études et les étudiants

Lors de la cérémonie de la collation des grades, nous avons souligné de façon spéciale l'émission du 25 000e diplôme accordé par l'UQAR depuis 1969. Il a été remis à Christian Roy, diplômé en enseignement. À cette même occasion, Catherine Laurian (développement régional) et Marie-Joële Bélanger (biologie) ont mérité respectivement les médailles d'or et d'argent du Gouverneur général, pour la qualité de leur dossier universitaire.

L'UQAR accueille des étudiants de partout dans le monde.

Grâce au robot Octopussy, un groupe d'étudiants en génie est arrivé troisième sur treize à une compétition nord-américaine de machines mobiles, au Colorado.

L'UQAR a obtenu le meilleur taux de réussite au Québec (78 %) aux examens de l'Ordre CGA, à l'été 1999. Puis, en décembre, Martin Lefrançois et Sébastien Lévesque, deux étudiants en sciences comptables, sont arrivés parmi les premiers au Québec à l'examen *Comptabilité financière de l'Ordre CGA*.

Quelques autres mérites individuels : l'étudiante Lucie Lefrançois (océanographie) a été nommée membre du conseil d'administration du CRSNG ; c'était la première fois que le conseil accueillait une personne aux études. Luc Tremblay (océanographie) a remporté un prix lors d'un colloque spécialisé à Boston pour la meilleure présentation scientifique par un étudiant gradué. Ginette Dubé (sciences infirmières) a remporté le Prix innovation clinique de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers. Aussi,

Daniel Ouellet (enseignement secondaire) et Joëlle Rondeau (biologie) ont été désignés personnalités étudiantes de l'UQAR.

Ajoutons que l'UQAR a connu en 1999-2000 une augmentation d'environ 3 % de sa population étudiante, grâce notamment à l'attraction du campus de Lévis. À Baie-Comeau et à Gaspé, l'Université a offert la première année du baccalauréat en administration. À Lévis, une première cohorte au MBA pour cadres a été lancée. En océanographie, quatre étudiants ont obtenu leur doctorat en 1999.

Par l'entremise de la Fondation de l'UQAR, 70 étudiants inscrits au baccalauréat et 50 aux 2e et 3e cycles ont obtenu des bourses d'excellence.

Différentes pages Internet ont été créées afin de mieux faire connaître les programmes et les services offerts par l'Université. Par exemple, un site sur l'emploi a été mis au point pour répondre aux besoins des étudiants et des diplômés de l'UQAR ainsi que des employeurs potentiels.

Enfin, les étudiants de biologie de l'UQAR ont accueilli chaleureusement, en janvier 2000, leurs condisciples de huit autres universités, du Québec et du Nouveau-Brunswick, pour des compétitions amicales.

La recherche et la formation des chercheurs

Les revenus consacrés à la recherche ont atteint en 1999-2000 un sommet inégalé, soit plus de 5,4 millions.

Quelques mois après l'inauguration de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, en septembre 1999, les chercheurs se voyaient promettre plus de 1,3 million en subventions de recherche pour les trois prochaines années. Le dossier d'acquisition d'un nouveau navire de recherche suit son cours.

En développement régional, un important colloque sur l'avenir de la Gaspésie a été organisé dans le cadre du congrès de l'ACFAS, à Montréal. Les chercheurs ont également lancé quelques publications, notamment un portrait de l'économie sociale du Bas-Saint-Laurent et une étude sur le monde rural et les centres de services. En lettres, signalons que la revue littéraire Tangence sera désormais éditée conjointement par l'UQAR et l'UQTR.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Haut la main, une équipe de professeurs du Cégep de Rimouski et de l'UQAR a remporté le championnat canadien dans le cadre du jeu-questionnaire radiophonique de Radio-Canada, le « Jeu du XXe ».

L'entrée de l'Atrium, à l'UQAR.

Catherine Laurian, médaillée du Gouverneur général.

Pour un projet de vulgarisation scientifique, une équipe en génie de l'UQAR et la station Aster, au Témiscouata, ont mérité le Prix Technologie (Catégorie Relève), remis par l'Association de recherche industrielle du Québec.

Les professeurs de l'UQAR ont collaboré à une série de douze conférences populaires au Musée régional de Rimouski.

Christian Roy reçoit le 25 000e diplôme remis par l'UQAR.

Marie-Joëlle Bélanger, médaillée du Gouverneur général.

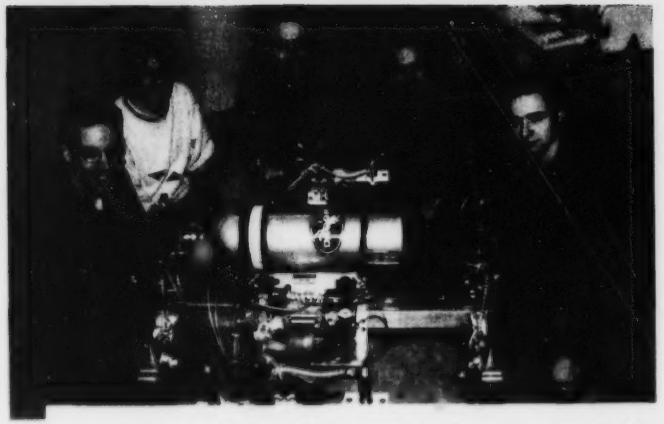

Un groupe d'étudiants de l'UQAR en génie est arrivé troisième à une compétition de machines mobiles, au Colorado. Leur robot s'appelle Octopussy.

Le professeur Roger Langevin a poursuivi son projet d'érection de la Fontaine du millénaire à Rimouski, une œuvre qui fait appel à la population et qui marquera le passage de l'an 2000.

Le ministère de l'Éducation a accordé une subvention spéciale à l'UQAR pour susciter des carrières en technologies de l'information. Diverses activités auprès des jeunes ont été organisées.

La collaboration entre l'UQAR et les cégeps de l'Est se poursuit, notamment par la diffusion à grande échelle d'un document promotionnel sur les études collégiales et universitaires dans l'Est du Québec.

Enfin, dans notre environnement immédiat, la Fondation de l'UQAR a amassé plus de 250 000 $ dans sa campagne annuelle auprès de la communauté universitaire et du milieu régional. Et l'Association des aînés de l'UQAR a connu une session record d'inscriptions aux activités, avec 163 personnes.

Le personnel

Six nouveaux professeurs et quelques employés de soutien ont été embauchés, permettant ainsi de combler quelques départs à la retraite. Mentionnons aussi l'arrivée de deux nouveaux doyens, Danielle Cyr, aux études avancées et à la recherche, et Denis Rajotte, aux études de 1er cycle.

Enfin, nous avons souligné les 25 années de service de sept employés de l'Université.

Les ressources matérielles et financières

Le nouveau système de recherche et de gestion de l'information, Manitou, a été implanté à la bibliothèque. Plusieurs abonnements à de nouveaux produits documentaires sont offerts aux usagers. Aussi, le système de gestion du dossier étudiant est maintenant en vigueur.

Les activités internationales

Cette année, l'UQAR a notamment affirmé sa présence au Maroc, en gestion des affaires maritimes. Des ententes ont été conclues pour accueillir de nouveaux étudiants internationaux. D'ailleurs, la tendance se maintient : de plus en plus d'étudiants provenant des autres pays fréquentent l'UQAR chaque automne. Par ailleurs, des visiteurs de renom, de France, des États-Unis, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, ont signé le livre d'or de l'établissement.

Les événements marquants de l'année

Parmi les événements marquants de l'année, il y a eu un congrès international sur l'énergie éolienne, tenu à Rimouski et à Matane, et une semaine « Entreprendre en milieu rural », à Trois-Pistoles, dans le cadre des activités de l'Université rurale québécoise.

À l'UQAR, les services sont personnalisés.

Les Biogames ont eu lieu à l'UQAR, en janvier 2000. Les étudiants de l'UQAR en biologie ont accueilli leurs collègues des autres universités pour des compétitions amicales.

La salle de conférence de l'ISMER a été nommée salle Mohammed-El-Sabh, en souvenir de ce pionnier des sciences de la mer à Rimouski. L'océanographe Louis Legendre a reçu la médaille de l'UQAR, alors que le chercheur Serge Demers a mérité la Distinction Alcide C. Horth.

Une médaille de l'UQAR a été remise à toute l'organisation du club de hockey l'Océanic de Rimouski, dont l'équipe a connu des succès impressionnants en méritant la Coupe Memorial, emblème du hockey junior à travers tout le Canada.

Les 30 ans d'existence de l'Université ont été soulignés lors de différentes manifestations, et un vidéo sur l'histoire de l'UQAR a été réalisé, en collaboration avec l'Association des retraités de l'Université. Par ailleurs, le programme en animation des petits groupes a marqué son 20e anniversaire.

Les perspectives d'avenir

Nous avons lancé dans les premières semaines de l'an 2000 une consultation élargie visant à préparer un Plan d'orientation stratégique pour l'UQAR. Cette consultation en cours nous aidera à mieux évaluer les enjeux auxquels l'UQAR doit faire face, et surtout à identifier les pistes d'action les plus fertiles pour les prochaines années.

DIRECTION

PIERRE COUTURE, recteur, MICHEL BOURASSA, vice-recteur aux ressources informationnelles et secrétaire général, LOUIS GOSSELIN, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration, MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche

CONSEIL D'ADMINISTRATION

GUYLAINE BÉLANGER, conseillère en finance, Fédération des Caisses Populaires Desjardins du Bas-Saint-Laurent, LOUISE BÉRUBÉ, chargée de cours, CAROLE BOUCHER, étudiante (Enseignement secondaire), JEAN-MARC CLICHE, membre désigné par les collèges (Cégep de Baie-Comeau), PIERRE COUTURE, recteur*, ÉRIC DION, étudiant (Enseignement secondaire)*, MARC DOUCET, président du Conseil d'administration de l'UQAR, Greffier à la ville de Rimouski*, ROBERT GAGNÉ, étudiant (Développement régional)*, LOUIS GOSSELIN, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration*, ADRIAN ILINCA, professeur*, FRANCINE JULIEN, Analyste, Réglementation, QuébecTel, CLAUDE LIVERNOCHE, professeur, JEAN-CLAUDE PARENTEAU, directeur général adjoint, Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent, CÉLINE PLANTE, avocate, PIERRE PROVOST, agent d'information/organisateur communautaire, CLSC Chaleurs, RACHEL RACINE, étudiante (Gestion des ressources maritimes)*, MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche*, FRANCE RUEST, professeure*, HUGUES SAINT-PIERRE, président et chef de la direction, QuébecTel*

Secrétaire d'assemblée : MICHEL BOURASSA
Attachée d'assemblée : CLAUDETTE BÉDARD

COMMISSION DES ÉTUDES

BENOÎT BEAUCAGE, professeur, JOHANNE BOISJOLY, professeure, directrice du Département de sciences humaines, JEAN BROUSSEAU, professeur, directeur du Module de génie, MARIE-JOSÉE CHÉNARD, étudiante, ERIC CÔTÉ, étudiant (2e cycle), PIERRE COUTURE, président, recteur, DANIELLE CYR, doyenne des études avancées et de la recherche, BENOÎT DECHAMPLAIN, étudiant, BERNARD DEMERS, doyen des études de 1er cycle, CHANTAL DESROSIERS, chargée de cours, CHANTALE DESROSIERS, étudiante, LUIS ADOLFO GOMEZ GONZALEZ, étudiant (3e cycle), ISABELLE GUÉRETTE, étudiante, EMMANUEL GUY, étudiant (2e cycle), JEAN-CLAUDE HUOT, professeur, SYLVIE LEFEBVRE, étudiante, MÉLANIE MALENFANT, étudiante, PAUL CHANEL MALENFANT, professeur, NADIA NADEAU, étudiante, NICOLE OUELLET, professeure, directrice du Module des sciences de la santé, THÉRÈSE PAQUIN, professeure, directrice du Département de lettres, JOCELYNE PELLERIN, professeure, directrice du Comité de programmes d'études avancées en océanographie, DENIS RAJOTTE, doyen des études de 1er cycle, MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche, JEAN A. ROY, professeur, CAROL SAUCIER, doyen des études avancées et de la recherche, par intérim

Secrétaire d'assemblée : MICHEL BOURASSA
Attachée d'assemblée : CLAUDETTE BÉDARD

* Membre du comité exécutif

Les Biogames ont eu lieu à l'UQAR, en janvier 2000. Les étudiants de l'UQAR en biologie ont accueilli leurs collègues des autres universités pour des compétitions amicales.

La salle de conférence de l'ISMER a été nommée salle Mohammed-El-Sabh, en souvenir de ce pionnier des sciences de la mer à Rimouski. L'océanographe Louis Legendre a reçu la médaille de l'UQAR, alors que le chercheur Serge Demers a mérité la Distinction Alcide C. Horth.

Une médaille de l'UQAR a été remise à toute l'organisation du club de hockey l'Océanic de Rimouski, dont l'équipe a connu des succès impressionnants en méritant la Coupe Memorial, emblème du hockey junior à travers tout le Canada.

Les 30 ans d'existence de l'Université ont été soulignés lors de différentes manifestations, et un vidéo sur l'histoire de l'UQAR a été réalisé, en collaboration avec l'Association des retraités de l'Université. Par ailleurs, le programme en animation des petits groupes a marqué son 20e anniversaire.

Les perspectives d'avenir

Nous avons lancé dans les premières semaines de l'an 2000 une consultation élargie visant à préparer un Plan d'orientation stratégique pour l'UQAR. Cette consultation en cours nous aidera à mieux évaluer les enjeux auxquels l'UQAR doit faire face, et surtout à identifier les pistes d'action les plus fertiles pour les prochaines années.

DIRECTION

PIERRE COUTURE, recteur, MICHEL BOURASSA, vice-recteur aux ressources informationnelles et secrétaire général, LOUIS GOSSELIN, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration, MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche

CONSEIL D'ADMINISTRATION

GUYLAINE BÉLANGER, conseillère en finance, Fédération des Caisses Populaires Desjardins du Bas-Saint-Laurent, LOUISE BÉRUBÉ, chargée de cours, CAROLE BOUCHER, étudiante (Enseignement secondaire), JEAN-MARC CLICHE, membre désigné par les collèges (Cégep de Baie-Comeau), PIERRE COUTURE, recteur*, ÉRIC DION, étudiant (Enseignement secondaire)*, MARC DOUCET, président du Conseil d'administration de l'UQAR, Greffier à la ville de Rimouski*, ROBERT GAGNÉ, étudiant (Développement régional)*, LOUIS GOSSELIN, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration*, ADRIAN ILINCA, professeur*, FRANCINE JULIEN, Analyste, Réglementation, QuébecTel, CLAUDE LIVERNOCHE, professeur, JEAN-CLAUDE PARENTEAU, directeur général adjoint, Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent, CÉLINE PLANTE, avocate, PIERRE PROVOST, agent d'information/organisateur communautaire, CLSC Chaleurs, RACHEL RACINE, étudiante (Gestion des ressources maritimes)*, MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche*, FRANCE RUEST, professeure*, HUGUES SAINT-PIERRE, président et chef de la direction, QuébecTel*

Secrétaire d'assemblée : MICHEL BOURASSA
Attachée d'assemblée : CLAUDETTE BÉDARD

COMMISSION DES ÉTUDES

BENOÎT BEAUCAGE, professeur, JOHANNE BOISJOLY, professeure, directrice du Département de sciences humaines, JEAN BROUSSEAU, professeur, directeur du Module de génie, MARIE-JOSÉE CHÉNARD, étudiante, ÉRIC CÔTÉ, étudiant (2e cycle), PIERRE COUTURE, président, recteur, DANIELLE CYR, doyenne des études avancées et de la recherche, BENOÎT DECHAMPLAIN, étudiant, BERNARD DEMERS, doyen des études de 1er cycle, CHANTAL DESROSIERS, chargée de cours, CHANTALE DESROSIERS, étudiante, LUIS ADOLFO GOMEZ GONZALEZ, étudiant (3e cycle), ISABELLE GUÉRETTE, étudiante, EMMANUEL GUY, étudiant (2e cycle), JEAN-CLAUDE HUOT, professeur, SYLVIE LEFEBVRE, étudiante, MÉLANIE MALENFANT, étudiante, PAUL CHANEL MALENFANT, professeur, NADIA NADEAU, étudiante, NICOLE OUELLET, professeure, directrice du Module des sciences de la santé, THÉRÈSE PAQUIN, professeure, directrice du Département de lettres, JOCELYNE PELLERIN, professeure, directrice du Comité de programmes d'études avancées en océanographie, DENIS RAJOTTE, doyen des études de 1er cycle, MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche, JEAN A. ROY, professeur, CAROL SAUCIER, doyen des études avancées et de la recherche, par intérim

Secrétaire d'assemblée : MICHEL BOURASSA
Attachée d'assemblée : CLAUDETTE BÉDARD

* Membre du comité exécutif

www.uqar.uquebec.ca

Université du Québec à Hull

Partenaire incontournable de la région outaouaise, l'UQAH met tout en œuvre pour atteindre son plein potentiel et jouer le rôle qui lui revient dans le développement économique, social et culturel de l'Outaouais.

FRANCIS R. WHYTE
RECTEUR

En 1999-2000, l'UQAH a accordé la priorité à la réalisation des objectifs qu'elle s'était fixés dans son plan d'énoncés d'orientation 1998-2000. Elle a ainsi poursuivi ses efforts de développement de programmes de 1er cycle et de cycles supérieurs et a procédé à une structuration importante de ses activités de recherche. Par ailleurs, en plus d'ajouter une dimension internationale de plus en plus manifeste à ses programmes et à ses activités, l'Université a continué à se démarquer au niveau de l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement.

Les programmes d'études et les étudiants

Une programmation élargie en 1999-2000 a permis à l'Université d'accueillir une première cohorte d'étudiants au baccalauréat en arts et en design, cheminement bandes dessinées, au programme court de 1er cycle en gestion des magasins de détail en alimentation et au programme de MBA spécialisé en services financiers. De plus, le nouveau programme conjoint de maîtrise en psychoéducation UQAH-UQTR a accueilli ses premiers étudiants à l'automne 1999.

L'année 1999-2000 a vu l'UQAH atteindre de nouveaux sommets parmi les universités canadiennes les plus avancées en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement. Thierry Karsenti, professeur au Département des sciences de l'éducation, a d'ailleurs reçu plusieurs reconnaissances importantes pour ses travaux d'innovation pédagogique, dont un Prix du ministre de l'Éducation du Québec.

Dans le but d'encourager les étudiants à poursuivre leurs études et de favoriser leur réussite, l'UQAH a offert 77 bourses d'admission à autant d'étudiants inscrits à temps plein à la première année d'un baccalauréat en reconnaissance de l'excellence de leur dossier scolaire.

Le pavillon Alexandre-Taché de l'UQAH.

En 1999-2000, la répartition de la population étudiante était la suivante : 1 916 étudiants à l'été 1999, 4 599 à l'automne 1999 et 4 141 à l'hiver 2000. Au trimestre d'automne 1999, 48 % de l'effectif étudiant poursuivait des études de 1er cycle à temps plein. Les personnes inscrites aux cycles supérieurs représentaient 12,4 % de la population étudiante, soit une proportion croissante par rapport aux années précédentes.

La recherche et la formation de chercheurs

Menée par des professeurs à l'avant-garde de leur discipline, la recherche se développe rapidement à l'UQAH. Les professeurs ont acquis une reconnaissance et une notoriété qui se sont révélées par la diversité des sources de financement et par la mise en place d'échanges de collaboration avec des chercheurs d'autres universités, d'organismes et d'entreprises privées.

L'augmentation marquée du financement externe reçu pour les activités de recherche au cours des dernières années, et plus particulièrement au cours de l'année 1999-2000, a permis à l'Université d'inscrire la recherche dans une dynamique de croissance accélérée.

Au cours de l'année, l'Université a été l'hôte de deux événements importants sur le plan de la recherche. La 12e édition des Journées Richard-Laurendeau a attiré près de 150 intervenants dans le domaine de la santé mentale en Outaouais. De plus, la tenue d'un colloque intitulé Les défis et les perspectives de l'andragogie au tournant du millénaire a permis à l'UQAH, en mai 2000, d'accueillir près de 230 personnes et de promouvoir la réflexion autour de la problématique de la formation continue des adultes en un temps de grandes transformations. Par ailleurs, en mars 2000, le Département des sciences de l'éducation a procédé au lancement d'un numéro spécial de la revue Apprentissage et socialisation, édition conçue et produite à l'UQAH, qui venait marquer le 20e anniversaire d'existence de cette revue scientifique.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

En 1999-2000, l'UQAH a investi plus d'énergie que jamais à la création et au maintien de liens étroits avec sa communauté. Notamment, plusieurs organismes et individus ont pu bénéficier des ressources et de l'expertise de l'UQAH en matière de formation sur mesure, dont la Société d'expansion économique, la Ville de Gatineau, le Centre hospitalier des vallées de l'Outaouais et les Services correctionnels du Québec.

Par ailleurs, l'Université a procédé à l'inauguration officielle des locaux de son Centre d'entrepreneuriat et d'innovation qui a pour but de contribuer au développement de l'entrepreneuriat en Outaouais en offrant des services de support destinés au démarrage d'entreprises d'étudiants et de diplômés de l'UQAH.

De plus, l'UQAH, en collaboration avec le Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais, a offert la 3e édition du Camp cyberNautique d'été destiné aux jeunes de huit à seize ans pour les inciter à s'intéresser à la technologie.

En juin dernier, l'UQAH a rendu hommage à ses employés qui fêtaient 25 ans et plus de service ou qui prenaient leur retraite.

Le personnel

L'année 1999-2000 a été marquée par l'arrivée de seize nouveaux membres du personnel, dont huit professeurs. Par ailleurs, la direction de l'Université a accueilli son nouveau vice-recteur à l'administration et aux ressources, Louis Chapelain, ainsi que quatre nouveaux directeurs.

Par ailleurs, une cérémonie de reconnaissance a permis de souligner le départ à la retraite d'un membre du personnel ainsi que le travail et le dévouement de neuf personnes qui ont atteint la barre des 25 années et plus d'ancienneté en 1999-2000.

Les ressources matérielles et financières

Pour une deuxième année consécutive, l'UQAH a dû terminer son année financière avec un déficit d'opération significatif. L'Université et ses partenaires locaux ont inlassablement poursuivi leurs démarches afin de sensibiliser le ministre de l'Éducation à la problématique particulière de la base de financement de l'UQAH ainsi qu'aux conditions requises pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle dans le développement de l'Outaouais.

Au niveau des ressources matérielles, l'UQAH s'est joint à neuf constituantes du réseau de l'Université du Québec dans le cadre du projet Beethoven, qui consiste à implanter un nouveau logiciel administratif visant l'optimisation des processus liés aux services des finances,

L'UQAH dispose de nombreux laboratoires munis d'équipements ultra modernes. Quoi de mieux qu'un environnement technologique de pointe pour faire l'apprentissage des technologies de pointe !

de l'approvisionnement et du personnel. L'implantation du logiciel à l'UQAH est prévue pour octobre 2000.

Du côté de la bibliothèque, l'Université a procédé à l'implantation du système de catalogage Manitou à l'automne 1999.

Les activités internationales

Les projets internationaux ne cessent de se multiplier. L'année 1999-2000 a été le témoin de nombreuses activités avec des partenaires de plus de 25 pays partout dans le monde.

Notamment, l'Université a collaboré au lancement officiel du réseau interaméricain en gestion de projet, en partenariat avec quatre universités de Cuba, de la Colombie, du Chili et du Costa Rica, lancement qui s'est déroulé à l'UQAH, à l'automne 1999.

L'Université a profité de l'année 1999-2000 pour consolider et étendre ses activités en Europe. Ainsi, en plus de l'entente déjà existante avec le Centre d'études supérieures européennes de management (CESEM) Méditerranée de Marseille pour l'offre d'un programme conjoint en gestion, l'UQAH s'est adjoint deux nouveaux partenaires, soit la Hochschule Bremen en Allemagne et la Universidad de Valencia en Espagne. L'Université a également conclu une entente avec l'Institut supérieur des matériaux du Mans (ISMANS), dans le cadre du programme de gestion de projet.

Le 30 mai 2000, Thierry Karsenti, professeur au Département des sciences de l'éducation, a reçu le Prix du ministre de l'Éducation 1999-2000 des mains de François Legault pour ses réalisations innovatrices dans le domaine de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la formation universitaire.

Dans le cadre de la collation des grades 1999, l'UQAH a décerné un doctorat *honoris causa* à Albert Chartier, pionnier de la bande dessinée québécoise. On le voit en compagnie de Louise Milot, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec, et du recteur Francis R. Whyte.

De plus, l'UQAH a poursuivi sa collaboration avec l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) et a reçu, une fois de plus, un groupe d'étudiants mexicains inscrits au camp linguistique d'été en français langue seconde pour hispanophones.

En avril 2000, le projet Rompre avec l'isolement pour améliorer le présent et le futur de nos enfants et adolescents, un partenariat Canada-Brésil auquel l'UQAH a participé très activement, s'est terminé après avoir mené à de nombreuses réalisations, dont des conférences, des séminaires de formation et des activités de recherche.

Par ailleurs, quelque 150 étudiants étrangers ont poursuivi des études à temps plein ou à temps partiel au cours de l'année.

Les événements marquants de l'année

De nombreux événements sont venus marquer l'année 1999-2000. Tout d'abord, le recteur de l'Université, Francis R. Whyte, s'est vu octroyer un deuxième mandat jusqu'en janvier 2005.

Dans le cadre de la collation des grades de1999, un doctorat *honoris causa* a été décerné à Albert Chartier, artiste que beaucoup considèrent comme le père de la bande dessinée québécoise, pour

souligner sa contribution exceptionnelle au neuvième art. Par ailleurs, l'UQAH a décerné des Prix d'excellence à deux de ses professeurs. Daniel Pelletier, du Département de psychoéducation, a reçu un prix pour s'être distingué par son implication dans le milieu et son administration pédagogique, et Thierry Karsenti, du Département des sciences de l'éducation, a reçu le prix d'excellence annuel pour l'ensemble de ses réalisations au cours de l'année.

De son côté, à l'automne 1999, la Fondation de l'UQAH a clôturé sa toute première campagne majeure de financement, La force du savoir, avec des dons totalisant plus de 3,3 millions.

Les perspectives d'avenir

L'UQAH envisage les années à venir, marquées par la volonté gouvernementale de réinvestir dans les universités, avec beaucoup d'optimisme. L'internationalisation de l'Université ainsi que l'intégration des technologies à l'enseignement feront l'objet d'une attention particulière, et plusieurs projets de développement académique seront réalisés au cours de la prochaine année dans le cadre de ces priorités de réinvestissement.

La Rotonde, entrée principale du pavillon Alexandre-Taché.

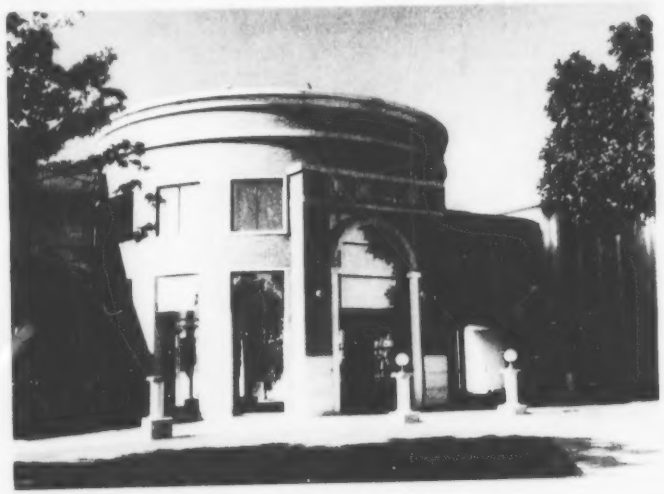

DIRECTION

FRANCIS R. WHYTE, recteur, DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, LOUIS CHAPELAIN, vice-recteur à l'administration et aux ressources, MICHELINE BONDU, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : PIERRE-JACQUES IPPERSIEL*

Membres : MARION BARFUTH, professeure, GUY BELLEMARE*, professeur, LOUIS CAMPEAU, président-directeur général, Industries Davidson inc., LOUIS CHAPELAIN, vice-recteur à l'administration et aux ressources, HUGUETTE COUSINEAU*, chef de l'administration des programmes, CLSC des Draveurs, DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, RICHARD FILION, représentant des collèges, directeur des études, Collège de l'Outaouais, JOCELYNE GADBOIS, consultante, JEAN-PIERRE GIROUX, diplômé, agent - promotion et relations extérieures, Société de diversification économique de l'Outaouais, JACQUELINE GRÉGOIRE, propriétaire dirigeante, Univers de la promotion, HUBERT LACROIX, chargé de cours, ANNIE VIGNEAULT*, étudiante, FRANCIS R. WHYTE*, recteur

Secrétaire : MICHELINE BONDU, secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : FRANCIS R. WHYTE, recteur

Membres : DAVID AUBRY, étudiant, PIERRE CARDINAL, professeur, BENOÎT CHARBONNEAU, professeur, ISABELLE DOUCET, étudiante, DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, MICHEL FILION, professeur, ISABELLE GIROUARD, étudiante, HUBERT LACROIX, chargé de cours, LUC LACROIX, professeur, PIERRETTE LANGEVIN, étudiante, LETICIA MESSIER, doyenne des études, JEAN-MARC MEUNIER, professeur, HÉLÈNE MONDOU, chargée de cours, DANIEL PELLETIER, professeur, ANNIE VIGNEAULT, étudiante

Secrétaire : MICHELINE BONDU, secrétaire générale

* Membre du comité exécutif

souligner sa contribution exceptionnelle au neuvième art. Par ailleurs, l'UQAH a décerné des Prix d'excellence à deux de ses professeurs. Daniel Pelletier, du Département de psychoéducation, a reçu un prix pour s'être distingué par son implication dans le milieu et son administration pédagogique, et Thierry Karsenti, du Département des sciences de l'éducation, a reçu le prix d'excellence annuel pour l'ensemble de ses réalisations au cours de l'année.

De son côté, à l'automne 1999, la Fondation de l'UQAH a clôturé sa toute première campagne majeure de financement, La force du savoir, avec des dons totalisant plus de 3,3 millions.

Les perspectives d'avenir

L'UQAH envisage les années à venir, marquées par la volonté gouvernementale de réinvestir dans les universités, avec beaucoup d'optimisme. L'internationalisation de l'Université ainsi que l'intégration des technologies à l'enseignement feront l'objet d'une attention particulière, et plusieurs projets de développement académique seront réalisés au cours de la prochaine année dans le cadre de ces priorités de réinvestissement.

La Rotonde, entrée principale du pavillon Alexandre-Taché.

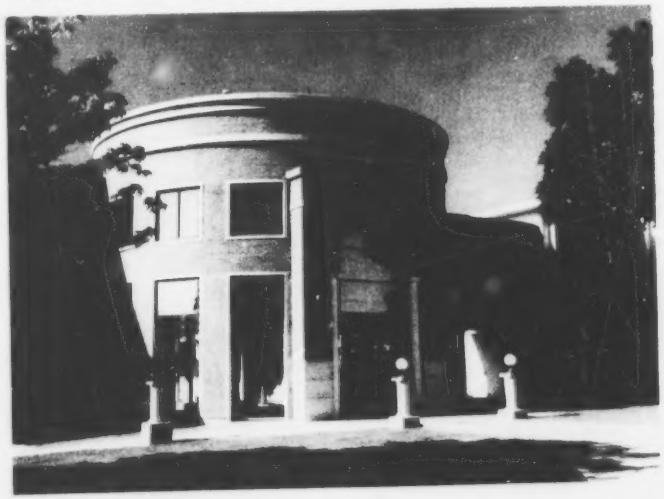

DIRECTION

FRANCIS R. WHYTE, recteur, DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, LOUIS CHAPELAIN, vice-recteur à l'administration et aux ressources, MICHELINE BONDU, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : PIERRE-JACQUES IPPERSIEL*

Membres : MARION BARFUTH, professeure, GUY BELLEMARE*, professeur, LOUIS CAMPEAU, président-directeur général, Industries Davidson inc., LOUIS CHAPELAIN, vice-recteur à l'administration et aux ressources, HUGUETTE COUSINEAU*, chef de l'administration des programmes, CLSC des Draveurs, DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, RICHARD FILION, représentant des collèges, directeur des études, Collège de l'Outaouais, JOCELYNE GADBOIS, consultante, JEAN-PIERRE GIROUX, diplômé, agent - promotion et relations extérieures, Société de diversification économique de l'Outaouais, JACQUELINE GRÉGOIRE, propriétaire dirigeante, Univers de la promotion, HUBERT LACROIX, chargé de cours, ANNIE VIGNEAULT*, étudiante, FRANCIS R. WHYTE*, recteur

Secrétaire : MICHELINE BONDU, secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : FRANCIS R. WHYTE, recteur

Membres : DAVID AUBRY, étudiant, PIERRE CARDINAL, professeur, BENOÎT CHARBONNEAU, professeur, ISABELLE DOUCET, étudiante, DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, MICHEL FILION, professeur, ISABELLE GIROUARD, étudiante, HUBERT LACROIX, chargé de cours, LUC LACROIX, professeur, PIERRETTE LANGEVIN, étudiante, LETICIA MESSIER, doyenne des études, JEAN-MARC MEUNIER, professeur, HÉLÈNE MONDOU, chargée de cours, DANIEL PELLETIER, professeur, ANNIE VIGNEAULT, étudiante

Secrétaire : MICHELINE BONDU, secrétaire générale

* Membre du comité exécutif

www.uqah.uquebec.ca

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

De projets et de volonté! Voilà qui décrit bien le souffle singulièrement dynamique qui anime l'UQAT et qui souligne la symbiose exceptionnelle qui règne entre les communautés régionale et universitaire de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

JULES ARSENAULT
RECTEUR

C'est dans un contexte financier très difficile et dans un climat de ferveur et d'innovation que l'UQAT a vécu une année particulièrement féconde.

Les programmes d'études et les étudiants

L'UQAT a continué à enrichir sa banque de programmes en misant à la fois sur la complémentarité entre les formations courtes, les certificats et les baccalauréats, sur l'introduction de majeures et de mineures, et sur les collaborations interétablissements.

Notre baccalauréat en administration a subi une réforme en profondeur, afin d'intégrer davantage la formation pratique en entreprise tout au long du programme. Dès la première année, une entreprise est jumelée à la classe afin d'illustrer les fonctions de base en gestion. En deuxième année, l'étudiant approfondit ses connaissances par des mandats en entreprise. En troisième année, un stage de neuf semaines à temps plein favorise la synthèse et l'intégration des connaissances.

La commission des études a introduit une majeure en études françaises avec des mineures en communication, production artistique, arts plastiques et création en multimédia interactif. Également, une majeure de création en multimédia ouvre la voie à des mineures en informatique et multimédia, production artistique, arts plastiques, pratiques rédactionnelles, ainsi qu'à une mineure personnalisée.

À l'inverse, de la majeure en développement local et régional ont été tirés un certificat en sciences sociales et un certificat en développement local et régional. Beaucoup d'énergies ont été consacrées à l'accréditation du programme de baccalauréat en génie électromécanique. Nos efforts n'ont pas été entièrement reconnus et nous devons poursuivre les démarches auprès du BCAPI.

Aux cycles supérieurs, des programmes courts ont été introduits en gestion de l'action professionnelle, hypnose clinique, administration scolaire et clinique de la douleur. Un DESS en sciences infirmières et un autre en administration scolaire ont également été approuvés. Notre maîtrise en éducation, offerte par extension de l'UQAR, s'est enrichie du profil avec mémoire. Nous avons renouvelé les protocoles d'extension de la maîtrise en administration des affaires avec l'UQAM et de la maîtrise en gestion des organisations avec l'UQAC.

La vie étudiante s'est articulée autour de projets novateurs liés à la formation. Geneviève Dupuis et son équipe ont réalisé le projet BORIS, camp d'été pour les jeunes passant du primaire au secon-

Charles Côté, ergonome à l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences cliniques, profite de la visite du ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, François Legault, pour lui expliquer les applications de ses recherches sur un siège ergonomique conçu pour véhicules lourds.

Philippe Marquis, agent de recherche à l'Unité de recherche en agroalimentaire, en compagnie du Dr Gordon Scheifele, de l'Université de Guelph, examine une culture expérimentale de chanvre. M. Scheifele est considéré comme l'un des rares experts canadiens de la culture et de la production de chanvre industriel.

daire. Une approche novatrice et motivante permet de conjuguer loisirs et récupération scolaire. En sciences de la gestion, un colloque sur la qualité totale et une semaine sur les relations de travail ont réuni professeurs, étudiants et entrepreneurs.

Soulignons que nos clientèles de l'année 1999-2000 ont connu une augmentation de 1,2 %.

La recherche

L'UQAT maintient un niveau particulièrement satisfaisant au chapitre des subventions obtenues qui dépassent les 5 millions.

Les équipes et les chercheurs se retrouvent partout sur le territoire, dans tous les domaines liés à nos programmes d'études. Ainsi, pendant que la professeure Émilienne Laforge jumelle des familles anishnabek pour la structuration d'une coopérative de travail, Pierre Arsenault poursuit ses recherches sur la fibromyalgie. Ailleurs, la professeure Francine Sinclair réalise un projet d'intervention précoce dans les milieux de garde, pendant que l'équipe de l'Unité de recherche et de développement en agroalimentaire réalise une expérience de culture du chanvre industriel.

Soulignons la contribution de la Fondation canadienne pour l'innovation, à laquelle s'ajoutent les contreparties du gouvernement du Québec et du milieu régional, permettant l'acquisition d'un appareil d'imagerie médicale par résonance magnétique. Toujours en symbiose avec sa région, l'UQAT disposera d'un appareil qui sera utile à la fois pour la recherche en sciences cliniques et aux hôpitaux de la région.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Une fois de plus, le bilan est impressionnant. Nous avons enrichi les collaborations vieilles de 30 ans avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue d'un nouveau protocole donnant accès au Service d'information scolaire et d'orientation professionnelle.

L'entente avec Développement économique Canada, permettant le financement de notre Société de technologie, a été reconduite. Le Laboratoire Télébec-Mobilité de recherche en communications souterraines, après quelques mois d'existence, recevait une subvention du Laboratoire universitaire Bell-Canada et du même coup, décrochait une collaboration de l'INRS-Télécommunications.

Plus vivante et plus efficace que jamais, la Fondation de l'UQAT a créé une nouvelle série de fonds locaux capitalisés. Les sommes recueillies dans chacune des régions seront investies sur place en bourses d'études et dans des projets de recherche touchant des problématiques locales. Deux premiers fonds ont vu le jour : le Fonds Harricana dans la région d'Amos et le Fonds Nord-du-Québec couvrant la grande région de Chapais-Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon, Matagami et Radisson.

Les ressources humaines

Au cours de l'année, le conseil d'administration a adopté une politique de gestion de la banque de candidatures des chargés de cours et a reçu un rapport d'optimisation des ressources pour les congés de perfectionnement et sabbatiques.

Au-delà de ces activités administratives, ce sont les honneurs recueillis qui soulèvent notre enthousiasme. Yves Bergeron, professeur régulier dont nous partageons les compétences à parts égales avec l'UQAM, a reçu le prix Michel-Jurdant en sciences de l'environnement. La professeure Ginette Rondeau a reçu le Prix de reconnais-

Julie Bégin, Josée Roy et Annie Blanchette ont réussi *l'Examen final uniforme de l'Institut canadien des comptables agréés* à leur première tentative. La Fondation de l'UQAT les a activement soutenues par son programme de bourses.

Gilles Baillat, directeur adjoint de l'IUFM de Reims, Jules Arsenault, recteur de l'UQAT, Gérard Mary, directeur de l'IUFM, et Johanne Jean, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche par intérim, signent une entente de coopération entre les deux établissements.

La Fondation de l'UQAT a profité du lancement du Fonds Nord-du-Québec pour honorer Yves Barrette, président-directeur général de Barrette-Saucier. Il est entouré, de droite à gauche, de Ghislain Desjardins, directeur du Centre d'études collégiales de Chibougamau, Donald R. Murphy, vice-président de la deuxième campagne de financement, Jules Arsenault, recteur, et Pierre Lafontaine, directeur de la Fondation.

sance de la régionale de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, pour son apport enrichissant à la profession.

Les professeurs Bruno Bussière, Michel Marsan et François Ruph ont vu leur thèse de doctorat primée, alors que la Chambre de commerce et d'industrie du Rouyn-Noranda régional honorait le recteur, Jules Arsenault, en lui décernant le prix Edmund-Horne. Enfin, l'équipe de notre magazine Convergences raflait trois prix prestigieux en cours d'année.

Les ressources matérielles et financières

D'importants travaux ont été conduits avec nos partenaires de la région pour un investissement dans le cadre du programme des initiatives régionales stratégiques du gouvernement fédéral. Ce dossier prévoit à la fois une programmation de recherche et des investissements dans des installations physiques en sciences appliquées à Rouyn-Noranda, en foresterie à Amos et au Lac Duparquet, ainsi qu'en télécommunications souterraines dans la région de Val-d'Or.

Une bonne part des énergies des dirigeants ont été consacrées au financement de notre université, pénalisée depuis sa naissance par la formule. Avec la complicité des universités en région et avec l'aide du siège social de l'Université du Québec, en plus de l'apport précieux des caucus de nos députés, nous avons fait connaître nos positions et porté nos demandes auprès des autorités politiques. La nouvelle formule, qui prévoit des paramètres beaucoup plus près de notre réalité, devrait nous permettre d'envisager l'avenir avec optimisme.

Nous avons cependant terminé l'exercice financier avec un déficit accumulé avoisinant les 3,8 millions, une situation qui nécessite des correctifs importants. Le conseil d'administration a d'ailleurs mis sur pied un comité chargé d'étudier le financement et les modes d'organisation du travail, dont le rapport devrait être déposé à l'automne 2000.

Les activités internationales

En plus des étudiants en sciences de la gestion et en formation des maîtres qui effectuent annuellement un stage en Europe, un groupe d'étudiants en enseignement du français et de l'histoire ont effectué un périple dans le sud de la France.

Les dix ans d'échanges réciproques entre l'UQAT et l'Institut universitaire de formation des maîtres de Reims ont été scellés dans un nouveau protocole d'entente visant la poursuite de stages crédités dans les deux pays.

L'UQAT a aussi accueilli une mission Chili-Pérou qui s'est soldée par des ententes avec deux universités dans les domaines de l'éducation et des mines.

Les événements marquants

Tout au long de l'année, les professeurs, les chargés de cours et les étudiants des sciences du comportement ont souligné les vingt ans de la psychoéducation en organisant colloques et retrouvailles.

La relance biennale réalisée par les Services aux étudiants a démontré que 85 % des bacheliers de l'UQAT ont trouvé un emploi correspondant à leur domaine d'études dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme.

La Fondation de l'Université a mis fin à sa deuxième campagne de financement avec un bilan triomphant de 5,8 millions. Les intérêts ont permis de verser 529 000 $ pour soutenir la recherche et 380 500 $ en bourses. La Fondation a également investi plus d'un demi-million de dollars dans l'implantation du Centre d'études supérieures Lucien-Cliche à Val-d'Or et a servi de levier dans l'obtention d'importants contrats de recherche.

Finalement, l'année universitaire s'est terminée sur une note positive, avec la visite du ministre de l'Éducation, François Legault. Sa présence a permis de mieux lui faire connaître les travaux de recherche, les programmes d'enseignement et les conditions à l'intérieur desquelles ils se réalisent.

Les perspectives d'avenir

Une vision du développement partagée par la communauté régionale et par la communauté universitaire, des professeurs, des chargés de cours et des membres du personnel administratif soucieux de la qualité des services à offrir, voilà autant d'éléments qui nous permettent d'entreprendre la nouvelle décennie avec confiance et de faire en sorte que l'UQAT soit toujours une université de projets et de volonté.

DIRECTION

JULES ARSENAULT, recteur, LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources, ROGER CLAUX, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (congé maladie), JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche par intérim et registraire, JEAN TURGEON, secrétaire général et directeur des Services aux étudiants

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : RITA B. BARRETTE*

Membres : JULES ARSENAULT*, recteur, LOUISE BÉDARD, chargée de cours, LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources, ROGER CLAUX, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (congé maladie), GILLES CLOUTIER, directeur du Service des affaires étudiantes et des communications, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, SUZANNE DUGRÉ, professeure, ROGER GAUTHIER, diplômé, DENIS GEOFFROY*, étudiant, FRANÇOIS GODARD, professeur, YOLETTE LÉVY*, membre socio-économique, JEAN-PIERRE MARQUIS*, professeur, JOHANNE MORASSE*, professeure, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, DAVE QUIRION, étudiant, FANNY TREMBLAY, directrice, Société de développement du Témiscamingue, RAYNALD VÉZINA, premier vice-président, Cambior inc.

Observateurs : CLAIRE HOGAN, technicienne en administration, ROBERT PAQUIN, directeur du campus de Val-d'Or

Invitée : JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche par intérim

Secrétaire : JEAN TURGEON, secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : JULES ARSENAULT, recteur

Membres : PIERRE ARSENAULT, professeur, DENISE CHARLEBOIS, étudiante, ROGER CLAUX, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (congé maladie), LUC DESBIENS, étudiant, DENIS GEOFFROY, étudiant, JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche par intérim, JULIE-ANNE PAIEMENT, étudiante, VIATEUR PARADIS, professeur, NICOLE ROBERT, chargée de cours, FRANCINE TREMBLAY, professeure, ANTOINE TESSIER, étudiant, KAZIMIERZ ZARAS, professeur

Observateurs : ANDRÉ BÉLAND, directeur de la bibliothèque, JEAN-CLAUDE BOURASSA, coordonnateur au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, DENIS VERRET, responsable du Bureau du registraire

Secrétaire : JEAN TURGEON, secrétaire général

* Membre du comité exécutif

Les événements marquants

Tout au long de l'année, les professeurs, les chargés de cours et les étudiants des sciences du comportement ont souligné les vingt ans de la psychoéducation en organisant colloques et retrouvailles.

La relance biennale réalisée par les Services aux étudiants a démontré que 85 % des bacheliers de l'UQAT ont trouvé un emploi correspondant à leur domaine d'études dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme.

La Fondation de l'Université a mis fin à sa deuxième campagne de financement avec un bilan triomphant de 5,8 millions. Les intérêts ont permis de verser 529 000 $ pour soutenir la recherche et 380 500 $ en bourses. La Fondation a également investi plus d'un demi-million de dollars dans l'implantation du Centre d'études supérieures Lucien-Cliche à Val-d'Or et a servi de levier dans l'obtention d'importants contrats de recherche.

Finalement, l'année universitaire s'est terminée sur une note positive, avec la visite du ministre de l'Éducation, François Legault. Sa présence a permis de mieux lui faire connaître les travaux de recherche, les programmes d'enseignement et les conditions à l'intérieur desquelles ils se réalisent.

Les perspectives d'avenir

Une vision du développement partagée par la communauté régionale et par la communauté universitaire, des professeurs, des chargés de cours et des membres du personnel administratif soucieux de la qualité des services à offrir, voilà autant d'éléments qui nous permettent d'entreprendre la nouvelle décennie avec confiance et de faire en sorte que l'UQAT soit toujours une université de projets et de volonté.

DIRECTION

JULES ARSENAULT, recteur, LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources, ROGER CLAUX, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (congé maladie), JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche par intérim et registraire, JEAN TURGEON, secrétaire général et directeur des Services aux étudiants

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : RITA B. BARRETTE*

Membres : JULES ARSENAULT*, recteur, LOUISE BÉDARD, chargée de cours, LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources, ROGER CLAUX, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (congé maladie), GILLES CLOUTIER, directeur du Service des affaires étudiantes et des communications, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, SUZANNE DUGRÉ, professeure, ROGER GAUTHIER, diplômé, DENIS GEOFFROY*, étudiant, FRANÇOIS GODARD, professeur, YOLETTE LÉVY*, membre socio-économique, JEAN-PIERRE MARQUIS*, professeur, JOHANNE MORASSE*, professeure, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, DAVE QUIRION, étudiant, FANNY TREMBLAY, directrice, Société de développement du Témiscamingue, RAYNALD VÉZINA, premier vice-président, Cambior inc.

Observateurs : CLAIRE HOGAN, technicienne en administration, ROBERT PAQUIN, directeur du campus de Val-d'Or

Invitée : JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche par intérim

Secrétaire : JEAN TURGEON, secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : JULES ARSENAULT, recteur

Membres : PIERRE ARSENAULT, professeur, DENISE CHARLEBOIS, étudiante, ROGER CLAUX, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (congé maladie), LUC DESBIENS, étudiant, DENIS GEOFFROY, étudiant, JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche par intérim, JULIE-ANNE PAIEMENT, étudiante, VIATEUR PARADIS, professeur, NICOLE ROBERT, chargée de cours, FRANCINE TREMBLAY, professeure, ANTOINE TESSIER, étudiant, KAZIMIERZ ZARAS, professeur

Observateurs : ANDRÉ BÉLAND, directeur de la bibliothèque, JEAN-CLAUDE BOURASSA, coordonnateur au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, DENIS VERRET, responsable du Bureau du registraire

Secrétaire : JEAN TURGEON, secrétaire général

* Membre du comité exécutif

www.uqat.uquebec.ca

Institut national de la recherche scientifique

L'INRS a entamé sa trentième année d'existence par une réflexion, à la fois exigeante et stimulante, sur son devenir. Cet exercice a mobilisé l'ensemble de l'Institut et a pour but de dégager les grandes lignes de son action pour les prochaines années.

PIERRE LAPOINTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Devant l'urgence de s'adapter au nouveau contexte de la société du savoir et de la mondialisation, l'Institut a revu ses orientations et défini un nouveau plan stratégique qui laisse présager des changements substantiels dans l'organisation. Cette démarche a également coïncidé avec l'obligation faite par le ministère de l'Éducation à toutes les universités québécoises de produire un contrat de performance dans lequel le ministère et l'Institut ont précisé leurs engagements pour les prochaines années.

L'INRS est un vaste laboratoire où les étudiants sont confrontés à la dynamique de la recherche. De ce fait, ils développent une capacité à travailler en équipe et acquièrent des compétences et des aptitudes recherchées au sein du marché du travail.

La recherche

La mise au point d'outils de gestion des risques d'inondations et de glissements de terrains a mobilisé les efforts des chercheurs de l'INRS. Ainsi, l'INRS-Eau a été invité, par la Communauté économique européenne (CEE), à proposer de nouvelles approches statistiques afin d'améliorer la fiabilité des estimations des crues alors que l'INRS-Géoressources a jeté les bases de la cartographie des zones à risques des glissements de terrain au Saguenay–Lac-Saint-Jean. À l'agenda scientifique de ces deux centres, l'étude de la contamination et la mise au point de technologies pour restaurer les sites contaminés ont encore occupé une large place.

Des études épidémiologiques ont été menées à l'INRS-Institut Armand-Frappier - Santé humaine pour élucider la relation entre l'exposition aux facteurs environnementaux et l'incidence du cancer. En plus de s'intéresser à la qualité de l'eau potable, les professeurs-chercheurs de l'INRS-Institut Armand-Frappier - Microbiologie et Biotechnologie ont poursuivi leurs travaux en vue de développer des insecticides biologiques pour lutter contre les insectes nuisibles dans le secteur forestier. À l'INRS-Énergie et Matériaux, la recherche dans le domaine des biomatériaux a pris de l'ampleur avec le début d'études visant à mettre au point une méthode pour régénérer des nerfs et une technologie pour prévenir la resténose tandis que la recherche sur les piles à combustible a connu des avancées importantes. De leur côté, les professeurs-chercheurs de l'INRS-Télécommunications ont œuvré à l'amélioration des performances du réseau Internet et développé des technologies de base pour des applications de pointe dans le domaine des communications multimédias.

Signalons le début des travaux du partenariat de recherche coordonné par l'INRS-Culture et Société visant à renouveler les connais-

sances à propos des savoirs autochtones et à élaborer une nouvelle approche pour la prise de décision et la gestion des ressources naturelles en milieu autochtone. C'est également dans une perspective de développement durable que l'INRS-Urbanisation a dressé le portrait environnemental de Montréal et s'est intéressé à la requalification des espaces dégradés et à la vie de quartier de même qu'à la gestion municipale de la diversité culturelle.

La formation de chercheurs

L'INRS a accueilli 535 étudiants dans 23 programmes de 2e et de 3e cycles. Cette année, il a atteint le cap des 1 000 diplômes décernés depuis sa fondation. Une enquête récente sur le cheminement des diplômés de maîtrise depuis 1992 et de doctorat depuis 1996 révèle que 76,7 % d'entre eux se sont trouvé un emploi relié à leur formation. Une bonne proportion des diplômés jugent d'ailleurs que leur formation est pertinente voire très pertinente par rapport à l'ensemble des emplois qu'ils ont occupés depuis la fin de leurs études.

Plusieurs bourses ont été remises pour souligner les mérites de certains étudiants ou diplômés. Ainsi, la Médaille du Gouverneur général a été attribuée à Catherine Munger, diplômée du programme de doctorat en sciences de l'eau, également récipiendaire du Prix d'excellence académique du directeur général de l'INRS. Danielle Dennie, diplômée du programme de maîtrise en microbiologie appliquée, a également reçu ce prix. Par ailleurs, une trentaine de bourses ont été remises par la Fondation Armand-Frappier à des étudiants dans le domaine des sciences de la santé. Quant à la bourse René-Fortier, elle a été décernée à Carl Poitras, étudiant à la maîtrise en télécommunications.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Le Centre géoscientifique de Québec a assuré la coordination du projet Moose Mountain dans le cadre du réseau du GEOIDE, un Centre d'excellence en géomatique pour des interventions et des décisions éclairées. Par ailleurs, l'expertise de l'INRS-Énergie et Matériaux en matière de technologie photonique ultrarapide a été mise à profit dans le cadre des travaux de l'Institut canadien pour les innovations en photonique.

Pressenti comme un fort candidat en vue de l'obtention de la nouvelle agence antidopage mondiale, le laboratoire de contrôle du dopage de l'INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine a joué un rôle majeur lors des derniers Jeux panaméricains tenus à l'été 1999 à Winnipeg. Pour sa part, l'INRS-Urbanisation s'est vu confié, par le comité interministériel sur les changements climatiques, l'étude des liens entre l'aménagement du territoire et les gaz à effet de serre dans le contexte québécois en vue de limiter leur production. Il a aussi participé à l'élaboration de la nouvelle politique scientifique québécoise alors que l'Observatoire Jeunes et Société de l'INRS-Culture et Société a été associé à la préparation du Sommet du Québec et de la Jeunesse.

L'INRS coordonne un partenariat de recherche et d'action sur Les savoirs autochtones et le développement durable : une nouvelle approche pour la prise de décision, dans le cadre du programme Alliances de recherche universités-communautés, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.

Les ressources humaines

L'année a été marquée par l'entrée en fonction de quatre nouveaux directeurs. Il s'agit de la directrice scientifique, Hélène P. Tremblay, du directeur de l'administration et des finances, Jean Lavoie, et des directeurs de l'INRS-Énergie et Matériaux et de l'INRS-Urbanisation, Mohamed Chaker et Gérard Divay. Le mandat de la secrétaire générale Pauline Roy-Cadieux a pour sa part été renouvelé pour cinq ans.

L'élimination de produits dangereux pour l'environnement et le développement de technologies de restauration retiennent l'attention de plusieurs équipes de recherche de l'INRS.

La Direction des ressources humaines et des affaires juridiques a consenti des efforts soutenus pour faire face aux changements structurels importants de l'Institut. À cet égard, elle a développé un programme de mobilité adapté à ses besoins en personnel. Elle a également amorcé des négociations avec les syndicats du personnel de soutien et des professeurs en vue de la signature de nouvelles conventions collectives. De plus, avec la fin des compressions budgétaires, la direction a procédé au réajustement salarial de ses employés lequel a été accompagné d'une majoration des salaires tenant compte de la politique du secteur public.

Les ressources matérielles et financières

Dans l'ensemble, l'INRS a connu un déficit d'opération, avant postes exceptionnels, de l'ordre de 1,8 million en 1999-2000, comparativement à un surplus de 0,4 million l'année précédente.

Des dépenses exceptionnelles s'ajoutent au déficit d'opération courant. Des indemnités de départ pour la retraite et le programme de mobilité représentent la majeure partie de ces dépenses. Toutefois, la contribution exceptionnelle du ministère de l'Éducation, de plus de 2,2 millions, pour assurer la santé financière des universités, a permis de convertir le déficit appréhendé de 2,8 millions en un déficit d'environ 0,6 million.

Les activités internationales

Au plan international, les collaborations établies cette année par les professeurs-chercheurs de l'INRS ont un dominateur commun : l'eau. Une société argentine a confié à une équipe de l'INRS-Eau le mandat de développer un modèle hydrodynamique du fleuve Paraná dans la zone du barrage Yacyretá à la frontière de l'Argentine et du Paraguay. Le projet d'aménagement des plans d'eau du Sud Bénin fait également l'objet d'une étude à l'INRS-Eau. Par ailleurs, l'INRS-Géoressources recherche, à la demande de l'Agence de protection et d'aménagement du littoral de Tunisie, des solutions techniques pour contrer l'érosion marine du littoral nord-est de l'île de Jerba.

Les événements marquants de l'année

En janvier 2000, la professeure Christiane Ayotte de l'INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine a été désignée Scientifique de l'année 1999 par l'émission Les années-lumière de Radio-Canada pour sa contribution au progrès scientifique et au mieux-être de l'humanité. Autre distinction : le directeur des études avancées et de la recherche de l'INRS, René-Paul Fournier, a reçu le prix d'excellence en gestion Carrière 1999, attribué par l'Université du Québec. Quant au professeur Fernand Harvey de l'INRS-Culture et Société, il a été élu membre de la Société royale du Canada.

En novembre 1999, l'INRS-Urbanisation était associé à l'organisation de la conférence internationale des sciences régionales qui s'est tenue à Montréal. Auparavant, l'Observatoire Jeunes et Société et la Chaire Fernand-Dumont de l'INRS-Culture et Société avaient organisé, en collaboration avec le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, des forums sur la citoyenneté visant à

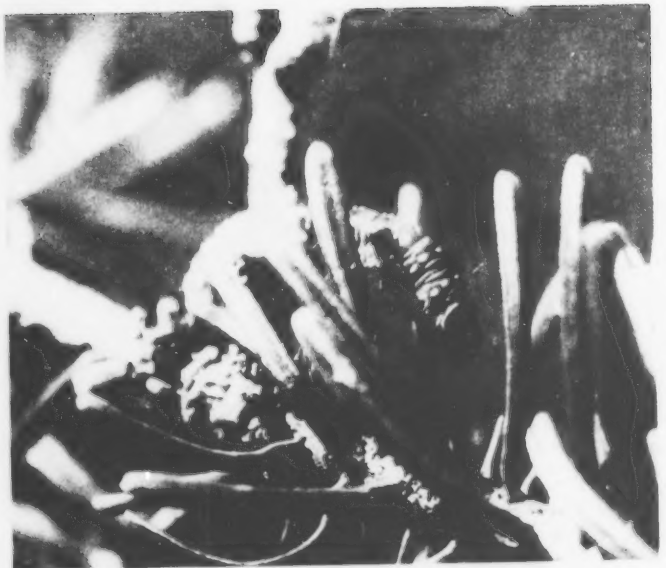

Le développement de nouveaux insecticides biologiques plus respectueux de l'environnement est d'une importance primordiale dans le contexte de la sauvegarde de la biodiversité et de l'intégrité de la santé.

renouveler la réflexion sur la citoyenneté québécoise. À l'occasion de son 20e anniversaire, l'INRS-Culture et Société a également tenu un colloque sur l'avenir de la recherche en sciences sociales. L'événement a eu lieu au Musée du Québec sous le titre Participer à l'évolution des sciences sociales, un défi pour les partenaires de la recherche.

Les perspectives d'avenir

L'année qui vient en sera une d'action. Les défis ne manqueront pas, puisqu'il faudra mettre en œuvre le nouveau plan stratégique, orchestrer les changements organisationnels qui en découlent, renouveler et développer le corps professoral. À cela s'ajoute l'obligation d'atteindre les objectifs fixés dans le contrat de performance, tant au plan scientifique qu'au plan administratif. Pour y arriver, il faudra compter sur l'engagement de chacun et faire preuve d'imagination et d'audace.

DIRECTION

PIERRE LAPOINTE, directeur général, SINH LEQUOC, directeur scientifique, RENÉ-PAUL FOURNIER, directeur des études avancées et de la recherche et directeur scientifique associé par intérim, NORMAND DUSSAULT, directeur des affaires juridiques et du développement des affaires, JEAN LAVOIE, directeur de l'administration et des finances et directeur des ressources humaines (par intérim), PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : ARMAND COUTURE*, président, La Société Bédelmar ltée

Membres : PIERRE BÉLANGER, directeur général, Laval Technopole, BERNARD BOBÉE, professeur, INRS-Eau, NICOLE BOULET, secrétariat du Conseil du trésor, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, RÉMY BRODEUR, directeur général, Soutien stratégique, Bell Canada, PIERRE COULOMBE, président et chef de la direction, Infectio Diagnostic (IDI) inc., LOUISE FILION, vice-rectrice à la recherche, Université Laval, MADELEINE GAUTHIER, professeure, INRS-Culture et Société, PAVEL HAMET, directeur de la recherche, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, GERMAIN HARBEC*, chef Technologies émergentes, Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ), PIERRE LAPOINTE*, directeur général, INRS, CHRISTINE MARTEL, directrice générale, Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec, CLAUDE PICHETTE, Huis clos limitée, Conseillers en conflits et litiges, JACK SIEMIATYCKI, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine, DOMINIC THERRIEN, étudiant, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie, HÉLÈNE P. TREMBLAY*, directrice scientifique, INRS, JEAN-PIERRE VILLENEUVE*, directeur, INRS-Eau

Secrétaire : PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Président : PIERRE LAPOINTE, directeur général

Membres : AÏCHA ACHAB, directrice, INRS-Géoressources, SOFIÈNE AFFES, professeur, INRS-Télécommunications, CATALINA ALFARO DE LA TORRE, étudiante, INRS-Eau, LÉON BERNIER, professeur, INRS-Culture et Société, MONIQUE BERNIER, professeure, INRS-Eau, RUDOLPH BERTRAND, professionnel de recherche, INRS-Géoressources, JEAN-GUY BISAILLON, directeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie, CLAUDE BOUCHER, professeur, INRS-Énergie et Matériaux, HÉLÈNE BOUCHER, étudiante, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie, ISABELLE CARON, étudiante, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine, MAMADOU CELLOU BARRY, étudiant, INRS-Urbanisation, MOHAMED CHAKER, directeur, INRS-Énergie et Matériaux, ALAIN DESPAROIS, étudiant, INRS-Énergie et Matériaux, GÉRARD DIVAY, directeur, INRS-Urbanisation, ALAIN FOURNIER, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine, RENÉ-PAUL FOURNIER, directeur, Service des études avancées et de la recherche, FARID GHANEM, étudiant, INRS-Télécommunications, ANDRÉ GIRARD, directeur, INRS-Télécommunications, ÉRIC HOFFMANN, étudiant, INRS-Géoressources, JEAN-FRANÇOIS LALIBERTÉ, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie, BENOÎT LATREILLE, professionnel de recherche, INRS-Énergie et Matériaux, FRÉDÉRIC LESEMANN, directeur, INRS-Culture et Société, MARC RICHER-LAFLÈCHE, professeur, INRS-Géoressources, RICHARD SHEARMUR, professeur, INRS-Urbanisation, PIERRE TALBOT, directeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine, HÉLÈNE P. TREMBLAY, directrice scientifique, JEAN-PIERRE VILLENEUVE, directeur, INRS-Eau

Secrétaire : PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

* Membre du comité exécutif

Le développement de nouveaux insecticides biologiques plus respectueux de l'environnement est d'une importance primordiale dans le contexte de la sauvegarde de la biodiversité et de l'intégrité de la santé.

renouveler la réflexion sur la citoyenneté québécoise. À l'occasion de son 20e anniversaire, l'INRS-Culture et Société a également tenu un colloque sur l'avenir de la recherche en sciences sociales. L'événement a eu lieu au Musée du Québec sous le titre Participer à l'évolution des sciences sociales, un défi pour les partenaires de la recherche.

Les perspectives d'avenir

L'année qui vient en sera une d'action. Les défis ne manqueront pas, puisqu'il faudra mettre en œuvre le nouveau plan stratégique, orchestrer les changements organisationnels qui en découlent, renouveler et développer le corps professoral. À cela s'ajoute l'obligation d'atteindre les objectifs fixés dans le contrat de performance, tant au plan scientifique qu'au plan administratif. Pour y arriver, il faudra compter sur l'engagement de chacun et faire preuve d'imagination et d'audace.

DIRECTION

PIERRE LAPOINTE, directeur général, SINH LEQUOC, directeur scientifique, RENÉ-PAUL FOURNIER, directeur des études avancées et de la recherche et directeur scientifique associé par intérim, NORMAND DUSSAULT, directeur des affaires juridiques et du développement des affaires, JEAN LAVOIE, directeur de l'administration et des finances et directeur des ressources humaines (par intérim), PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : ARMAND COUTURE*, président, La Société Bédelmar ltée

Membres : PIERRE BÉLANGER, directeur général, Laval Technopole, BERNARD BOBÉE, professeur, INRS-Eau, NICOLE BOULET, secrétariat du Conseil du trésor, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, RÉMY BRODEUR, directeur général, Soutien stratégique, Bell Canada, PIERRE COULOMBE, président et chef de la direction, Infectio Diagnostic (IDI) inc., LOUISE FILION, vice-rectrice à la recherche, Université Laval, MADELEINE GAUTHIER, professeure, INRS-Culture et Société, PAVEL HAMET, directeur de la recherche, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, GERMAIN HARBEC*, chef Technologies émergentes, Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ), PIERRE LAPOINTE*, directeur général, INRS, CHRISTINE MARTEL, directrice générale, Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec, CLAUDE PICHETTE, Huis clos limitée, Conseillers en conflits et litiges, JACK SIEMIATYCKI, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine, DOMINIC THERRIEN, étudiant, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie, HÉLÈNE P. TREMBLAY*, directrice scientifique, INRS, JEAN-PIERRE VILLENEUVE*, directeur, INRS-Eau

Secrétaire : PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Président : PIERRE LAPOINTE, directeur général

Membres : AÏCHA ACHAB, directrice, INRS-Géoressources, SOFIÈNE AFFES, professeur, INRS-Télécommunications, CATALINA ALFARO DE LA TORRE, étudiante, INRS-Eau, LÉON BERNIER, professeur, INRS-Culture et Société, MONIQUE BERNIER, professeure, INRS-Eau, RUDOLPH BERTRAND, professionnel de recherche, INRS-Géoressources, JEAN-GUY BISAILLON, directeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie, CLAUDE BOUCHER, professeur, INRS-Énergie et Matériaux, HÉLÈNE BOUCHER, étudiante, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie, ISABELLE CARON, étudiante, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine, MAMADOU CELLOU BARRY, étudiant, INRS-Urbanisation, MOHAMED CHAKER, directeur, INRS-Énergie et Matériaux, ALAIN DESPAROIS, étudiant, INRS-Énergie et Matériaux, GÉRARD DIVAY, directeur, INRS-Urbanisation, ALAIN FOURNIER, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine, RENÉ-PAUL FOURNIER, directeur, Service des études avancées et de la recherche, FARID GHANEM, étudiant, INRS-Télécommunications, ANDRÉ GIRARD, directeur, INRS-Télécommunications, ÉRIC HOFFMANN, étudiant, INRS-Géoressources, JEAN-FRANÇOIS LALIBERTÉ, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie, BENOÎT LATREILLE, professionnel de recherche, INRS-Énergie et Matériaux, FRÉDÉRIC LESEMANN, directeur, INRS-Culture et Société, MARC RICHER-LAFLÈCHE, professeur, INRS-Géoressources, RICHARD SHEARMUR, professeur, INRS-Urbanisation, PIERRE TALBOT, directeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine, HÉLÈNE P. TREMBLAY, directrice scientifique, JEAN-PIERRE VILLENEUVE, directeur, INRS-Eau

Secrétaire : PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

* Membre du comité exécutif

www.inrs.uquebec.ca

École nationale d'administration publique

L'année 1990-2000 marque un point tournant. La situation financière s'est stabilisée et l'avenir s'annonce plus prometteur. L'enseignement a continué de se renforcer, alors que le nombre d'étudiants augmentait et que la recherche connaissait une croissance véritable et soutenue.

PIERRE DE CELLES
DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 1999-2000 aura été, dans la vie de l'ENAP, la dernière de plusieurs années difficiles et le début d'une période plus sereine et plus prometteuse, comme la fin d'un long et rude hiver de grands froids budgétaires, qui débuta en 1994-1995, et l'arrivée d'un renouveau printanier qui devrait permettre à l'ENAP de relancer encore plus vigoureusement ses activités.

Consolidation et relance

Cette relance est d'autant plus possible que l'École a relevé avec succès le très lourd défi qu'elle s'était imposé, depuis cinq ans, à la fois de poursuivre ses efforts de renforcement de la programmation d'études (doctorat et révision de la maîtrise en administration publique), de développement de la recherche (engagement de nouveaux professeurs), de maintien de ses activités de rassemblement des administrateurs publics dans des colloques (Administrer le Québec) et de diversification de ses sources de financement (coopération internationale et services conseils), en même temps que de réussir à absorber, sans s'endetter, le choc de la diminution importante et continuelle de ses revenus (compressions des subventions, baisses des effectifs étudiants aux études créditées et au perfectionnement, réduction des contributions spécifiques du Conseil exécutif et du Conseil du trésor). Au cours de cette même année 1999-2000, comme elle l'avait fait à Québec l'année précédente, l'École a relocalisé ses bureaux à Montréal. Elle est dorénavant plus facile d'accès au cœur du plateau Mont-Royal.

L'ENAP a gagné son pari! Au moment où la très grande majorité des autres établissements universitaires doivent, pour plusieurs années encore, se concentrer sur la réduction de leurs déficits et de leurs

Vue de la façade de l'ENAP, dans le quartier Saint-Roch, à Québec.

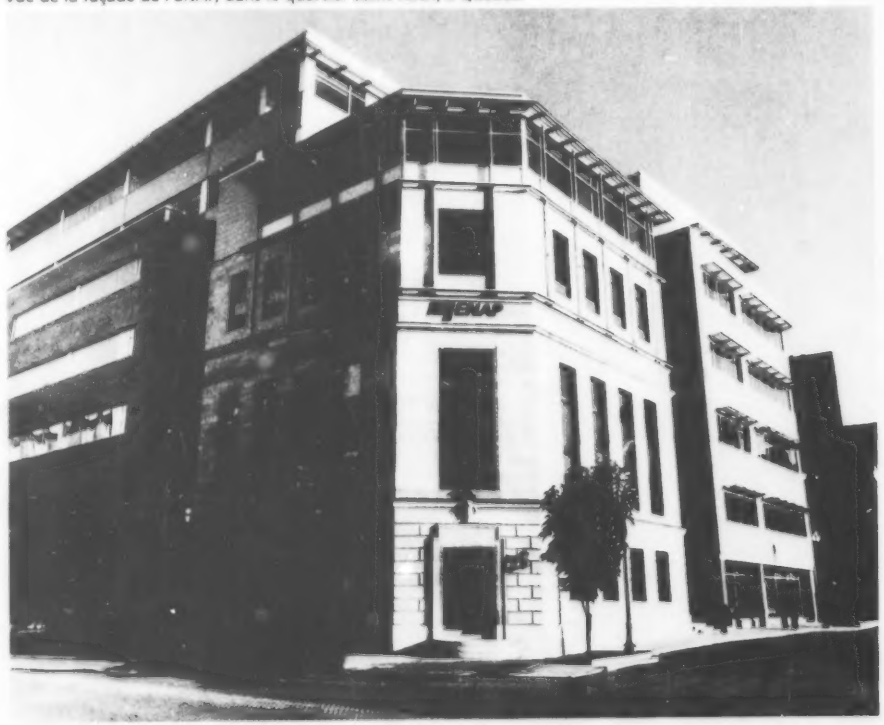

Colloque Administrer le Québec : Marcel Proulx, directeur de l'Enseignement et de la Recherche à l'ENAP et Michel Bordeleau, secrétaire associé aux politiques budgétaires et aux programmes, Conseil du trésor.

dettes, l'École peut, elle, dès maintenant investir la marge de manœuvre financière qu'elle s'est acquise pour rehausser son niveau de financement immédiat, et ce jusqu'à ce que le redressement du financement universitaire prenne son plein effet dans trois ans d'ici.

Autres signes printaniers, on assiste présentement à un léger redressement de la clientèle étudiante dans nos programmes crédités, à une croissance prometteuse des activités de recherche et à une augmentation du nombre de contrats de services conseils. Se confirme aussi la remontée, qui a débuté en 1997-1998, des revenus du perfectionnement.

Par ailleurs, le renouvellement du corps professoral est bien engagé et nous disposons même des moyens pour le poursuivre, et cela, alors que tous les coûts des programmes de départs assistés sont déjà amortis.

De façon concrète et en demeurant au plan financier, lequel a malheureusement dominé la problématique de développement des dernières années, les états financiers de l'École annoncent un surplus d'opération pour 1999-2000 de 836 745 $ et, ainsi, un surplus accumulé au 31 mai 2000 d'un peu plus de 2 millions (2 071 229 $), résultats qui s'expliquent notamment par les versements en toute fin d'années 1998-1999 et 1999-2000 de subventions gouvernementales exceptionnelles pour améliorer la santé financière des universités. Mais, ce surplus est aussi, il faut en convenir, le résultat de nos efforts de saine gestion et de développement stratégique au cours des dernières années.

Précisons que, de ce surplus accumulé de 2 millions, une part de 805 400 $ a déjà été affectée à l'équilibre du budget 2000-2001. Cette injection a permis notamment la poursuite de l'engagement de nouveaux professeurs, le maintien généralisé de nos niveaux de dépenses antérieurs et l'ajout d'un fonds de 300 000 $ pour des projets prioritaires de développement bien identifiés. Compte tenu d'autres éléments particuliers, un solde de l'ordre d'un million reste ainsi disponible pour l'équilibre budgétaire des prochaines années, le temps en somme que l'amélioration du financement gouvernemental prenne plein effet. Les perspectives d'avenir sont donc dorénavant plutôt rassurantes.

À ce sujet, c'est en toute fin d'année que le ministère de l'Éducation a transmis aux universités les chiffres concernant l'attribution des

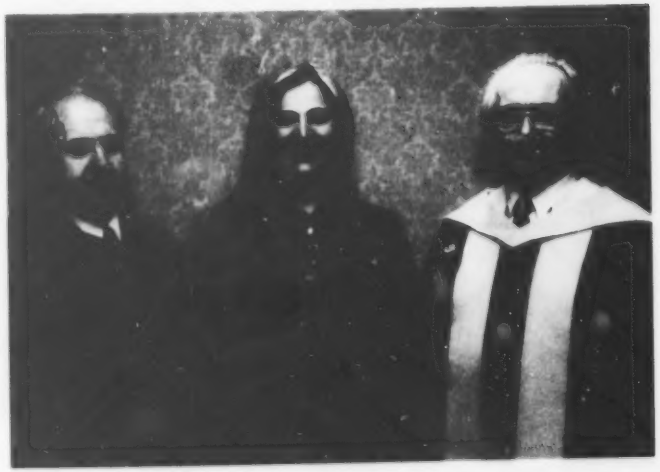

De gauche à droite : Pierre De Celles, directeur général de l'ENAP, Danielle Morin, récipiendaire du doctorat en administration publique et Pierre Lucier, président de l'Université du Québec.

Cynthia Tremblay, récipiendaire du prix Gérard-Bergeron et Marcel Proulx, directeur de l'Enseignement et de la recherche de l'ENAP.

sommes additionnelles annoncées lors du discours sur le budget du Québec, ainsi que le nouveau mode d'allocation des subventions de fonctionnement. Ces chiffres du ministère prévoient une amélioration du financement de l'ENAP (sans tenir compte pour l'instant des variations de clientèles et de certaines autres variables) de 363 000 $ en 2000-2001, de 541 000 $ en 2001-2002 et de 927 000 $ en 2002-2003, dans chaque cas par rapport à l'année 1999-2000. Pour l'année en cours, cette amélioration du financement correspond en gros à ce qui avait été prévu globalement, mais avec des hypothèses différentes, au budget initial 2000-2001 de l'École.

En somme, l'existence du surplus accumulé au 31 mai 2000, conjuguée au financement annoncé par le MEQ pour les prochaines années, nous donne maintenant l'assurance de pouvoir mettre en œuvre jusqu'en 2002-2003 la stratégie budgétaire adoptée l'an dernier pour quatre ans, stratégie qui prévoyait l'ajout graduel des disponibilités de la marge de manœuvre acquise pour relancer le développement de l'École.

Les résultats obtenus incitent l'École à maintenir la plus haute rigueur dans sa gestion. Ceci est d'autant plus vrai que l'attribution des subventions gouvernementales rehaussées est liée à l'acceptation par le ministère de l'Éducation d'un « contrat de performance » propre à chaque établissement. Ce contrat doit notamment poser un diagnostic tant sur l'efficience de la gestion de l'établissement que sur l'état de son offre de formation, et établir un plan de réussite pour améliorer la situation en ces domaines. L'exigence est forte et la direction de l'École travaille actuellement à la préparation de ce document.

Perspectives d'avenir

L'ENAP ayant maintenant bien traversé le long hiver des restrictions financières, c'est donc au développement qu'il faut maintenant penser, et ce dans un « esprit printanier de relance ». Cette relance passe pour l'essentiel par la croissance des effectifs étudiants aux études créditées ; par l'adaptation, déjà entreprise, des services de perfectionnement aux nouveaux besoins des organisations publiques ; par le renforcement de la recherche, notamment subventionnée (là se situent principalement la reconnaissance des pairs quant à la qualité des projets, ainsi que les nouvelles sources pour le financement universitaire des prochaines années) ; par le redéploiement de nos activités de présence internationale, en particulier de coopération ; et, par le développement de nos activités de services conseils qui assurent, conjuguées à nos interventions de perfectionnement, l'accompagnement plus direct du renouveau que connaît l'administration publique. Ces cinq voies correspondent, cela va de soi, aux grands axes d'intervention traditionnels de l'École.

Mais le développement de l'ENAP passe aussi, tels sont les défis des prochaines années, par le regroupement efficace des forces vives de l'École et la constitution, autour des projets les plus déterminants pour notre avenir, d'équipes d'intervention efficaces ; par notre capacité de bien nous approprier les nouvelles technologies de l'information et de la communication, tout autant au plan pédagogique qu'au plan administratif ; par la mise en place de nouveaux « tremplins » de développement comme le sont le doctorat, l'observatoire ou la didacthèque ; par le renforcement de nos interactions avec l'organisation gouvernementale québécoise ; par le renforcement aussi de

Louise Giroux, présidente de l'ADENAP, Marcel Proulx, directeur de l'Enseignement et de la recherche de l'ENAP, Mona Mercier, récipiendaire du prix Roland-Parenteau et Roland Parenteau, professeur émérite de l'ENAP.

notre présence à Montréal pour ce qui est notamment de nos interventions autres que d'enseignement ; enfin par une optimisation de nos processus administratifs, en particulier pour tout ce qui concerne l'information de gestion.

Cette liste pourrait s'allonger et s'expliciter ; le plan de développement 2001-2005, auquel nous travaillons, apportera sur ces questions les précisions requises. L'important, à ce moment-ci, c'est de partager la conviction qu'un très bel avenir s'annonce encore, et peut-être plus que jamais, pour l'ENAP. Beaucoup de travail reste cependant à accomplir, mais dans un contexte beaucoup moins défensif maintenant qu'au cours des dernières années. L'École a survécu avec succès à ce rude hiver des dernières années, grâce à une collaboration soutenue et à une solidarité réaffirmée avec conviction par tout le personnel ; elle peut maintenant profiter pleinement du printemps qui s'offre maintenant à elle pour les prochaines années.

DIRECTION

SYLVIE BEAUCHAMP, directrice de l'administration et secrétaire générale, PIERRE DE CELLES, directeur général, MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : PIERRE DE CELLES*, directeur général

Membres : SYLVIE BEAUCHAMP, directrice de l'administration et secrétaire générale, CLAUDE BEAUREGARD, professeur, MONIQUE L.-BÉGIN*, secrétaire générale associée, Conseil du trésor, FRANCINE BOUCHARD-BOUTET, consultante, Les logiciels de Marque et les technologies EVI, LUC DIONNE, étudiant, JEAN-PIERRE DUPLANTIE, directeur général, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie, LOUISE GIROUX, consultante en communication et gestion, DENIS LAFORTE* (membre du Comité exécutif depuis le 1er septembre 1998), professeur, Université du Québec à Hull, JEAN LAROCHELLE, secrétaire associé, Conseil du trésor, HÉLÈNE LEE-GOSSELIN, professeure, Université Laval, YVES POULIN, conseiller en administration publique, MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche (nommé le 20 octobre 1999), HÉLÈNE TREMBLAY*, sous-ministre adjointe, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Secrétaire : SYLVIE BEAUCHAMP, secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : PIERRE DE CELLES, directeur général

Membres : ANDRÉ BAZINET, chef du service des politiques de personnel, Conseil du trésor, CHRISTIANNE BEAUDET, étudiante, SERGE BELLEY, professeur, GUYLAINE BERNIER, chef Planification et Développement de la main-d'œuvre, Hydro-Québec, MARC BILOCQ, directeur, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, MOHAMED CHARIH, directeur des études à l'ENAP-Hull, FRANÇOIS DIONNE, étudiant, Conseil du trésor, KARL GAGNÉ, étudiant, ANNIE MURRAY, étudiante, PATRICK NUGENT, conseiller en administration publique, EMMANUEL NYAHOHO, professeur, LÉO PARÉ, conseiller en relations internationales, MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche (nommé le 4 juin 1999), NATALIE RINFRET, professeure, YVON TREMBLAY, conseiller en administration publique, RINA ZAMPIERI, étudiante, JEAN-MARC ALAIN, registraire (membre non votant)

Secrétaire : SYLVIE BEAUCHAMP, secrétaire générale

* Membre du comité exécutif

www.enap.uquebec.ca

Louise Giroux, présidente de l'ADENAP, Marcel Proulx, directeur de l'Enseignement et de la recherche de l'ENAP, Mona Mercier, récipiendaire du prix Roland-Parenteau et Roland Parenteau, professeur émérite de l'ENAP.

notre présence à Montréal pour ce qui est notamment de nos interventions autres que d'enseignement ; enfin par une optimisation de nos processus administratifs, en particulier pour tout ce qui concerne l'information de gestion.

Cette liste pourrait s'allonger et s'expliciter ; le plan de développement 2001-2005, auquel nous travaillons, apportera sur ces questions les précisions requises. L'important, à ce moment-ci, c'est de partager la conviction qu'un très bel avenir s'annonce encore, et peut-être plus que jamais, pour l'ENAP. Beaucoup de travail reste cependant à accomplir, mais dans un contexte beaucoup moins défensif maintenant qu'au cours des dernières années. L'École a survécu avec succès à ce rude hiver des dernières années, grâce à une collaboration soutenue et à une solidarité réaffirmée avec conviction par tout le personnel ; elle peut maintenant profiter pleinement du printemps qui s'offre maintenant à elle pour les prochaines années.

DIRECTION

SYLVIE BEAUCHAMP, directrice de l'administration et secrétaire générale, PIERRE DE CELLES, directeur général, MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : PIERRE DE CELLES*, directeur général

Membres : SYLVIE BEAUCHAMP, directrice de l'administration et secrétaire générale, CLAUDE BEAUREGARD, professeur, MONIQUE L.-BÉGIN*, secrétaire générale associée, Conseil du trésor, FRANCINE BOUCHARD-BOUTET, consultante, Les logiciels de Marque et les technologies EVI, LUC DIONNE, étudiant, JEAN-PIERRE DUPLANTIE, directeur général, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie, LOUISE GIROUX, consultante en communication et gestion, DENIS LAFORTE* (membre du Comité exécutif depuis le 1er septembre 1998), professeur, Université du Québec à Hull, JEAN LAROCHELLE, secrétaire associé, Conseil du trésor, HÉLÈNE LEE-GOSSELIN, professeure, Université Laval, YVES POULIN, conseiller en administration publique, MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche (nommé le 20 octobre 1999), HÉLÈNE TREMBLAY*, sous-ministre adjointe, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Secrétaire : SYLVIE BEAUCHAMP, secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : PIERRE DE CELLES, directeur général

Membres : ANDRÉ BAZINET, chef du service des politiques de personnel, Conseil du trésor, CHRISTIANNE BEAUDET, étudiante, SERGE BELLEY, professeur, GUYLAINE BERNIER, chef Planification et Développement de la main-d'œuvre, Hydro-Québec, MARC BILOCQ, directeur, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, MOHAMED CHARIH, directeur des études à l'ENAP-Hull, FRANÇOIS DIONNE, étudiant, Conseil du trésor, KARL GAGNÉ, étudiant, ANNIE MURRAY, étudiante, PATRICK NUGENT, conseiller en administration publique, EMMANUEL NYAHOHO, professeur, LÉO PARÉ, conseiller en relations internationales, MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche (nommé le 4 juin 1999), NATALIE RINFRET, professeure, YVON TREMBLAY, conseiller en administration publique, RINA ZAMPIERI, étudiante, JEAN-MARC ALAIN, registraire (membre non votant)

Secrétaire : SYLVIE BEAUCHAMP, secrétaire générale

* Membre du comité exécutif

www.enap.uquebec.ca

École de technologie supérieure

L'année 2000 a été marquée par une consolidation de l'École sur son nouveau site, au centre-ville de Montréal.

ROBERT L. PAPINEAU
DIRECTEUR GÉNÉRAL

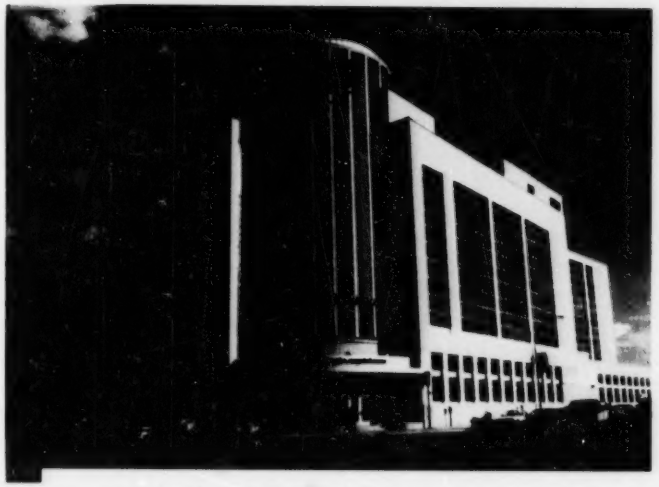

Relogée au centre-ville depuis 1997 dans un immeuble complètement rénové, l'École connaît une croissance telle de sa clientèle étudiante qu'on doit déjà songer à agrandir...

De nouveaux programmes ont accueilli leurs premiers étudiants, l'espace qui était encore libre a été aménagé, de nouveaux laboratoires ont été construits et on poursuit de plus belle le virage technologique par le biais d'une foule de projets. Le nombre total d'étudiants n'a jamais été aussi élevé et on se prépare à doubler le nombre de logements pouvant les recevoir à proximité.

Les programmes d'études et les étudiants

Les trois nouveaux programmes de 2e cycle, soit les maîtrises en génie électrique, en génie mécanique et en génie de la production automatisée, ont reçu leurs premiers étudiants. Au 3e cycle, le programme de doctorat en génie a dépassé le seuil des cinquante étudiants. À la fin du dernier exercice, l'ETS comptait près de 240 étudiants aux 2e et 3e cycles, sans compter les quelque 140 de l'École de technologie de l'information (partenariat ETS-Téluq-INRS-UQAM).

L'École propose désormais un passage intégré du baccalauréat à la maîtrise. Cette nouveauté a pour objectif d'abaisser la durée des études de maîtrise et d'augmenter l'attrait des étudiants pour la maîtrise. Enfin, un plan d'action visant à améliorer les services offerts aux étudiants et à rationaliser l'ensemble des tâches liées au cheminement du dossier étudiant a été mis en œuvre.

La recherche et la formation de chercheurs

Au cours de la dernière année, le budget de recherche de l'ETS a atteint près de 5 millions, dont 38 % proviennent de contrats de recherche. À ce montant s'ajoutent les subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), du ministère de l'Éducation du Québec, de l'ETS et de partenaires privés, qui s'élèvent à environ 2,7 millions. L'une des subventions de la FCI a été versée au Laboratoire de gestion de réseaux informatiques et de télécommunications (LAGRIT). Une autre a permis la création du Centre de recherche sur les chaussées à revêtement bitumineux (CRCRB) et la troisième la création d'un Réseau de recherche en imagerie radiologique numérique 3D basse radiation.

Outre le fait que plus de la moitié des professeurs aient obtenu une subvention de recherche individuelle du CRSNG, l'année 1999-2000 a été exceptionnelle sur le plan des subventions d'appareillage, avec un financement de près de 400 000 $.

En présence du ministre de l'Éducation du Québec, François Legault, et du maire de Montréal, Pierre Bourque, l'ETS a inauguré le Centre de technologie thermique (CTT). Unique dans le milieu universitaire nord-américain, ce laboratoire est consacré à l'énergie thermique et à l'étude de la vapeur comme source d'énergie. Conçu en collaboration avec la Corporation de chauffage urbain de Montréal (CCUM), sa création a été rendue possible grâce à la participation

financière du ministère de l'Éducation du Québec, de l'Agence de développement économique du Canada, de la CCUM et de partenaires industriels.

Les prix d'excellence en enseignement et en recherche ont été respectivement remis aux professeurs François Brissette et Kamal Al-Haddad, des Départements de génie de la construction et de génie électrique. Les professeurs Pascal Bigras et Tony Wong, du Département de génie de la production automatisée, conjointement avec un collègue du Collège de Valleyfield, ont reçu l'un des Prix du ministre de l'Éducation pour la qualité de leur logiciel Hydro + Pneu. Sylvie Doré, professeure de génie mécanique, en collaboration avec la Téléuniversité, a reçu le Prix d'excellence, catégorie Technologies éducatives axées sur l'étudiant, de l'Association canadienne pour l'éducation à distance pour le cours Design pédagogique d'environnements d'apprentissage informatisés.

Une nouvelle revue, Tandem, rend compte du dynamisme de la recherche effectuée à l'ETS et traite aussi des développements les plus récents en matière d'enseignement, d'innovation, de transfert technologique et d'internationalisation.

Partenariats et implication dans le milieu

Le projet Découverte a été de nouveau un succès. Jumelant des étudiants de l'ETS à des élèves de 6e année d'une école multiethnique du quartier de la Petite-Bourgogne, il vise à initier les enfants aux sciences par diverses activités. Nouveauté: les 18 étudiants engagés dans le projet ont travaillé en collaboration avec l'organisme communautaire l'Ancre des jeunes, qui se consacre aux jeunes décrocheurs.

Personnel

L'ETS compte désormais 340 postes réguliers, dont 111 de professeurs et de chargés d'enseignement. Environ 90 chargés de cours ont prêté main-forte au corps professoral à chaque trimestre. Ce dernier comprend huit postes de boursiers, accordés conformément au programme de Relève professorale. Ce nouveau programme offre à des diplômés prometteurs des cycles supérieurs une bourse accompagnée du paiement de leurs droits de scolarité leur permettant d'effectuer soit un doctorat, soit un postdoctorat dans un autre établissement.

Afin d'assurer la meilleure gestion possible et de soutenir le développement, on a procédé à une révision importante de la structure administrative.

Unique dans le milieu universitaire nord-américain, le CTT se consacre à l'étude de l'énergie thermique et de la vapeur comme source d'énergie.

Le Centre de technologie thermique (CTT) logé à l'ETS a été inauguré en présence du ministre de l'Éducation, François Legault, et du maire de Montréal, Pierre Bourque, qui n'apparaît pas sur la photo.

Ressources matérielles et financières

L'ETS entreprend en septembre 2000 la construction de la phase 2 des résidences. Dès septembre 2001, environ 200 étudiants s'ajouteront aux 190 qui y logent déjà. Dans l'École même, l'aménagement des 2 000 mètres carrés d'espace disponible est maintenant chose faite, tandis que 2 000 mètres carrés ont été réaménagés. Les 38 salles de cours sont désormais toutes équipées d'un ordinateur et d'un projecteur vidéo relié au réseau.

Dans le cadre des Projets particuliers dans le domaine des technologies de l'information (TI) du ministère de l'Éducation visant à doubler le nombre de diplômés en TI d'ici six ans, quatre projets ont été acceptés, pour un total de 1 275 million. Le premier consiste en un Plan d'action concerté en technologies de l'information, auquel sont

Le professeur Kamal Al-Haddad du Département de génie électrique, lauréat du Prix d'excellence en recherche de l'ETS, et le directeur de l'École, Robert L. Papineau. Ce prix souligne les qualités de chercheur, les succès en matière de retombées industrielles et la participation active à la formation d'étudiants à la maîtrise et au doctorat du professeur.

rattachés trois autres projets qui permettront de consolider ce plan directeur. L'un a été concrétisé par la création d'un nouveau laboratoire de 35 postes dédié aux technologies de l'information et un autre consiste en un site Web exclusivement consacré aux technologies de l'information à l'ETS.

À l'automne 2000, tout laisse croire que la campagne quinquennale du Fonds de développement, lancée en 1995, atteindra son objectif de 10 millions. Au cours de l'année, l'École a décerné 526 000 $ en bourses d'excellence. De ce montant, et grâce au partenariat d'une trentaine d'organisations, 220 000 $ sont issus du programme de bourses administré par le Fonds.

Activités internationales

Afin d'intensifier ses activités sur la scène internationale, l'ETS a créé le Bureau des relations internationales (BRI), dont la mission est, entre autres, de soutenir les professeurs et les chercheurs dans leurs activités à l'étranger et de développer chez les étudiants une vision élargie du monde et de l'ingénierie. Pour cela, le BRI met en place différents moyens pour augmenter la participation de ces derniers au programme d'échanges internationaux. À cet effet, plusieurs nouveaux protocoles d'entente ont été signés avec des écoles d'ingénierie à l'étranger, multipliant le potentiel de collaborations scientifiques avec des partenaires étrangers et les établissements d'accueil pour les étudiants.

L'équipe du Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale (PRECI), lauréate du Prix Forces AVENIR 1999, dans la catégorie Entraide, Paix et Justice, au Cameroun, avec leurs partenaires locaux. Leur projet : la construction d'une conserverie de poissons dans le village de N'Dress.

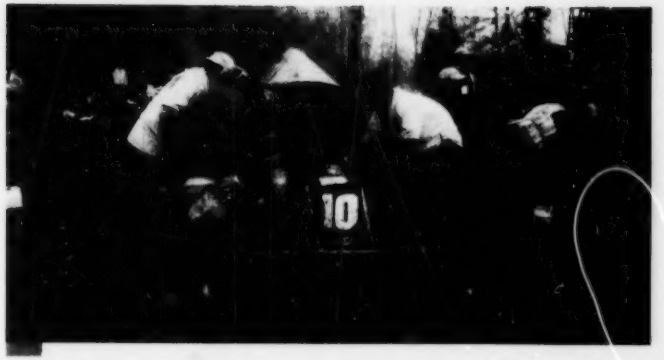

L'équipe ETS du véhicule tout-terrain Mini-Baja a arraché avec éclat la 1re place de la compétition de la division East, surclassant pas moins de 37 équipes du Canada et des États-Unis dans la boue et le plaisir.

Par ailleurs, des étudiants s'engagent chaque année dans le Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale (Préci) afin de mener un projet d'ingénierie à caractère humanitaire dans un pays en développement. En 1999, l'équipe s'est rendue dans un village du Cameroun où elle a conçu et construit une maternelle.

Événements marquants

Les étudiants de l'ETS ont recueilli trois bourses lors du Gala Forces AVENIR 1999 dans les catégories Avenir Sciences et Applications technologiques avec le robot marcheur Hydraumas III ; Avenir Société, Communications et Éducation avec le projet Découverte ; et enfin dans la catégorie Avenir Entraide, Paix et Justice avec le Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale (Préci). L'équipe du véhicule tout-terrain a, de son côté, remporté la compétition de la division Mini-Baja East, devant 37 équipes canadiennes et américaines.

Perspectives d'avenir

En raison d'une croissance prévue d'environ 15 % de sa clientèle étudiante, l'École doit déjà envisager son agrandissement. De plus, elle a soumis aux instances supérieures un projet de baccalauréat en génie logiciel. Pour répondre à la demande pressante des étudiants et des entreprises, elle a créé un cheminement intégré à son baccalauréat en génie électrique prêt à accueillir ses premiers étudiants dès

l'automne 2000. Le baccalauréat prévu vise à former des ingénieurs aptes à concevoir des logiciels selon les principes de l'ingénierie. Par ailleurs, l'École mettra en branle les travaux préparatoires pour l'élaboration de son Plan de développement 2001-2006.

Seule ombre à son développement : au moment d'écrire ces lignes, la nouvelle politique de financement du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) était encore en consultation. Les premières données financières fournies par le MEQ mettent en péril le développement de l'ETS et même le maintien de son niveau actuel d'activités. Cet état de chose tient du fait que le coût moyen du sous-secteur « génie » à l'intérieur du secteur «sciences appliquées » est de plus de 20 % supérieur à celui de ce dernier. Les établissements universitaires essentiellement actifs en génie comme l'ETS sont donc financés pour la composante enseignement et recherche à 80 % des paramètres de coût permettant d'assurer un environnement éducatif de qualité. Bien qu'une solution provisoire semble possible pour 2000-2001, l'ETS entend suivre de très près les travaux du comité de travail concernant la fonction «enseignement » créé récemment par le MEQ.

Une subvention accordée au Laboratoire de gestion de réseaux informatiques et de télécommunications (LAGRIT) permettra la conception de règles d'architecture de réseaux pour l'introduction de nouvelles technologies.

DIRECTION

ROBERT L. PAPINEAU, directeur général, YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche, YVON DUBOIS, directeur des relations avec l'industrie, ROBERT NELSON, directeur de l'administration, NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : ALAIN BELLEMARE*, vice-président exploitation, Pratt & Whitney Canada

Présidente sortante : MICHELLE OTIS*, ingénieure, planification maintenance, Hydro-Québec

Vice-présidente : MARTINE CORRIVEAU-GOUGEON*, consultante

Membres : YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche, DAVID BENSOUSSAN, professeur, ODILE BOISJOLI, ingénieure planification du réseau d'accès, Bell Canada, NICOLE BOUTIN, directrice générale, Cégep Montmorency, MICHEL BRISSON, directeur général, Collège Édouard-Montpetit, MARTIN COURTEMANCHE, étudiant, ANDRÉ DUPONT, président-directeur général, CITEQ, et vice-président Recherche et Développement, Asea Brown Boveri, CHRISTIANE MARCOUX*, directrice Asseau-BPR, HENRI-PAUL MARTEL*, consultant, ROBERT NELSON, directeur de l'administration, CLAUDE OLIVIER, professeur, ROBERT L. PAPINEAU*, directeur général, ROBERT TESSIER, président et chef de la direction, Gaz Métropolitain

Observateurs : ROBERT MICHAUD, chargé d'enseignement, PATRICK SHERIDAN, technicien de l'application technologique et informatique

Secrétaire : NORMAND TRUDEL*, secrétaire général et adjoint au directeur général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : ROBERT L. PAPINEAU, directeur général

Membres : YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche, LOUISE CARTIER, directrice des ressources humaines, Groupe de transport Tellabs inc., PATRICK CHARPENTIER, étudiant, FRANCE DUPÉRÉ, vice-présidente, ressources humaines, Disques Américi inc., FRANÇOIS GAGNON, professeur, PAUL GELY, doyen à la formation par intérim, YVES GOUDREAULT, professeur, CHRISTIAN LARDINOIS, directeur des études supérieures et de la recherche, JOFFREY LEPAGE, étudiant, ROLAND MARANZANA, professeur, KATHLEEN PINEAU, chargée d'enseignement, JEAN-CLAUDE PROVOST, ingénieur, chef de service, opérations ingénierie, CMA Chalifour, Marcotte & Associés inc., JEAN SAUVÉ, directeur, rémunération et avantages sociaux, CAE Électronique ltée

Observateurs : ANNE BEAULIEU, registraire, PAUL GELY, doyen de la gestion des ressources, LOUISE THIBAUDEAU, directrice du Service de la bibliothèque

Secrétaire : NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

* Membre du comité exécutif

l'automne 2000. Le baccalauréat prévu vise à former des ingénieurs aptes à concevoir des logiciels selon les principes de l'ingénierie. Par ailleurs, l'École mettra en branle les travaux préparatoires pour l'élaboration de son Plan de développement 2001-2006.

Seule ombre à son développement : au moment d'écrire ces lignes, la nouvelle politique de financement du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) était encore en consultation. Les premières données financières fournies par le MEQ mettent en péril le développement de l'ETS et même le maintien de son niveau actuel d'activités. Cet état de chose tient du fait que le coût moyen du sous-secteur « génie » à l'intérieur du secteur «sciences appliquées » est de plus de 20 % supérieur à celui de ce dernier. Les établissements universitaires essentiellement actifs en génie comme l'ETS sont donc financés pour la composante enseignement et recherche à 80 % des paramètres de coût permettant d'assurer un environnement éducatif de qualité. Bien qu'une solution provisoire semble possible pour 2000-2001, l'ETS entend suivre de très près les travaux du comité de travail concernant la fonction «enseignement » créé récemment par le MEQ.

Une subvention accordée au Laboratoire de gestion de réseaux informatiques et de télécommunications (LAGRIT) permettra la conception de règles d'architecture de réseaux pour l'introduction de nouvelles technologies.

DIRECTION

ROBERT L. PAPINEAU, directeur général, YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche, YVON DUBOIS, directeur des relations avec l'industrie, ROBERT NELSON, directeur de l'administration, NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : ALAIN BELLEMARE*, vice-président exploitation, Pratt & Whitney Canada

Présidente sortante : MICHELLE OTIS*, ingénieure, planification maintenance, Hydro-Québec

Vice-présidente : MARTINE CORRIVEAU-GOUGEON*, consultante

Membres : YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche, DAVID BENSOUSSAN, professeur, ODILE BOISJOLI, ingénieure planification du réseau d'accès, Bell Canada, NICOLE BOUTIN, directrice générale, Cégep Montmorency, MICHEL BRISSON, directeur général, Collège Édouard-Montpetit, MARTIN COURTEMANCHE, étudiant, ANDRÉ DUPONT, président-directeur général, CITEQ, et vice-président Recherche et Développement, Asea Brown Boveri, CHRISTIANE MARCOUX*, directrice Asseau-BPR, HENRI-PAUL MARTEL*, consultant, ROBERT NELSON, directeur de l'administration, CLAUDE OLIVIER, professeur, ROBERT L. PAPINEAU*, directeur général, ROBERT TESSIER, président et chef de la direction, Gaz Métropolitain

Observateurs : ROBERT MICHAUD, chargé d'enseignement, PATRICK SHERIDAN, technicien de l'application technologique et informatique

Secrétaire : NORMAND TRUDEL*, secrétaire général et adjoint au directeur général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : ROBERT L. PAPINEAU, directeur général

Membres : YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche, LOUISE CARTIER, directrice des ressources humaines, Groupe de transport Tellabs inc., PATRICK CHARPENTIER, étudiant, FRANCE DUPÉRÉ, vice-présidente, ressources humaines, Disques Américinc., FRANÇOIS GAGNON. professeur, PAUL GELY, doyen à la formation par intérim, YVES GOUDREAULT, professeur, CHRISTIAN LARDINOIS, directeur des études supérieures et de la recherche, JOFFREY LEPAGE, étudiant, ROLAND MARANZANA, professeur, KATHLEEN PINEAU, chargée d'enseignement, JEAN-CLAUDE PROVOST, ingénieur, chef de service, opérations ingénierie, CMA Chalifour, Marcotte & Associés inc., JEAN SAUVÉ, directeur, rémunération et avantages sociaux, CAE Électronique ltée

Observateurs : ANNE BEAULIEU, registraire, PAUL GELY, doyen de la gestion des ressources, LOUISE THIBAUDEAU, directrice du Service de la bibliothèque

Secrétaire : NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

* Membre du comité exécutif

www.etsmtl.ca

Télé-université

En 1999-2000, la Télé-université a accru sa percée dans un univers de multimédia et de virtualité où l'étudiant branché n'est plus seul : il devient membre de la communauté du savoir, relié à ses pairs de diverses manières.

ANNE MARREC
DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'ensemble des activités réalisées témoignent d'une volonté soutenue de consolider le positionnement stratégique de la Télé-université comme institution académique à la fine pointe des technologies de l'apprentissage. Au moment où nombre d'universités introduisent les technologies de l'information et de la communication dans leur pratique, la Télé-université se consacre à la technopédagogie afin de permettre à ses étudiants d'apprendre à distance dans un campus virtuel. Tout en favorisant leur rapprochement via des outils permettant la socialisation et l'immersion intellectuelle, la Télé-université n'abandonne pas pour autant les étudiants qui restent fidèles aux méthodes plus traditionnelles telles livres, cassettes, audio, vidéo, etc.

Les programmes et les étudiants

Fait important, l'année a été marquée par une croissance des effectifs étudiants de 2,7 %, un sommet historique. Cette performance exceptionnelle est attribuable à un apport plus important des clientèles admises aux programmes propres à la Télé-université. Notons toutefois que, pour la première fois en huit ans, les inscriptions provenant d'ententes interuniversitaires ont décru de 8 %.

La Télé-université peut compter sur une fonction d'enseignement dynamique qui n'a de cesse d'améliorer la qualité des cours et des programmes, tout en développant de nouveaux créneaux adaptés aux besoins de ses clientèles. La programmation s'est ainsi enrichie de sept nouveaux programmes et un effort notable a permis de consolider l'offre de cours en technologies de l'information et de la communication avec, notamment, la maîtrise en formation à distance et les programmes de l'École de technologie de l'information.

Au cours de l'année, plus de 18 000 étudiants ont été convoqués et réunis dans 1 929 groupes d'examens répartis dans 1 200 locaux, tandis que 196 séances d'examens sous surveillance ont été organisées au Bangladesh, en Malaisie, en Corée du Sud, au Japon, en France, en Suisse, aux États-Unis, en Haïti et au Sultanat d'Oman.

À l'heure de la virtualité et du multimédia, les étudiants disposent maintenant d'un système d'encadrement télématique optionnel dans tous les cours et l'accès à des environnements d'apprentissages informatisés s'est grandement élargi. Les unités d'enseignement et de recherche ont, par ailleurs, identifié diverses mesures susceptibles d'améliorer le service offert aux étudiants, en particulier la pratique du tutorat-conjoint, la permanence de l'encadrement et le resserrement des délais de rétroaction.

TELUQ

La recherche et la formation de chercheurs

La performance en recherche est toujours aussi remarquable. En 1999-2000, plus de 60 % des professeurs ont reçu des subventions de recherche de neuf organismes, pour un montant de 2 699 639 $. Précisons que le LICEF représente à lui seul 80 % de ces sommes. Ces montants placent la Télé-université dans une position plus qu'enviable, malgré un nombre peu élevé de professeurs. Le défi consiste à maintenir un tel rythme, tout en développant de nombreuses activités d'enseignement.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

La Télé-université a su développer un solide réseau de partenaires universitaires, gouvernementaux, parapublics et privés. Soulignons, entre autres, le Plan de formation universitaire des Forces canadiennes ; l'entente avec l'université Athabasca (Alberta) permettant d'afficher une offre de cours enrichie attirant étudiants francophones et anglophones ; l' entente avec le Centre universitaire des Appalaches, ainsi que des ententes pour la diffusion internationale des cours et programmes avec Oxfam-Québec, la FOKAL (Haïti) et le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale. Par ailleurs, des projets concernant aussi bien l'utilisation d'outils technologiques que les contenus sont en cours à la Direction de la valorisation des produits et de la formation sur mesure, tant au Québec qu'avec des institutions étrangères.

Le Service d'évaluation linguistique a vu ses revenus dépasser de 10,3 % l'objectif fixé pour atteindre 725 000 $ et un taux de rendement de 26,3 %. Outre ses clients réguliers (Hydro Québec, Loto Québec, Sûreté du Québec, réseau des Commissions scolaires), le SEL a développé de nouvelles relations avec Tourisme Québec, la Régie des installations olympiques et le Conseil du trésor.

Le personnel

Lancé officiellement auprès des gestionnaires, des associations d'employés et de l'ensemble du personnel en novembre 1999, le programme d'équité en matière d'emploi - sous l'égide de Développement des ressources humaines Canada - a débuté par une cueillette de renseignements qui a connu un taux de réponse des plus satisfaisants (87 %). De plus, à la suite de la signature de la convention collective et aux changements technologiques, la Télé-université a procédé à la refonte du guide administratif de la personne tutrice.

Anne Marrec, directrice générale, Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, François Legault, ministre de l'Éducation et Jean-Paul L'Allier, maire de la ville de Québec sont présents à la première pelletée de terre annonçant la construction du nouvel édifice de la Télé-université dans le quartier St-Roch.

Finalement, une grande partie des énergies a été mobilisée par les dossiers ayant trait aux relations de travail, à la rémunération et aux avantages sociaux, à la dotation et à la refonte du système de gestion du dossier académique.

Les ressources matérielles et financières

Divers projets de développement (GDA, Intranet administratif, projet Beethoven) et de gestion courante ont marqué l'année. La mise en ligne du nouveau site Web, nominé au Mim d'or 1999 dans la catégorie Éducation, a également été un dossier important. À ce chapitre, dans la foulée du développement de son campus virtuel, la Télé-université a instauré le paiement en ligne des réinscriptions. Déjà à la fin mai 2000, 164 transactions d'une valeur de 50 600 $ ont été enregistrées.

La construction du nouvel édifice à Québec, à proximité de l'ENAP, a constitué le dossier majeur de la Direction des ressources matérielles. L'utilisation croissante du babillard électronique MERX a d'ailleurs permis de procéder efficacement à des appels d'offres publics : 699 bons de commandes totalisant 4 853 000 $ ont ainsi été parachevés.

Me Gilles Gaumond, président du conseil d'administration, Jeanne Maheux, directrice des études, Gills Lavigne, François Legault, ministre de l'Éducation, Anne Marrec, directrice générale, Marc Couture, Andrée Babin, Louis Villardier et Louise Bertrand, directrice de l'enseignement et de la recherche.

Les activités internationales

LE PROGRAMME CÆRENAD. Une plate-forme technologique plus performante et la tenue d'un premier colloque au Chili ont caractérisé la première année d'opération du CÆRENAD, un programme de coopération internationale d'envergure réalisé en partenariat avec des institutions universitaires du Brésil, du Chili, du Costa Rica, du Sénégal et de l'Île Maurice. Ce projet des plus innovateurs devrait prendre son envol sur le plan des activités académiques au cours de la prochaine année.

DÉLÉGATIONS, STAGES ET MISSIONS. Reconnue pour son expertise en enseignement à distance, la Télé-université a accueilli plus de onze délégations d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Sud. Son personnel a participé à des missions notamment à la Banque mondiale, aux Émirats arabes unis et au Centre Romand d'éducation à distance en Suisse, tout en participant à divers conseils d'administration d'organismes à rayonnement international.

Les événements marquants de l'année

Plusieurs professeurs ont vu l'excellence de leurs travaux primée lors de la cérémonie de remise des Prix du ministre de l'Éducation : le professeur Louis Villardier et la spécialiste en éducation Andrée Babin (Prix du ministre pour le logiciel Adapweb) ; le professeur Marc Couture avec la collaboration d'Alexandre Ayotte et Yves Sévigny (deux mentions pour le cédérom interactif du cours Sciences, techniques et civilisations - de l'Antiquité à la Renaissance) ; le professeur Gilles Lavigne avec la collaboration de Louis Guérette (mention pour le cours Aménagement du territoire et environnement).

Les professeures Josianne Basque de la Télé-université et Sylvie Doré de l'École de technologie supérieure ont reçu le Prix d'excellence de l'Association canadienne de l'éducation à distance pour le cours Design pédagogique d'environnements d'apprentissage informatisés. Monique Desnoyers, du Service d'évaluation linguistique a reçu le Prix d'excellence en gestion de l'Université du Québec.

C'est en grande pompe que s'est déroulée, dans les nouveaux locaux à Montréal, la Collation des grades de la Télé-université. À cette occasion, on a remis la médaille d'argent du Gouverneur général du Canada à Yves Panneton qui a obtenu une moyenne cumulative de 4,00 dans son programme de baccalauréat en administration des affaires. Cette cérémonie a été l'occasion pour la Télé-université de décerner son premier doctorat *honoris causa*. Cet honneur ne pouvait qu'échoir à Sir John Daniel, un des premiers artisans de la Télé-université, qui occupe le prestigieux poste de vice-chancelier de l'Open University du Royaume-Uni et celui de président de l'United States Open University. Sur le plan de la vie étudiante, l'accréditation de l'Association étudiante de la Télé-université (AETELUQ) a été un autre moment important de l'année.

Anne Marrec, directrice générale, Pierre Lucier, président de l'Université du Québec lors de la remise du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec à Sir John S. Daniel, vice-chancelier de l'Open University du Royaume-Uni et président de l'United States Open University.

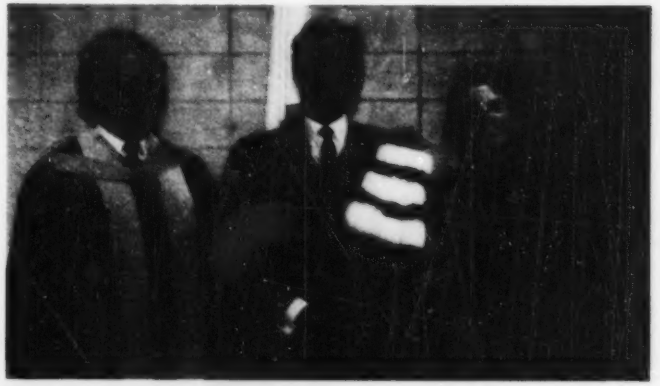

Les perspectives d'avenir

La Télé-université s'est dotée d'orientations qui visent à accélérer le déploiement de son campus virtuel et à enrichir son offre de cours et de programmes en ligne, afin de rejoindre plus d'étudiants branchés au Québec ou ailleurs, tout en retenant aux études les étudiants déjà inscrits. Dans un décor en évolution extrêmement rapide, il faut, pour rester en lice, disposer d'un système spécial de vigie et de réajustement continu. Dans cette optique, les principaux défis que la Télé-université aura à relever dans les années à venir concernent l'élargissement de la socialisation en ligne, l'adaptation de sa programmation aux besoins du marché dans une perspective de mondialisation, l'adaptation constante aux technologies du campus virtuel et de l'Internet, de même que l'augmentation des clientèles locales et étrangères. Ses orientations stratégiques ayant, au premier chef, comme objectif de continuer à répondre aux besoins de la société québécoise, tout en étant compétitive sur les marchés nationaux et internationaux.

Anne Marrec, directrice générale, Jeanne Maheux, directrice des études remettent la Médaille d'argent du Gouverneur général du Canada à Yves Panneton, étudiant.

DIRECTION

ANNE MARREC, directrice générale, LOUISE BERTRAND, directrice de l'enseignement et de la recherche, FRANCE BILODEAU, directrice du développement des marchés, PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général, directeur des affaires juridiques, ROBERT MARANDA, directeur des affaires administratives

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : GILLES GAUMOND*, avocat et associé senior, Grondin, Poudrier, Bernier, avocats

Membres : ANNE MARREC*, directrice générale, LOUISE BERTRAND*, directrice de l'enseignement et de la recherche, Télé-université, MARIE-THÉRÈSE BOURBONNAIS, spécialiste en sciences de l'éducation, Télé-université, SERGE COURVILLE, professeur, Université Laval, MARC COUTURE, professeur, Télé-université, BERNARD FORTIN, étudiant, Télé-université, ROBERT GAULIN*, conseiller en gestion des organisations, GABRIEL GIGUÈRE, président F.D.Jul Inc., FRANÇOIS GILBERT, vice-président et chef de l'exploitation Gestion Charles Sirois, PIERRE LAVIGNE, conseiller en administration, École nationale d'administration publique, ANDRÉE LONGPRÉ, diplômée, ROBERT MARANDA*, directeur des affaires administratives, Télé-université, JACQUES SIMARD, étudiant, Télé-université, CHANTAL TELLIER, vice-présidente adjointe, Solutions d'affaires, Bell Canada, HUBERT WALLOT*, professeur, Télé-université

Secrétaire : PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente : ANNE MARREC, directrice générale

Membres : ÉTIENNE BEAUREGARD, étudiant, LOUISE BERTRAND, directrice de l'enseignement et de la recherche, JEAN-MARC DION, coordonnateur à l'encadrement, PATRICK GUILLEMET, spécialiste en sciences de l'éducation, OTTO IKOMÉ, professeur, DENIS JUNEAU, directeur des études, Cégep Sainte-Foy, DENIS LACHANCE, professeur, Télé-université, ALAIN LARAMÉE, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche Sciences humaines, lettres et communications, JEANNE MAHEUX, directrice des études, DIANE-GABRIELLE TREMBLAY, directrice de la recherche, ROCK TREMBLAY, directeur des études Collège Ahuntsic, EVELYNE VALLIÈRES, professeure, LOUIS VILLARDIER, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche Science et technologie

Secrétaire : PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

* Membre du comité exécutif

www.teluq.uquebec.ca

Les perspectives d'avenir

La Télé-université s'est dotée d'orientations qui visent à accélérer le déploiement de son campus virtuel et à enrichir son offre de cours et de programmes en ligne, afin de rejoindre plus d'étudiants branchés au Québec ou ailleurs, tout en retenant aux études les étudiants déjà inscrits. Dans un décor en évolution extrêmement rapide, il faut, pour rester en lice, disposer d'un système spécial de vigie et de réajustement continu. Dans cette optique, les principaux défis que la Télé-université aura à relever dans les années à venir concernent l'élargissement de la socialisation en ligne, l'adaptation de sa programmation aux besoins du marché dans une perspective de mondialisation, l'adaptation constante aux technologies du campus virtuel et de l'Internet, de même que l'augmentation des clientèles locales et étrangères. Ses orientations stratégiques ayant, au premier chef, comme objectif de continuer à répondre aux besoins de la société québécoise, tout en étant compétitive sur les marchés nationaux et internationaux.

Anne Marrec, directrice générale, Jeanne Maheux, directrice des études remettent la Médaille d'argent du Gouverneur général du Canada à Yves Panneton, étudiant.

DIRECTION

ANNE MARREC, directrice générale, LOUISE BERTRAND, directrice de l'enseignement et de la recherche, FRANCE BILODEAU, directrice du développement des marchés, PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général, directeur des affaires juridiques, ROBERT MARANDA, directeur des affaires administratives

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : GILLES GAUMOND*, avocat et associé senior, Grondin, Poudrier, Bernier, avocats

Membres : ANNE MARREC*, directrice générale, LOUISE BERTRAND*, directrice de l'enseignement et de la recherche, Télé-université, MARIE-THÉRÈSE BOURBONNAIS, spécialiste en sciences de l'éducation, Télé-université, SERGE COURVILLE, professeur, Université Laval, MARC COUTURE, professeur, Télé-université, BERNARD FORTIN, étudiant, Télé-université, ROBERT GAULIN*, conseiller en gestion des organisations, GABRIEL GIGUÈRE, président F.D.Jul Inc., FRANÇOIS GILBERT, vice-président et chef de l'exploitation Gestion Charles Sirois, PIERRE LAVIGNE, conseiller en administration, École nationale d'administration publique, ANDRÉE LONGPRÉ, diplômée, ROBERT MARANDA*, directeur des affaires administratives, Télé-université, JACQUES SIMARD, étudiant, Télé-université, CHANTAL TELLIER, vice-présidente adjointe, Solutions d'affaires, Bell Canada, HUBERT WALLOT*, professeur, Télé-université

Secrétaire : PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente : ANNE MARREC, directrice générale

Membres : ÉTIENNE BEAUREGARD, étudiant, LOUISE BERTRAND, directrice de l'enseignement et de la recherche, JEAN-MARC DION, coordonnateur à l'encadrement, PATRICK GUILLEMET, spécialiste en sciences de l'éducation, OTTO IKOMÉ, professeur, DENIS JUNEAU, directeur des études, Cégep Sainte-Foy, DENIS LACHANCE, professeur, Télé-université, ALAIN LARAMÉE, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche Sciences humaines, lettres et communications, JEANNE MAHEUX, directrice des études, DIANE-GABRIELLE TREMBLAY, directrice de la recherche, ROCK TREMBLAY, directeur des études Collège Ahuntsic, EVELYNE VALLIÈRES, professeure, LOUIS VILLARDIER, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche Science et technologie

Secrétaire : PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

* Membre du comité exécutif

www.teluq.uquebec.ca

Rapport des vérificateurs

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs
Université du Québec

Nous avons vérifié les bilans consolidés et synoptiques des fonds de fonctionnement, avec restriction, des immobilisations et de dotation de l'Université du Québec au 31 mai 2000, les états consolidés et synoptiques des résultats et de l'évolution des soldes de fonds des fonds de fonctionnement, avec restriction, des immobilisations et de dotation, ainsi que l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés et synoptiques incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés et synoptiques en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés et synoptiques sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et synoptiques. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés et synoptiques.

À notre avis, ces états financiers consolidés et synoptiques donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2000, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agrées
Québec
Le 31 août 2000
(Le 22 décembre 2000 pour la note 12)

BILANS CONSOLIDÉS AU 31 MAI 2000

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2000	1999	2000	1999	2000	1999	2000	1999	2000	1999
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
ACTIF										
ACTIF À COURT TERME										
ENCAISSE	19 246	20 816	-	-	-	-	1 606	456	20 852	21 272
PLACEMENTS À COURT TERME	3 496	1 001	13	13	-	-	2 024	1 620	5 533	2 634
COMPTES À RECEVOIR										
DROITS DE SCOLARITÉ	4 253	5 078	-	-	-	-	-	-	4 253	5 078
AUTRES	12 173	11 124	10 560	9 002	1 629	1 286	157	51	24 519	21 463
SUBVENTIONS À RECEVOIR	20 832	12 184	23 230	21 154	20 948	18 893	-	-	65 010	52 231
INTÉRÊTS À RECEVOIR	-	-	-	-	-	-	24	7	24	7
AVANCES INTERFONDS	6 999	14 842	45 600	36 357	470	-	1 854	1 599	54 923	52 798
STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE	5 033	4 704	511	72	6	-	-	-	5 550	4 776
	72 032	69 749	79 914	66 598	23 053	20 179	5 665	3 733	180 664	160 259
AVANCES INTERFONDS	20 668	17 522	-	-	-	-	-	-	20 668	17 522
PLACEMENT, AU COÛT (note 3)	180	273	-	-	107 200	53 600	1 063	1 061	108 443	54 934
IMMOBILISATIONS (note 4)	-	-	-	-	959 223	936 725	-	-	959 223	936 725
INTÉRÊTS À RECEVOIR	-	-	-	-	471	775	-	-	471	775
ALLOCATIONS DE DÉPART REPORTÉES, AU COÛT NON AMORTI	1 275	2 525	-	-	-	-	-	-	1 275	2 525
FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS - ESCOMPTE, AU COÛT NON AMORTI	-	-	-	-	6 212	7 905	-	-	6 212	7 905
FRAIS REPORTÉS, AU COÛT NON AMORTI	-	-	-	-	-	-	64	86	64	86
AUTRE ACTIF, AU COÛT (note 5)	-	-	-	-	6 360	-	-	-	6 360	-
	94 155	90 069	79 914	66 598	1 102 519	1 019 184	6 792	4 880	1 283 380	1 180 731
PASSIF										
PASSIF À COURT TERME										
EMPRUNTS BANCAIRES (note 6)	52 884	34 502	-	-	172 928	176 274	-	-	225 812	210 776
COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS	41 482	39 296	7 160	5 216	24 139	20 575	5	1	72 786	65 088
RETENUES SUR CONTRATS	-	-	-	-	567	3 576	-	-	567	3 576
PRODUITS REPORTÉS	16 271	8 551	20	23	-	-	-	-	16 291	8 574
AVANCES INTERFONDS	40 706	33 114	52	90	13 689	19 270	476	324	54 923	52 798
VERSEMENTS SUR LA DETTE À LONG TERME	-	-	-	-	192 726	99 143	-	-	192 726	99 143
	151 343	115 463	7 232	5 329	404 049	318 838	481	325	563 105	439 955
DETTE À LONG TERME (note 7)	14 208	14 208	259	234	607 998	624 300	-	-	622 465	638 742
INCITATIF RELATIF À UN BAIL	948	-	-	-	-	-	-	-	948	-
AVANCES INTERFONDS	-	-	-	-	20 669	17 522	-	-	20 669	17 522
	166 499	129 671	7 491	5 563	1 032 716	960 660	481	325	1 207 187	1 096 219
SOLDES DE FONDS (Négatif)										
NON AFFECTÉ	(83 304)	(49 592)	-	-	-	-	-	-	(83 304)	(49 592)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	10 960	9 990	408	462	200	-	149	142	11 717	10 594
AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE	-	-	72 015	60 573	-	247	6 162	4 413	78 177	65 233
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	69 603	58 277	-	-	69 603	58 277
	(72 344)	(39 602)	72 423	61 035	69 803	58 524	6 311	4 555	76 193	84 512
	94 155	90 069	79 914	66 598	1 102 519	1 019 184	6 792	4 880	1 283 380	1 180 731

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'Assemblée des gouverneurs,

Pierre Lucier

Pierre Lucier,
président

Jacques Plamondon

Jacques Plamondon,
vice-président à l'administration

BILANS CONSOLIDÉS AU 31 MAI 2000

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2000	1999	2000	1999	2000	1999	2000	1999	2000	1999
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
ACTIF										
ACTIF A COURT TERME										
ENCAISSE	19 246	20 816	-	-	-	-	1 606	456	20 852	21 272
PLACEMENTS A COURT TERME	3 496	1 001	13	13	-	-	2 024	1 620	5 533	2 634
COMPTES A RECEVOIR										
DROITS DE SCOLARITÉ	4 253	5 078	-	-	-	-	-	-	4 253	5 078
AUTRES	12 173	11 124	10 560	9 002	1 629	1 286	157	51	24 519	21 463
SUBVENTIONS A RECEVOIR	20 832	12 184	23 230	21 154	20 948	18 893	-	-	65 010	52 231
INTÉRÊTS A RECEVOIR	-	-	-	-	-	-	24	7	24	7
AVANCES INTERFONDS	6 999	14 842	45 600	36 357	470	-	1 854	1 599	54 923	52 798
STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE	5 033	4 704	511	72	6	-	-	-	5 550	4 776
	72 032	69 749	79 914	66 598	23 053	20 179	5 665	3 733	180 664	160 259
AVANCES INTERFONDS	20 668	17 522	-	-	-	-	-	-	20 668	17 522
PLACEMENT, AU COÛT (note 3)	180	273	-	-	107 200	53 600	1 063	1 061	108 443	54 934
IMMOBILISATIONS (note 4)	-	-	-	-	959 223	936 725	-	-	959 223	936 725
INTÉRÊTS A RECEVOIR	-	-	-	-	471	775	-	-	471	775
ALLOCATIONS DE DÉPART REPORTÉES, AU COÛT NON AMORTI	1 275	2 525	-	-	-	-	-	-	1 275	2 525
FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS - ESCOMPTE, AU COÛT NON AMORTI	-	-	-	-	6 212	7 905	-	-	6 212	7 905
FRAIS REPORTÉS, AU COÛT NON AMORTI	-	-	-	-	-	-	64	86	64	86
AUTRE ACTIF, AU COÛT (note 5)	-	-	-	-	6 360	-	-	-	6 360	-
	94 155	90 069	79 914	66 598	1 102 519	1 019 184	6 792	4 880	1 283 380	1 180 731
PASSIF										
PASSIF A COURT TERME										
EMPRUNTS BANCAIRES (note 6)	52 884	34 502	-	-	172 928	176 274	-	-	225 812	210 776
COMPTES A PAYER ET FRAIS COURUS	41 482	39 296	7 160	5 216	24 139	20 575	5	1	72 786	65 088
RETENUES SUR CONTRATS	-	-	-	-	567	3 576	-	-	567	3 576
PRODUITS REPORTÉS	16 271	8 551	20	23	-	-	-	-	16 291	8 574
AVANCES INTERFONDS	40 706	33 114	52	90	13 689	19 270	476	324	54 923	52 798
VERSEMENTS SUR LA DETTE A LONG TERME	-	-	-	-	192 726	99 143	-	-	192 726	99 143
	151 343	115 463	7 232	5 329	404 049	318 838	481	325	563 105	439 955
DETTE A LONG TERME (note 7)	14 208	14 208	259	234	607 998	624 300	-	-	622 465	638 742
INCITATIF RELATIF A UN BAIL	948	-	-	-	-	-	-	-	948	-
AVANCES INTERFONDS	-	-	-	-	20 669	17 522	-	-	20 669	17 522
	166 499	129 671	7 491	5 563	1 032 716	960 660	481	325	1 207 187	1 096 219
SOLDES DE FONDS (Négatif)										
NON AFFECTÉ	(83 304)	(49 592)	-	-	-	-	-	-	(83 304)	(49 592)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	10 960	9 990	408	462	200	-	149	142	11 717	10 594
AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE	-	-	72 015	60 573	-	247	6 162	4 413	78 177	65 233
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	69 603	58 277	-	-	69 603	58 277
	(72 344)	(39 602)	72 423	61 035	69 803	58 524	6 311	4 555	76 193	84 512
	94 155	90 069	79 914	66 598	1 102 519	1 019 184	6 792	4 880	1 283 380	1 180 731

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'Assemblée des gouverneurs,

Pierre Lucier

Pierre Lucier,
président

Jacques Plamondon

Jacques Plamondon,
vice-président à l'administration

FONDS DE FONCTIONNEMENT

Évolution des soldes de fonds synoptique de l'exercice terminé le 31 mai 2000 (en milliers de dollars)

	UQAM $	UQTR $	UQAC $	UQAR $	UQAH $	UQAT $	ENAP $	TELUQ $	ETS $	INRS $	Siège Social $	C.S.C. $	RÉSEAU $	Élimi-nations $	2000 Total $	1999 Total $
SOLDE (DÉFICIT) AU DÉBUT	(12 407)	(5 334)	(4 685)	(1 754)	(1 342)	(558)	1 252	2 749	(44)	(6 659)	211	229	(10 320)	(940)*	(30 602)	(45 864)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(6 675)	(7 638)	(2 585)	(2 520)	(2 279)	(3 261)	837	85	(529)	(2 320)	(12)	120	(6 122)	940 *	(31 959)	4 980
VIREMENTS INTERFONDS	-	-	(206)	-	-	-	(18)	(447)	-	-	-	(284)	172	-	(783)	1 282
SOLDE (DÉFICIT) À LA FIN	**(19 082)**	**(12 972)**	**(7 476)**	**(4 274)**	**(3 621)**	**(3 819)**	**2 071**	**2 387**	**(573)**	**(8 979)**	**199**	**65**	**(16 270)**		**(72 344)**	**(39 602)**

* Correction relative à l'INRS

FONDS DES IMMOBILISATIONS

Évolution de la situation financière consolidée de l'exercice terminé le 31 mai 2000 (en milliers de dollars)

	2000 $	1999 $
PROVENANCE DES FONDS		
PRODUIT NET DES ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES ET AUTRES DETTES	174 414	81 803
CONTRIBUTIONS DU FONDS		
FONCTIONNEMENT	18 771	14 841
AVEC RESTRICTION	12 241	9 999
DOTATION	431	718
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
MEQ		
SUBVENTIONS	15 293	5 059
SERVICE DE LA DETTE	82 307	86 851
SIUQ	797	846
GOUVERNEMENT DU CANADA	1 549	704
AUTRES	3 226	3 325
VENTE D'IMMOBILISATIONS	111	76
INTÉRÊTS À RECEVOIR	205	205
AUTRES REVENUS	795	2 352
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	73	-
VIREMENT INTERFONDS	744	-
	310 957	206 779
UTILISATION DES FONDS		
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	76 399	97 940
CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION		
VARIATION NETTE DES OBLIGATIONS	633	2 458
INTÉRÊTS SUR CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	203	291
ACQUISITION D'UN AUTRE ACTIF (RISQ)	6 360	-
SERVICE DE LA DETTE		
CAPITAL	96 606	94 050
INTÉRÊTS	60 799	60 150
FRAIS INHÉRENTS AUX ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES	21	15
AUTRES	55 056	54 350
INTÉRÊTS SUR EMPRUNT BANCAIRE	6 877	5 070
	302 954	314 324
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES FONDS	8 003	(107 545)
SOLDE DISPONIBLE (NON POURVU) AU DÉBUT	(216 879)	(109 334)
SOLDE DISPONIBLE (NON POURVU) À LA FIN	(208 876)	(216 879)

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

de l'exercice terminé le 31 mai 2000 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation	
	2000 $	1999 $	2000 $	1999 $	2000 $	1999 $	2000 $	1999 $
PRODUITS								
DROITS DE SCOLARITÉ	82 258	79 902	-	-	-	-	-	-
SUBVENTIONS								
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC								
FONCTIONNEMENT - MEQ	358 087	342 144	1 628	328	90 611	90 868	-	-
AUTRES	5 601	4 690	23 878	18 374	795	4 216	-	-
GOUVERNEMENT DU CANADA	207	315	46 363	34 140	8 071	1 715	-	-
CONTRIBUTIONS - UQ	4 950	4 296	-	-	-	-	-	-
AUTRES	1 367	999	13 210	14 116	2 114	962	-	-
PLACEMENTS ET DOTATIONS	797	934	-	-	-	-	1 668	678
ENTREPRISES AUXILIAIRES	15 095	13 644	-	-	-	-	-	-
AUTRES REVENUS	42 687	38 559	25 186	27 757	1 334	808	1 164	1 244
VENTES EXTERNES	-	-	1 074	1 315	-	-	-	-
RECOUVREMENT DE COÛTS INDIRECTS	4 262	3 035	-	125	-	-	-	-
CONTRIBUTION INTERFONDS	938	1 707	61	36	31 443	25 558	-	-
CONTRIBUTION (SIUQ)	-	-	-	-	797	846	-	-
GAIN SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	83	65	-	-
DONS EN NATURE	-	-	-	-	725	2 287	-	-
	516 249	490 225	111 400	96 191	135 973	127 325	2 832	1 922
CHARGES								
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	335 024	299 524	25 833	22 576	-	-	854	1 019
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	10 431	8 747	65 317	55 390	-	-	-	-
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	9 483	8 215	4 490	5 464	-	-	-	-
BIBLIOTHÈQUE	24 478	22 573	8	95	-	-	-	-
AUDIOVISUEL	5 665	5 317	-	-	-	-	-	-
INFORMATIQUE	24 553	20 242	-	-	-	-	-	-
ADMINISTRATION	69 531	61 698	16	5	-	-	-	-
TERRAINS ET BÂTIMENTS	59 716	59 622	-	-	-	-	-	-
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	13 613	12 872	144	145	-	-	1	3
ENTREPRISES AUXILIAIRES	14 798	12 862	-	-	-	-	-	-
REDRESSEMENT DES BASES - U.Q.	5 616	4 470	-	-	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS INTERFONDS	201	382	807	2 643	-	-	94	72
TRANSFERTS DE COÛTS INDIRECTS	-	-	3 290	2 855	-	-	-	-
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	1 493	1 897	-	-	67 882	65 508	-	-
RADIATION ET PERTE SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	2 258	3 252	-	-
AMORTISSEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS ET DES IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	53 098	102 955	-	-
FRAIS ANNUELS ET D'ÉMISSION DE BILLETS ET DÉBENTURES	-	-	-	-	21	15	-	-
AUTRES	516	582	141	14	2 178	3 871	133	228
	575 118	519 003	100 046	89 187	125 437	175 601	1 082	1 322
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	(58 869)	(28 778)	11 354	7 004	10 536	(48 276)	1 750	600
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
SUBVENTION FORFAITAIRE	-	47 457	-	-	-	-	-	-
AMÉLIORATION SANTÉ FINANCIÈRE (note 8)	27 742	-	-	-	-	-	-	-
RECOUVREMENT - PROJET MÉDUSE	-	-	-	861	-	-	-	-
AUTRES	392	-	-	-	-	-	-	-
	28 134	47 457	-	861	-	-	-	
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
ALLOCATIONS DE DÉPART	(1 224)	(9 665)	-	-	-	-	-	-
TEMPÊTE DE VERGLAS	-	(44)	-	-	-	-	-	-
AUTRES	-	(3 990)	-	-	-	-	-	-
	(1 224)	(13 699)	-	-	-	-	-	-
	26 910	33 758	-	861	-	-	-	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(31 959)	4 980	11 354	7 865	10 536	(48 276)	1 750	600

FONDS DE FONCTIONNEMENT

Évolution des soldes de fonds synoptique de l'exercice terminé le 31 mai 2000 (en milliers de dollars)

	UQAM $	UQTR $	UQAC $	UQAR $	UQAH $	UQAT $	ENAP $	TELUQ $	ETS $	INRS $	Siege Social $	C.S.C. $	RESEAU $	Elimi-nations $	2000 Total $	1999 Total $
SOLDE (DÉFICIT) AU DÉBUT	(12 407)	(5 334)	(4 685)	(1 754)	(1 342)	556	1 252	2 744	44	(6 699)	211	329	(10 320)	940 *	(39 602)	(45 864)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(6 675)	(7 638)	(2 585)	(2 520)	(2 279)	(3 263)	837	85	529	(2 420)	112	329	(6 122)	940 *	(31 959)	4 980
VIREMENTS INTERFONDS			206				(18)	(447)				(284)	172		(783)	1 282
SOLDE (DÉFICIT) À LA FIN	(19 082)	(12 972)	(7 476)	(4 274)	(3 621)	(3 819)	2 071	2 387	(573)	(8 979)	199	65	(16 270)		(72 344)	(39 602)

* Correction relative à l'INRS

FONDS DES IMMOBILISATIONS

Évolution de la situation financière consolidée de l'exercice terminé le 31 mai 2000 (en milliers de dollars)

	2000 $	1999 $
PROVENANCE DES FONDS		
PRODUIT NET DES ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES ET AUTRES DETTES	174 414	81 803
CONTRIBUTIONS DU FONDS		
FONCTIONNEMENT	18 771	14 841
AVEC RESTRICTION	12 241	9 999
DOTATION	431	718
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
MEQ		
SUBVENTIONS	15 293	5 059
SERVICE DE LA DETTE	82 307	86 851
SIDQ	797	846
GOUVERNEMENT DU CANADA	1 549	704
AUTRES	3 226	3 325
VENTE D'IMMOBILISATIONS	111	76
INTÉRÊTS À RECEVOIR	205	209
AUTRES REVENUS	795	2 352
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	73	
VIREMENT INTERFONDS	744	
	310 957	206 779
UTILISATION DES FONDS		
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	76 399	97 940
CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION		
VARIATION NETTE DES OBLIGATIONS	633	2 458
INTÉRÊTS SUR CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	203	291
ACQUISITION D'UN AUTRE ACTIF (RISQ)	6 360	
SERVICE DE LA DETTE		
CAPITAL	96 606	94 050
INTÉRÊTS	60 799	60 150
FRAIS INHÉRENTS AUX ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES	21	15
AUTRES	55 056	54 350
INTÉRÊTS SUR EMPRUNT BANCAIRE	6 877	5 070
	302 954	314 324
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES FONDS	8 003	(107 545)
SOLDE DISPONIBLE (NON POURVU) AU DÉBUT	(216 879)	(109 334)
SOLDE DISPONIBLE (NON POURVU) À LA FIN	(208 876)	(216 879)

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

de l'exercice terminé le 31 mai 2000 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation	
	2000 $	1999 $	2000 $	1999 $	2000 $	1999 $	2000 $	1999 $
PRODUITS								
DROITS DE SCOLARITÉ	82 258	79 902	-	-	-	-	-	-
SUBVENTIONS								
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC								
FONCTIONNEMENT - MEQ	358 087	342 144	1 628	328	90 611	90 868	-	-
AUTRES	5 601	4 690	23 878	18 374	795	4 216	-	-
GOUVERNEMENT DU CANADA	207	315	46 363	34 140	8 071	1 715	-	-
CONTRIBUTIONS - UQ	4 950	4 296	-	-	-	-	-	-
AUTRES	1 367	999	13 210	14 116	2 114	962	-	-
PLACEMENTS ET DOTATIONS	797	934	-	-	-	-	1 668	678
ENTREPRISES AUXILIAIRES	15 095	13 644	-	-	-	-	-	-
AUTRES REVENUS	42 687	38 559	25 186	27 757	1 334	808	1 164	1 244
VENTES EXTERNES	-	-	1 074	1 315	-	-	-	-
RECOUVREMENT DE COÛTS INDIRECTS	4 262	3 035	-	125	-	-	-	-
CONTRIBUTION INTERFONDS	938	1 707	61	36	31 443	25 558	-	-
CONTRIBUTION (SIUQ)	-	-	-	-	797	846	-	-
GAIN SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	83	65	-	-
DONS EN NATURE	-	-	-	-	725	2 287	-	-
	516 249	490 225	111 400	96 191	135 973	127 325	2 832	1 922
CHARGES								
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	335 024	299 524	25 833	22 576	-	-	854	1 019
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	10 431	8 747	65 317	55 390	-	-	-	-
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	9 483	8 215	4 490	5 464	-	-	-	-
BIBLIOTHÈQUE	24 478	22 573	8	95	-	-	-	-
AUDIOVISUEL	5 665	5 317	-	-	-	-	-	-
INFORMATIQUE	24 553	20 242	-	-	-	-	-	-
ADMINISTRATION	69 531	61 698	16	5	-	-	-	-
TERRAINS ET BÂTIMENTS	59 716	59 622	-	-	-	-	-	-
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	13 613	12 872	144	145	-	-	1	3
ENTREPRISES AUXILIAIRES	14 798	12 862	-	-	-	-	-	-
REDRESSEMENT DES BASES - U.Q.	5 616	4 470	-	-	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS INTERFONDS	201	382	807	2 643	-	-	94	72
TRANSFERTS DE COÛTS INDIRECTS	-		3 290	2 855	-	-	-	-
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	1 493	1 897	-	-	67 882	65 508	-	-
RADIATION ET PERTE SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	-		-		2 258	3 252	-	-
AMORTISSEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS ET DES IMMOBILISATIONS	-		-		53 098	102 955	-	-
FRAIS ANNUELS ET D'ÉMISSION DE BILLETS ET DÉBENTURES	-		-		21	15	-	-
AUTRES	516	582	141	14	2 178	3 871	133	228
	575 118	519 003	100 046	89 187	125 437	175 601	1 082	1 322
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	(58 869)	(28 778)	11 354	7 004	10 536	(48 276)	1 750	600
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
SUBVENTION FORFAITAIRE	-	47 457	-	-	-	-	-	-
AMÉLIORATION SANTÉ FINANCIÈRE (note 8)	27 742		-	-	-	-	-	-
RECOUVREMENT - PROJET MÉDUSE	-		-	861	-	-	-	-
AUTRES	392		-	-	-	-	-	-
	28 134	47 457	-	861	-	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
ALLOCATIONS DE DÉPART	(1 224)	(9 665)	-	-	-	-	-	-
TEMPÊTE DE VERGLAS	-	(44)	-	-	-	-	-	-
AUTRES	-	(3 950)	-	-	-	-	-	-
	(1 224)	(13 659)	-	-	-	-	-	-
	26 910	33 798	-	861	-	-	-	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(31 959)	4 980	11 354	7 865	10 536	(48 276)	1 750	600

FONDS DE FONCTIONNEMENT

Bilan synoptique au 31 mai 2000
(en milliers de dollars)

	UQAM $	UQTR $	UQAC $	UQAR $	UQAH $	UQAT $	ENAP $	TELUQ $	ETS $	INRS $	UQ $	Élimi-nations $	2000 Total $	1999 Total $
ACTIF														
ACTIF À COURT TERME														
ENCAISSE	3 526	109	4 822	-	1 226	-	756	4 368	5 357	2 794	-	(3 712)	**19 246**	20 816
PLACEMENTS À COURT TERME	-	-	-	1	-	-	1 500	1 485	-	510	-	-	**3 496**	1 001
COMPTES À RECEVOIR														
DROITS DE SCOLARITÉ	3 218	135	58	79	356	190	13	41	162	1	-	-	**4 253**	5 078
AUTRES	4 930	597	621	328	1 120	301	883	320	319	2 385	495	(126)	**12 173**	11 124
SUBVENTIONS À RECEVOIR	11 831	1 625	1 147	846	660	536	1 105	487	1 577	1 152	20 895	(21 029)	**20 832**	12 184
AVANCES INTERFONDS	2 819	-	2 149	-	-	688	-	-	534	-	809	-	**6 999**	14 842
STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE	3 110	151	664	329	202	94	76	110	123	134	40	-	**5 033**	4 704
	29 434	**2 617**	**9 461**	**1 583**	**3 564**	**1 809**	**4 333**	**6 811**	**8 072**	**6 976**	**22 239**	**-**	**72 032**	**69 749**
AVANCES INTERFONDS	20 668	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	**20 668**	17 522
PLACEMENTS AU COÛT	-	25	-	-	94	-	-	-	-	61	-	-	**180**	273
ALLOCATIONS DE DÉPART REPORTÉES, AU COÛT NON AMORTI	-	1 223	-	-	-	-	-	-	-	52	-	-	**1 275**	2 525
	50 102	**3 865**	**9 461**	**1 583**	**3 658**	**1 809**	**4 333**	**6 811**	**8 072**	**7 089**	**22 239**	**-**	**94 155**	**90 069**
PASSIF														
PASSIF À COURT TERME														
DÉCOUVERT BANCAIRE	-	-	-	500	-	-	-	-	-	-	3 212	(3 712)	**-**	-
EMPRUNTS BANCAIRES (note 6)	35 000	255	-	-	2 000	3 629	-	-	-	-	12 000	-	**52 884**	34 502
COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS	12 959	5 101	5 150	2 154	3 490	1 748	735	2 937	2 394	3 642	1 172	-	**41 482**	39 296
COMPTES À PAYER AUX CONSTITUANTES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	126	(126)	**-**	-
SUBVENTIONS À PAYER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21 029	(21 029)	**-**	-
PRODUITS REPORTÉS	9 750	980	1 114	222	634	251	1 044	587	786	275	628	-	**16 271**	8 551
AVANCES INTERFONDS	11 475	726	7 632	1 589	1 155	-	483	900	5 465	11 203	78	-	**40 706**	33 114
	69 184	**7 062**	**13 896**	**4 465**	**7 279**	**5 628**	**2 262**	**4 424**	**8 645**	**15 120**	**38 245**	**-**	**151 343**	**115 463**
DETTE À LONG TERME (note 7)	-	9 775	3 041	1 392	-	-	-	-	-	-	-	-	**14 208**	14 208
INCITATIF RELATIF À UN BAIL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	948	-	-	**948**	-
	69 184	**16 837**	**16 937**	**5 857**	**7 279**	**5 628**	**2 262**	**4 424**	**8 645**	**16 068**	**38 245**	**-**	**166 499**	**129 671**
SOLDES DE FONDS (négatif)														
NON AFFECTÉ	(24 460)	(13 273)	(7 929)	(4 840)	(5 025)	(4 143)	975	1 700	(573)	(9 249)	(16 487)	-	**(83 304)**	(49 592)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	5 378	301	453	566	1 404	324	1 096	687	-	270	481	-	**10 960**	9 990
	(19 082)	(12 972)	(7 476)	(4 274)	(3 621)	(3 819)	2 071	2 387	(573)	(8 979)	(16 006)	-	**(72 344)**	(39 602)
	50 102	**3 865**	**9 461**	**1 583**	**3 658**	**1 809**	**4 333**	**6 811**	**8 072**	**7 089**	**22 239**	**-**	**94 155**	**90 069**

Engagements et éventualités (note 9)

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS CONSOLIDÉS

de l'exercice terminé le 31 mai 2000
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2000 $	1999 $	2000 $	1999 $	2000 $	1999 $	2000 $	1999 $	2000 $	1999 $
SOLDE (DÉFICIT) AU DÉBUT	**(39 602)**	(45 864)	**61 035**	54 536	**58 524**	106 716	**4 555**	3 955	**84 512**	119 343
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	**(31 959)**	4 980	**11 354**	7 865	**10 536**	(48 276)	**1 750**	600	**(8 319)**	(34 831)
VIREMENTS INTERFONDS	**(783)**	1 282	**34**	(1 366)	**743**	84	**6**	-	**-**	-
SOLDE (DÉFICIT) À LA FIN	**(72 344)**	(39 602)	**72 423**	61 035	**69 803**	58 524	**6 311**	4 555	**76 193**	84 512

FONDS DE FONCTIONNEMENT

Résultats synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2000 (en milliers de dollars)

	UQAM $	UQTR $	UQAC $	UQAR $	UQAH $	UQAT $	ENAP $	TELUQ $	ETS $	INRS $	Siège Social $	C.S.C. $	RÉSEAU $	Élimi-nations $	2000 Total $	1999 Total $
PRODUITS																
DROITS DE SCOLARITÉ	40 901	11 716	6 907	4 502	5 656	1 979	1 426	3 337	5 235	599	-	-	-	-	82 258	79 902
SUBVENTIONS																
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC																
FONCTIONNEMENT - M.E.Q.	141 958	45 083	30 121	23 103	18 891	11 410	7 509	15 859	19 400	30 875	8 257	3 360	5 737	(3 476)	358 087	342 144
AUTRES	1 828	50	597	328	423	3	1 915	20	377	60	-	-	-	-	5 601	4 690
GOUVERNEMENT DU CANADA	-	-	61	-	-	18	53	4	71	-	-	-	-	-	207	315
CONTRIBUTION - U.Q.	-	-	1 428	257	1 832	431	274	267	-	461	-	-	-	-	4 950	4 296
AUTRES	-	299	-	-	-	-	231	517	-	320	-	-	-	-	1 367	999
PLACEMENTS ET DOTATIONS	146	53	-	23	57	-	52	137	57	104	146	-	22	-	797	934
ENTREPRISES AUXILIAIRES	10 480	1 425	420	351	895	-	90	-	1 434	-	-	-	-	-	15 095	13 644
AUTRES REVENUS	18 404	5 349	3 779	929	1 183	1 159	394	2 725	1 180	5 366	795	581	843	-	42 687	38 559
RECOUVREMENT DE COÛTS INDIRECTS	-	334	175	126	-	-	669	317	639	2 002	-	-	-	-	4 262	3 035
CONTRIBUTION INTERFONDS	-	631	8	299	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	938	1 707
	213 717	64 940	43 496	29 918	28 937	15 000	12 613	23 183	28 393	39 787	9 198	3 941	6 602	-	516 249	490 225
CHARGES																
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	138 227	50 190	30 670	20 434	19 803	12 128	5 500	14 204	16 465	25 939	1 464	-	1 847	(1 847)	335 024	299 524
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	4 295	600	635	2 609	394	553	-	269	1 076	-	-	-	-	-	10 431	8 747
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	2 238	578	1 252	18	815	78	1 337	1 333	1 834	-	-	-	-	-	9 483	8 215
BIBLIOTHÈQUE	10 856	3 683	2 318	1 677	1 718	550	766	300	1 055	782	163	-	610	-	24 478	22 573
AUDIOVISUEL	2 865	957	247	-	357	315	-	455	243	226	-	-	-	-	5 665	5 317
INFORMATIQUE	8 694	2 513	2 046	1 719	1 526	590	289	1 097	1 362	808	-	3 909	-	-	24 553	20 242
ADMINISTRATION	22 249	6 951	4 641	4 132	4 040	2 690	2 086	3 077	2 914	8 029	6 971	-	3 380	(1 629)	69 531	61 698
TERRAINS ET BÂTIMENTS	24 331	5 431	4 137	2 745	2 590	1 724	2 213	3 048	2 927	8 007	1 292	-	1 271	-	59 716	59 622
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	5 874	2 698	2 031	654	683	251	85	472	865	-	-	-	-	-	13 613	12 872
ENTREPRISES AUXILIAIRES	10 159	1 530	252	286	844	50	61	-	1 616	-	-	-	-	-	14 798	12 862
REDRESSEMENT DES BASES - U.Q.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 616	-	5 616	4 470
CONTRIBUTION INTERFONDS	-	-	-	-	-	201	-	-	-	-	-	-	-	-	201	382
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	1 286	-	169	-	-	-	-	-	-	38	-	-	-	-	1 493	1 897
AUTRES	514	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	516	582
	231 588	75 131	48 398	34 274	32 770	19 130	12 337	24 255	30 357	43 831	9 890	3 909	12 724		575 118	519 003
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	(17 871)	(10 191)	(4 902)	(4 356)	(3 833)	(4 130)	276	(1 072)	(1 964)	(4 044)	(692)	32	(6 122)		(58 869)	(28 778)
PRODUITS EXCEPTIONNELS																
SUBVENTION FORFAITAIRE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47 457
AMÉLIORATION SANTÉ FINANCIÈRE (NOTE 8)	11 196	3 777	2 317	1 836	1 554	869	561	1 157	1 435	2 272	680	88	-	-	27 742	-
AUTRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	392	-	-	-	-	392	-
	11 196	3 777	2 317	1 836	1 554	869	561	1 157	1 435	2 664	680	88	-		28 134	47 457
CHARGES EXCEPTIONNELLES																
ALLOCATIONS DE DÉPART	-	(1 224)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 224)	(9 665)
TEMPÊTE DE VERGLAS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(44)
AUTRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(940)	-	-	-	940	-	(3 990)
	-	(1 224)	-	-	-	-	-	-	-	(940)	-	-	-		(1 224)	(13 699)
	11 196	2 553	2 317	1 836	1 554	869	561	1 157	1 435	1 724	680	88	-		26 910	33 758
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	**(6 675)**	**(7 638)**	**(2 585)**	**(2 520)**	**(2 279)**	**(3 261)**	**837**	**85**	**(529)**	**(2 320)**	**(12)**	**120**	**(6 122)**		**(31 959)**	**4 980**

FONDS DE FONCTIONNEMENT

Bilan synoptique au 31 mai 2000
(en milliers de dollars)

	UQAM $	UQTR $	UQAC $	UQAR $	UQAH $	UQAT $	ENAP $	TELUQ $	ETS $	INRS $	UQ $	Elimi-nations $	2000 Total $	1999 Total $
ACTIF														
ACTIF A COURT TERME														
ENCAISSE	3 526	109	4 822		1 226		(56)	3 966	3 457	2 744		(3 712)	19 246	20 816
PLACEMENTS A COURT TERME				1			1 500	1 385		570			3 496	1 001
COMPTES A RECEVOIR														
DROITS DE SCOLARITE	3 278	135	58	79	356	190	14	41	102	1			4 253	5 078
AUTRES	4 940	597	621	428	1 120	307	883	420	319	2 385	495	126	12 173	11 124
SUBVENTIONS A RECEVOIR	11 843	1 625	1 137	846	660	536	1 105	487	1 577	1 152	20 895	(21 029)	20 832	12 184
AVANCES INTERFONDS	2 819		2 149			688			534		809		6 999	14 842
STOCKS ET FRAIS PAYES D'AVANCE	3 130	151	664	329	202	94	76	110	123	134	40		5 033	4 704
	29 434	2 617	9 461	1 583	3 564	1 809	4 333	6 811	8 072	6 976	22 239	-	72 032	69 749
AVANCES INTERFONDS	20 668												20 668	17 522
PLACEMENTS AU COUT		25			94					61			180	273
ALLOCATIONS DE DEPART REPORTEES AU COUT NON AMORTI		1 223								52			1 275	2 525
	50 102	3 865	9 461	1 583	3 658	1 809	4 333	6 811	8 072	7 089	22 239	-	94 155	90 069
PASSIF														
PASSIF A COURT TERME														
DECOUVERT BANCAIRE			-	506	-			-			3 212	(3 712)	-	-
EMPRUNTS BANCAIRES (note 6)	35 000	255		-	2 000	3 629	-	-	-	-	12 000	-	52 884	34 502
COMPTES A PAYER ET FRAIS COURUS	12 959	5 101	5 150	2 154	3 490	1 748	735	2 937	2 394	3 642	1 172		41 482	39 296
COMPTES A PAYER AUX CONSTITUANTES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	126	(126)	-	-
SUBVENTIONS A PAYER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21 029	(21 029)	-	-
PRODUITS REPORTES	9 750	980	1 114	222	634	251	1 044	587	786	275	628		16 271	8 551
AVANCES INTERFONDS	11 475	726	7 632	1 589	1 155	-	483	900	5 465	11 203	78	-	40 706	33 114
	69 184	7 062	13 896	4 465	7 279	5 628	2 262	4 424	8 645	15 120	38 245	-	151 343	115 463
DETTE A LONG TERME (note 7)	-	9 775	3 041	1 392	-	-	-	-	-	-	-	-	14 208	14 208
INCITATIF RELATIF A UN BAIL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	948	-	-	948	-
	69 184	16 837	16 937	5 857	7 279	5 628	2 262	4 424	8 645	16 068	38 245	-	166 499	129 671
SOLDES DE FONDS (négatif)														
NON AFFECTE	(24 460)	(13 273)	(7 929)	(4 840)	(5 025)	(4 143)	975	1 700	(573)	(9 249)	(16 487)	-	(83 304)	(49 592)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	5 378	301	453	566	1 404	324	1 096	687	-	270	481	-	10 960	9 990
	(19 082)	(12 972)	(7 476)	(4 274)	(3 621)	(3 819)	2 071	2 387	(573)	(8 979)	(16 006)	-	(72 344)	(39 602)
	50 102	3 865	9 461	1 583	3 658	1 809	4 333	6 811	8 072	7 089	22 239	-	94 155	90 069

Engagements et eventualites (note 9)

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS CONSOLIDÉS

de l'exercice terminé le 31 mai 2000
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2000 $	1999 $	2000 $	1999 $	2000 $	1999 $	2000 $	1999 $	2000 $	1999 $
SOLDE (DÉFICIT) AU DÉBUT	(39 602)	(45 864)	61 035	54 536	58 524	106 716	4 555	3 955	84 512	119 343
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(31 959)	4 980	11 354	7 865	10 536	(48 276)	1 750	600	(8 319)	(34 831)
VIREMENTS INTERFONDS	(783)	1 282	34	(1 366)	743	84	6	-	-	-
SOLDE (DÉFICIT) A LA FIN	(72 344)	(39 602)	72 423	61 035	69 803	58 524	6 311	4 555	76 193	84 512

FONDS DE FONCTIONNEMENT

Résultats synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2000 (en milliers de dollars)

	UQAM $	UQTR $	UQAC $	UQAR $	UQAH $	UQAT $	ENAP $	TELUQ $	ETS $	INRS $	Siège Social $	C.S.C. $	RÉSEAU $	Élimi-nations $	2000 Total $	1999 Total $
PRODUITS																
DROITS DE SCOLARITÉ	40 901	11 716	6 907	4 502	5 656	1 979	1 426	3 337	5 235	599	-	-	-	-	82 258	79 902
SUBVENTIONS																
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC																
FONCTIONNEMENT - M E Q	141 958	45 083	30 121	23 103	18 891	11 410	7 509	15 859	19 400	30 875	8 257	3 360	5 737	(3 476)	358 087	342 144
AUTRES	1 828	50	597	328	423	3	1 915	20	377	60	-	-	-	-	5 601	4 690
GOUVERNEMENT DU CANADA	-	-	61	-	-	18	53	4	71	-	-	-	-	-	207	315
CONTRIBUTION - U Q	-	-	1 428	257	1 832	431	274	267	-	461	-	-	-	-	4 950	4 296
AUTRES	-	299	-	-	-	-	231	517	-	320	-	-	-	-	1 367	999
PLACEMENTS ET DOTATIONS	146	53	-	23	57	-	52	137	57	104	146	-	22	-	797	934
ENTREPRISES AUXILIAIRES	10 480	1 425	420	351	895	-	90	-	1 434	-	-	-	-	-	15 095	13 644
AUTRES REVENUS	18 404	5 349	3 779	929	1 183	1 159	394	2 725	1 180	5 366	795	581	843	-	42 687	38 559
RECOUVREMENT DE COÛTS INDIRECTS	-	334	175	126	-	-	669	317	639	2 002	-	-	-	-	4 262	3 035
CONTRIBUTION INTERFONDS	-	631	8	299	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	938	1 707
	213 717	**64 940**	**43 496**	**29 918**	**28 937**	**15 000**	**12 613**	**23 183**	**28 393**	**39 787**	**9 198**	**3 941**	**6 602**	**-**	**516 249**	**490 225**
CHARGES																
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	138 227	50 190	30 670	20 434	19 803	12 128	5 500	14 204	16 465	25 939	1 464	-	1 847	(1 847)	335 024	299 524
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	4 295	600	635	2 609	394	553	-	269	1 076	-	-	-	-	-	10 431	8 747
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	2 238	578	1 252	18	815	78	1 337	1 333	1 834	-	-	-	-	-	9 483	8 215
BIBLIOTHÈQUE	10 856	3 683	2 318	1 677	1 718	550	766	300	1 055	782	163	-	610	-	24 478	22 573
AUDIOVISUEL	2 865	957	247	-	357	315	-	455	243	226	-	-	-	-	5 665	5 317
INFORMATIQUE	8 694	2 513	2 046	1 719	1 526	590	289	1 097	1 362	808	-	3 909	-	-	24 553	20 242
ADMINISTRATION	22 249	6 951	4 641	4 132	4 040	2 690	2 086	3 077	2 914	8 029	6 971	-	3 380	(1 629)	69 531	61 698
TERRAINS ET BÂTIMENTS	24 331	5 431	4 137	2 745	2 590	1 724	2 213	3 048	2 927	8 007	1 292	-	1 271	-	59 716	59 622
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	5 874	2 698	2 031	654	683	251	85	472	865	-	-	-	-	-	13 613	12 872
ENTREPRISES AUXILIAIRES	10 159	1 530	252	286	844	50	61	-	1 616	-	-	-	-	-	14 798	12 862
REDRESSEMENT DES BASES - U Q	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 616	-	5 616	4 470
CONTRIBUTION INTERFONDS	-	-	-	-	-	201	-	-	-	-	-	-	-	-	201	382
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	1 286	-	169	-	-	-	-	-	-	38	-	-	-	-	1 493	1 897
AUTRES	514	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	516	582
	231 588	**75 131**	**48 398**	**34 274**	**32 770**	**19 130**	**12 337**	**24 255**	**30 357**	**43 831**	**9 890**	**3 909**	**12 724**		**575 118**	**519 003**
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	(17 871)	(10 191)	(4 902)	(4 356)	(3 833)	(4 130)	276	(1 072)	(1 964)	(4 044)	(692)	32	(6 122)		(58 869)	(28 778)
PRODUITS EXCEPTIONNELS																
SUBVENTION FORFAITAIRE															-	47 457
AMÉLIORATION SANTÉ FINANCIÈRE (NOTE 8)	11 196	3 777	2 317	1 836	1 554	869	561	1 157	1 435	2 272	680	88	-		27 742	-
AUTRES										392	-				392	
	11 196	**3 777**	**2 317**	**1 836**	**1 554**	**869**	**561**	**1 157**	**1 435**	**2 664**	**680**	**88**	**-**		**28 134**	**47 457**
CHARGES EXCEPTIONNELLES																
ALLOCATIONS DE DÉPART		(1 224)													(1 224)	(9 665)
TEMPÊTE DE VERGLAS															-	(44)
AUTRES										(940)				940	-	(3 996)
		(1 224)								(940)					(1 224)	(13 699)
	11 196	2 553	2 317	1 836	1 554	869	561	1 157	1 435	1 724	680	88			26 910	(13 758)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(6 675)	(7 638)	(2 585)	(2 520)	(2 279)	(3 261)	837	85	(529)	(2 320)	(12)	120	(6 122)		(31 959)	4 980

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1- LES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés et synoptiques comprennent les données de l'Université du Québec (UQ), de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec à Hull (UQAH), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de la Télé-université (TELUQ), de l'École de technologie supérieure (ETS) et de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université du Québec. Les données des Presses de l'Université du Québec et de la Société immobilière de l'Université du Québec font l'objet d'états financiers distincts.

Pour les fins de consolidation, seules les éliminations importantes au niveau du bilan et des produits et des charges ont été effectuées. Des modifications ont été apportées aux états financiers de certaines unités constituantes afin de rendre comparables, aux fins des états financiers synoptiques et consolidés, les données des différentes unités à l'intérieur de la même année.

2- CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables imposés par le cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 1999-2000.

a) Classification des fonds

Les fonds sont divisés en quatre catégories :

i) Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient assujetties ou non à des restrictions internes.

ii) Le fonds avec restriction regroupe les ressources utilisées pour défrayer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

iii) Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les revenus, aux fins déterminées par le donateur.

iv) Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus, dont certains sont précisés ou modifiés comme suit :

i) Les revenus de subventions regroupent les subventions, contrats, commandites et dons reçus dans le cadre de la mission de l'entité, soit à l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.

ii) Les revenus de subventions pour le fonds de fonctionnement sont enregistrés aux livres selon les règles de financement de la Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche universitaire et les ajustements sont portés à l'état des revenus et dépenses dans l'année financière où ils sont définitivement établis.

iii) Les droits de scolarité sont considérés comme revenus de l'année financière à laquelle la session de cours appartient.

iv) Les placements de portefeuille et de participation sont inscrits dans les fonds respectifs au moindre du coût ou de leur valeur de réalisation nette. Les revenus de placements ne faisant l'objet d'aucune restriction de l'extérieur et provenant de tous les fonds sont inscrits aux livres au fonds de fonctionnement sans restriction.

v) Les engagements pour commandes non complétées d'achats de biens et de services ne sont pas inscrits aux livres mais plutôt en note aux états financiers.

vi) Aucuns frais ne sont différés pour les assurances, taxes, timbres, papeterie, fournitures de bureau et autres dépenses répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitements différés et des déboursés importants, s'il en est, applicables à l'année subséquente ou à des projets préalablement autorisés par les conseils d'administration ou par l'Assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans.

vii) Aucune provision n'est inscrite aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et du surtemps à être compensé par des congés et les coûts relatifs à l'application du protocole des cadres supérieurs, lesquels sont défrayés à même les dépenses courantes.

viii) Le service de la dette à long terme du fonds des immobilisations, de même que les subventions qui y pourvoient, sont inscrits à ce fonds.

ix) Les dépenses en immobilisations effectuées dans le cadre des budgets autorisés sont financées ou seront financées généralement par l'émission de billets ou débentures. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de constructions en cours sont ajoutés au coût. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les revenus et dépenses de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur globale de l'engagement comprenant le capital, les intérêts et le coût de l'option d'achat à l'échéance pour les contrats antérieurs au 1er juin 1986 et à la valeur actualisée de l'engagement après cette date. L'obligation découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif est amortie annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sur la durée de ces contrats.

Les frais de financement différés (escomptes) sont amortis ou radiés selon les dates d'échéance respectives des billets et débentures.

De plus, les immobilisations sont amorties selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	Méthodes	Taux et périodes
Améliorations de terrains	Linéaire	20 ans
Bâtiments	Dégressif et Linéaire	2 % 30 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Mobilier, appareillage et outillage-transitoire	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Appareillage et outillage	Linéaire	8 ans
Équipements audiovisuels et informatiques	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans
Documents de bibliothèque	Linéaire	40 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 ans

x) L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à être approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit des émissions de billets et débentures.

xi) Les coûts des régimes de retraite sont enregistrés au rythme où les contributions sont remises au fiduciaire.

3 - PLACEMENT

Fonds des immobilisations

En vertu d'une convention avec la Ville de Montréal, l'UQAM a acquis des participations de 9 % en 1999 et en 2000 dans la Société de gestion Marie-Victorin pour une somme de 107 200 000 $ financée par voie d'emprunt bancaire. Cette société a pour mission d'exploiter certains équipements acquis de la Ville de Montréal, à savoir : le Jardin Botanique, le Biodôme ainsi que le Planétarium. En vertu d'un décret gouvernemental, le gouvernement du Québec a accordé à l'Université une subvention correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 107 200 000 $.

Ce décret prévoit l'acquisition d'une dernière tranche de 53 600 000 $ en 2001.

4 - IMMOBILISATIONS (EN MILLIERS DE DOLLARS)

2000	Coût $	Amortissement cumulé $	Coût non amorti $
Terrains	**43 860**		**43 860**
Améliorations de terrains	**9 802**	**5 205**	**4 597**
Bâtiments	**826 978**	**134 515**	**692 463**
Améliorations locatives	**23 969**	**5 572**	**18 397**
Mobilier, appareillage et outillage transitoire	**90 157**	**90 048**	**109**
Mobilier, appareillage, outillage, équipements audiovisuels et informatiques et logiciels	**213 548**	**109 402**	**104 146**
Documents de bibliothèque	**124 451**	**33 440**	**91 011**
Matériel roulant	**491**	**348**	**143**
Collections et oeuvres d'art	**4 528**	**31**	**4 497**
	1 337 784	**378 561**	**959 223**

1999	Coût $	Amortissement cumulé $	Coût non amorti $
Terrains	43 828	-	43 828
Améliorations de terrains	9 773	4 788	4 985
Bâtiments	804 515	120 659	683 856
Améliorations locatives	20 833	5 005	15 828
Mobilier, appareillage et outillage transitoire	232 041	231 749	292
Mobilier, appareillage, outillage, équipements audiovisuels et informatiques et logiciels	179 463	82 898	96 565
Documents de bibliothèque	117 139	30 290	86 849
Matériel roulant	476	363	113
Collections et oeuvres d'art	4 437	28	4 409
	1 412 505	475 780	936 725

5 - AUTRE ACTIF (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2000 $	1999 $
Quote-part dans le réseau de télécommunication à large bande passante géré par le Réseau Interordinateurs Scientifique Québécois (RISQ) Inc	**6 360**	-

La convention intervenue entre le MEQ, le RISQ et les établissements d'enseignement de niveau universitaire fixe les modalités de paiements et autres conditions. Cette convention établit le premier versement à 11 000 000 $ sur un investissement maximal de 15 000 000 $. Cette quote-part représente 11/19 du premier versement du réseau de télécommunication à large bande passante.

6 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires portent intérêt au taux de 5,55 % à 7,50 % et sont renégociables entre juin 2000 et mai 2001.

7 - DETTE À LONG TERME (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2000 $	1999 $
FONDS DE FONCTIONNEMENT		
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 5,3 %, avec renouvellement des acceptations bancaires à tous les trois mois, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2003	**14 208**	14 208
FONDS AVEC RESTRICTION		
Solde dû au CENTECH, intérêt basé sur le taux moyen des emprunts, sans modalités de remboursement	**259**	234
FONDS DES IMMOBILISATIONS		
Débentures et autres dettes		
Débentures générales portant intérêts au taux moyen pondéré de 8,06 % (7,92 % en 1999) dont certaines sont assorties d'un fonds d'amortissement, échéant de 2000 à 2009	**418 044**	503 832
Effets à payer, 5,99 % à 7,153 %, payables par versements annuels à des fonds d'amortissement jusqu'en 2011	**224 259**	110 562
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux variant de 5,65 % à 5,75 %, avec renouvellement des acceptations bancaires à tous les trois mois, échéant en novembre 2009	**11 992**	10 713
Autres dettes, taux variables, échéant à différentes dates jusqu'en 2010	**146 429**	98 336
	800 724	723 443
Versements exigibles à court terme	**192 726**	99 143
	607 998	624 300

Les remboursements à effectuer sur cette dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	2000-2001 $	2001-2002 $	2002-2003 $	2003-2004 $	2004-2005 $
Billets, débentures et autres dettes	192 206	105 110	109 684	140 162	67 191
Contrats de location-acquisition	520	535	543	569	329
	192 726	105 645	110 227	140 731	67 520

Les débentures générales et billets émis par l'Université du Québec sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de cette corporation et par le transport de subventions du gouvernement du Québec accordées par décrets, payables à même les crédits à être votés annuellement par la Législature conformément à la Loi sur les investissements universitaires.

8 - PRODUITS EXCEPTIONNELS

Au cours de l'exercice, le gouvernement du Québec a octroyé une subvention forfaitaire totale de 27,7 M$ à l'Université du Québec, aux fins d'améliorer la santé financière des universités québécoises. L'Assemblée des gouverneurs, par résolution, a réparti cette somme entre les établissements.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

9 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (EN MILLIERS DE DOLLARS)

a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes non complétées d'achats de biens et de services se répartissent comme suit:

	2000 $	1999 $
Fonds de fonctionnement	**16 739**	11 003
Fonds avec restriction	**4 916**	6 543
Fonds des immobilisations	**6 252**	4 484
Fonds de dotation	**6**	15

b) Les baux à long terme pour les immeubles et les équipements en vigueur au 31 mai 2000, payables mensuellement, représentent un engagement, pour les cinq prochaines années, de 19 433 198 $:

	$
2000-2001	8 030 635
2001-2002	4 476 232
2002-2003	2 815 412
2003-2004	2 242 815
2004-2005	1 868 104
	19 433 198

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des immeubles et de pénalité pour non-renouvellement.

c) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés, du surtemps à être compensé par des congés représentent au 31 mai 2000 un montant de 15 739 500 $ (14 361 500 $ en 1999).

Si ces engagements avaient été comptabilisés, l'excédent des charges sur les produits du fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 mai 2000 aurait été de 47 698 500 $ (9 381 500 $ en 1999).

Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel enseignant de l'Université du Québec à Montréal au titre des crédits d'enseignement en réserve représentent un montant de 8 339 000 $ (7 582 000 $ en 1999).

d) L'Université du Québec à Trois-Rivières, a acquis la collection Robert-Lionel Séguin, suite à une convention intervenue en date du 1er avril 1983. Cet engagement est payable au vendeur sa vie durant par une annuité de 65 000 $, jusqu'à un maximum de 2 795 000 $, plus une somme de 150 000 $ payable aux ayants droit du vendeur. Au 31 mai 2000, le solde éventuel de cet engagement est de 1 823 750 $ et la valeur capitalisée de la *Collection Robert-Lionel Séguin* à cette date est de 1 121 250 $. En vue de financer une partie de cette acquisition, 300 000 $ ont été réservés dans le fonds de dotation.

e) Des poursuites en dommages-intérêts d'un total de 14 396 000 $, sont pendantes contre l'Université du Québec ou ses unités constituantes, lesquelles nient toute responsabilité. Ces poursuites se répartissent principalement comme suit entre les unités constituantes:

	$
Université du Québec à Montréal	8 879 000
Université du Québec à Trois-Rivières	340 000
Université du Québec à Chicoutimi	548 000
Université du Québec - Abitibi Témiscamingue	1 819 000
Institut national de la recherche scientifique	2 810 000
	14 396 000

f) Assurance responsabilité professionnelle et responsabilité civile découlant des produits.

En matière de responsabilité professionnelle et responsabilité civile découlant des produits, l'Institut national de recherche scientifique prend fait et cause pour tous ses employés.

g) Relocalisation

Dans le cadre du projet de relocalisation, la Télé-université et l'Université du Québec - siège social, se sont engagées à verser une somme respective de 880 023 $ et de 532 534 $ pour la construction d'un bâtiment en cours qui devrait se terminer au cours du prochain exercice.

h) Cautionnement

L'Université du Québec à Montréal a cautionné et garanti des emprunts de 5 154 204 $ (5 154 204 $ en 1999) à deux sociétés apparentées soit : La Société du Centre Pierre Péladeau et de L'Agora de la danse. Au 31 mai 2000, les emprunts se chiffrent à 4 768 712 $ (4 541 000 $ en 1999) et seront remboursés à même des subventions accordées par le ministère de la Culture et des Communications. De plus, elle a signé des lettres de garantie d'une valeur totale de 685 000 $ (818 000 $ en 1999) venant à échéance en 2000.

10 - RÉGIME DE RETRAITE

Les constituantes de l'Université du Québec participent à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. Le nombre de participants actifs est de 6 336. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée par la firme Morneau Sobeco en date du 31 décembre 1999.

Charge de retraite et autres informations financières

La charge de retraite comptabilisée aux états financiers de l'Université du Québec est égale à la contribution versée par celle-ci, soit 15,0 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mai 2000.

La méthode d'évaluation pour le calcul de la charge comptable est la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Si l'Université du Québec avait appliqué les normes du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA, Avantages sociaux futurs, la charge de retraite par application rétroactive avec un rendement prévu de l'actif à 7 % aurait été de 27,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999 et ce conformément à l'évaluation actuarielle à cette date.

Sur la base des directives du chapitre 3461, la caisse de retraite comporte un surplus estimé à 205,166 millions de dollars au 31 décembre 1999 et ce selon l'évaluation actuarielle, soit :

(en milliers de dollars)	$
Obligation au titre des prestations constituées	1 253 494
Valeur marchande des actifs du régime	1 458 660
Situation de capitalisation - excédent	205 166

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif, à cotisation définie, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec.

11 - ORGANISMES CONTRÔLÉS

Les états financiers des organismes contrôlés par les constituantes de l'Université du Québec sont annexés aux états financiers de celles-ci.

12 - SUBVENTION À RECEVOIR

En septembre 2000, le ministère de l'Éducation (MEQ) a reporté la transmission des états financiers de l'année financière 1999-2000, dans l'attente d'une décision du Ministre concernant le solde des subventions non allouées au terme de l'année universitaire 1999-2000. Ce solde s'établissait à 25,1 M $.

Cette répartition du solde non alloué a été transmise par le MEQ en date du 20 décembre 2000 et représente pour le réseau de l'Université du Québec une somme de 8 522 100 $ dont un montant de 8 472 100 $ est comptabilisé à titre de subvention reportée. Cette subvention est relative à des ajustements non récurrents associés aux variations de superficie en propriété pour l'année financière 2000-2001 et ce, compte tenu de la nouvelle formule de financement implantée en 2000-2001.